

LE CATALOGUE DES PUBLICATIONS

de FranceAgriMer



NOS COLLECTIONS

Chaque année, le catalogue des publications rassemble la plupart des travaux produits au cours des douze derniers mois dans les **2 collections** suivantes :

Les études



46
titres
en 2025

La collection Études restitue des résultats d'enquêtes ou analyses réalisées directement par FranceAgriMer ou par un prestataire mandaté par l'Établissement.

Les données



20
titres
en 2025

La collection Données présente un ensemble d'indicateurs économiques ou de statistiques illustrées et commentées portant le plus souvent une filière ou un secteur.

FranceAgriMer publie également

La conjoncture



La collection Conjoncture : diffusée à un rythme hebdomadaire, mensuel ou trimestriel.

Non reprises dans ce catalogue, retrouvez les analyses des marchés conjoncturels sur notre site franceagrimer.fr.

L'édito

Dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2024-2028 établi entre l'Etat et FranceAgriMer, l'établissement produit, collecte et diffuse des données économiques sur les filières agricoles, de la pêche et de l'aquaculture.

FranceAgriMer suit les prix de centaines de denrées, à différents stades des filières : veaux, lait, viandes, fruits, légumes, produits de la mer... L'établissement se doit aussi d'apporter des éclairages, rédigés par des experts des secteurs concernés, sur les défis structurants, les évolutions tendancielles, les ruptures de contexte.

Les mercuriales et publications de la collection « Conjoncture » diffusées à un rythme quotidien, hebdomadaire, mensuel ou trimestriel, ne sont toutefois pas reprises dans ce catalogue ; elles sont en effet plus naturellement destinées à un usage en ligne. Notre site dédié est consulté plus de 3,5 millions fois chaque année. Ces données produites à haute fréquence, reconnues pour leur qualité, sont également reprises dans la presse spécialisée, et font référence.

Le présent catalogue liste et décrit les synthèses, expertises et études publiées au cours de l'année écoulée.

Le catalogue 2025 témoigne ainsi de la grande variété des productions de l'Établissement et de la capacité à éclairer les situations de marchés et à explorer des sujets nouveaux.

Vous y trouverez de nombreuses études sur la consommation, en particulier la consommation hors domicile, sur la formation des prix et des marges aux différents niveaux des filières agro-alimentaires, sur les performances, les opportunités économiques, les risques ou la compétitivité des entreprises en France, en Europe et à l'international.

Vous pourrez consulter par exemple, une documentation détaillée sur l'utilisation des huiles dans les industries agroalimentaires, comme un focus sur le secteur laitier, la mesure du gaspillage de fruits et légumes, la conversion des exploitations lavandicoles ou encore sur l'enjeu et l'intérêt de l'oénotourisme... Le programme 2025 comprend enfin plusieurs études prospectives, telles que l'étude prospective sur les grandes cultures face au changement climatique, ou sur la filière pomme de terre à horizon 2040-2045.

Je vous souhaite bonne lecture

Martin GUTTON
Directeur général



SOMMAIRE



8



20



42



54



94



122



128



134



138



66



90



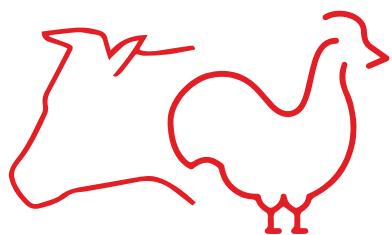
116

VIANDES BLANCHES ET VIANDES ROUGES	
Consommation de produits carnés et d'œufs en 2024	10
Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles - Bilan 2024 Perspectives 2025	11
Panorama de la génétique animale	12
Analyse des données financières des entreprises du secteur de la charcuterie	13
Veille concurrentielle internationale de la filière porcine - 2023	14
FRUITS ET LÉGUMES	
Les chiffres-clés de la filière Fruits & Légumes frais et transformés en 2023	18
Baromètre conjoncturel des entreprises du commerce de fruits et légumes - Résultats 2024-2025	19
Baromètre de confiance des fruits et légumes frais - Enquête 2024	20
Usages et attitudes des consommateurs à l'égard de la pomme de terre de conservation et de la pomme de terre de primeur 2024	21
Étude sur les pertes dans la filière fruits et légumes et sur le gaspillage alimentaire	22
Prospective filière française de la pomme de terre 2040-45	23
Observatoire des exploitations fruitières - Données 2024	24
Bilans de campagne fruits et légumes du RNM	25
HORTICULTURE	
Chiffres-clés de l'horticulture ornementale - Données 2022-2023	28
Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières ornementales - Données 2023	29
Chiffres clés des grossistes en fleurs coupées, feuillages frais et plantes ornementales - Données 2024	30
Les achats d'arbres, plantes et fleurs par les français en 2024	31
GRANDES CULTURES	
Le marché du riz - Monde, Europe, France - Campagne 2023-2024	34
Prospective des grandes cultures face au changement climatique	35
Qualité des blés biscuitiers français - Récolte 2025	36
Qualité des blés durs français - Récolte 2025	37
Qualité des blés tendres français - Récolte 2025	38
Qualité des blés tendres français en agriculture biologique - Récolte 2025	39
Étude sur l'utilisation des huiles végétales dans l'industrie agroalimentaire : quelles huiles pour quels usages ?	40
Marché de l'huile d'olive Monde, Europe, France - Campagne 2023-2024	41

PÊCHE ET AQUACULTURE	
Données de ventes déclarées en halles à marée en 2024	44
Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture - Donnée 2024	45
Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2024	46
Chiffres-clés de la filière pêche et aquaculture en France en 2024	47
Étude sur la situation économique et financière de la poissonnerie artisanale - Données 2023	48
Étude de la situation économique et financière des entreprises de gros de la poissonnerie - Données 2023	49
Étude sur la situation économique et financière des entreprises de mareyage - Données 2023	50
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES	
Huiles essentielles de lavande et lavandin : production, marchés et enjeux pour la filière en 2023	54
Observatoire de la filière lavandicole	55
Faisabilité économique des reconversions dans les exploitations lavandicoles	56
Marché des plantes à parfum, aromatiques et médicinales - Panorama 2024	57
VIN, CIDRE ET SPIRITUEUX	
Place de l'œnotourisme dans le modèle économique des propriétés vitivinicoles	60
Vins et spiritueux Commerce extérieur - Bilan 2024	61
Étude de l'approvisionnement de la restauration en vin auprès des grossistes et Cash&Carry en 2023	62
Les chiffres-clés de la filière viti-vinicole - 2024	63
Ventes et achats de vins effervescents - Bilan 2024	64
Ventes et achats de vins tranquilles - Bilan 2024	65
Observatoire mondial des vins rosés - 2024	66
Perception des consommateurs des produits No/Low	67
APICULTURE	
La production, le marché et la consommation de pollen en France	70
Observatoire de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2024)	71
Bilan de campagne miel - 2024	72

LAIT	
Consommation de produits laitiers 2024	76
Étude économique visant à éclairer la déprise laitière	77
Image et perception des produits au lait de brebis par les consommateurs	78
BIOÉCONOMIE	
Méthodologie de l'Observatoire National des ressources en biomasse (ONRB) de FranceAgriMer	82
Ressources en biomasse : quel potentiel de substitution des engrains de synthèse ?	83
Évolution du positionnement de la France sur le marché international des biocarburants	84
Politiques publiques clés en lien avec les biocarburants dans les principaux pays producteurs	85
Évaluation des ressources en biomasse aquatique disponibles en France - coproduits et sous-produits - Mise à jour 2025	86
Repères sur la production et la vente de laine dans les exploitations ovines du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage	87
MULTIFILIÈRES	
Les produits laitiers et leurs alternatives végétales - État des lieux des achats en France (2019-2023)	90
Signes d'Identification de la qualité et de l'Origine (SIQO) : tendances de consommation entre 2020 et 2023	91
La consommation hors domicile en France dans différentes filières agroalimentaires : cadrage du marché et focus sur les filières viandes (2021-2022) et fruits et légumes (2022-2023)	92
Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires - Rapport au Parlement 2025	93
Viandes, poissons, protéines végétales : seulement une question de prix pour les ménages ?	94
Alimentation infantile depuis 2012 : évolution des achats pour les 0 à 3 ans	95
Fruits et légumes bio : dynamiques de marché, comportements et saisonnalité des achats depuis 2005	96
Les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises - Situation sur la période juillet 2024 / juin 2025	97
Fruits et légumes bio : dynamiques de marché, comportements et saisonnalité des achats depuis 2005	98

SOMMAIRE



VIANDES
BLANCHES
ET VIANDES
ROUGES







Consommation de produits carnés et d'œufs en 2024



114 pages



Ce bilan analyse les tendances de consommation de produits carnés et d'œufs des ménages français à domicile, pour l'année 2024.

Méthodologie

Deux outils sont principalement utilisés : le calcul par bilan, qui permet d'évaluer la consommation globale (à domicile et hors domicile), et le panel consommateurs Worldpanel By Numerator, qui dénombre les achats des ménages réalisés pour leur consommation à domicile. Il permet d'appréhender les évolutions suivant les produits (volume, valeur, taux de pénétration, fréquence d'achat), les circuits de distribution (généralistes et spécialisés), ainsi que les données sociodémographiques (régions, revenu des ménages, âge de la personne responsable des achats, présence d'enfants).

Résultats

La consommation globale de viandes (calculée par bilan) progresse en 2024 par rapport à 2023, avec toutefois des évolutions contrastées, favorisant les viandes de porc et de volaille.

Les achats des ménages en 2024 de viandes de boucherie (hors élaborés) pour leur consommation à domicile poursuivent leur tendance baissière. Les élaborés de viandes de boucherie sont également en recul, à l'exception de la viande hachée fraîche.
Les volumes des achats des ménages en volailles,

en revanche sont en progression. En quête de praticité, les ménages ont continué de privilégier les élaborés et les découpes de volailles, plutôt que les volailles fraîches entières.

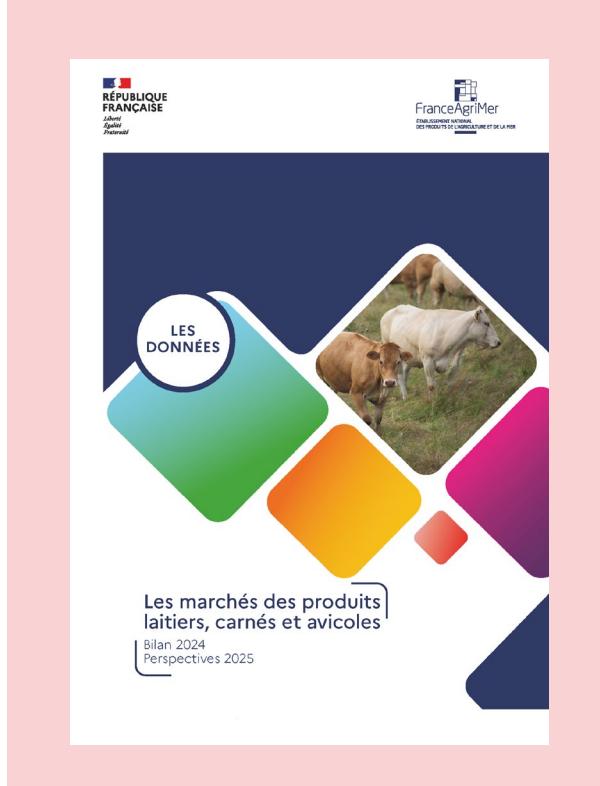
Les œufs restent le produit animal le moins cher au kilo et les achats d'œufs en volume se sont accrus.

L'année 2024 reste globalement marquée par le reflux de l'inflation. On observe que les prix des produits élaborés (viande hachée, élaborés de volaille, charcuterie) ont souvent enregistré des évolutions plus avantageuses pour l'acheteur que ceux des viandes fraîches.

En tout état de cause, ces évolutions n'ont pas modifié la hiérarchie des prix entre les espèces. En 2024, la viande de poulet reste la moins chère, suivie de la viande porcine, les viandes d'agneau et de bœuf se plaçant à des niveaux de prix nettement supérieurs.

Le recul de l'inflation induit en 2024 une reprise significative de la consommation totale, avec une progression de la volaille et un recul des viandes de boucherie. Cette reprise est moins marquée cependant en achats des ménages pour leur consommation à domicile.

Un focus sur la restauration hors foyer (RHF) en 2022 complète cette année le rapport.



Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles

Bilan 2024

Perspectives 2025



227 pages



Cette étude analyse les marchés français, européen et mondial des filières animales (viandes, œufs, laits) en 2024, et présente des perspectives pour 2025.

Méthodologie

Les données du rapport utilisées sont issues de sources diverses : FranceAgriMer, SSP, TDM, Eurostat, douane française, instituts techniques, Eurostat, USDA.

Résultats

L'offre de viande bovine française, en 2024, est restée limitée, avec des abattages demeurant en baisse, mais moins fortement qu'en 2023. Le marché des jeunes bovins se démarque par des volumes en progression, soutenus par une demande européenne et méditerranéenne dynamique. Cette tendance stimule la reprise des exportations françaises, tandis que les importations augmentent plus lentement, entretenant une tension sur les disponibilités. À l'échelle mondiale, la demande s'est intensifiée et la production suit cette croissance.

La production de viande ovine a connu un net recul en 2024. Cette rareté de l'offre a ainsi soutenu les prix de l'agneau français, les maintenant à un niveau très élevé.

Dans la filière lait de vache, l'année 2024 a été marquée par un retour des volumes français, tandis que les menaces sanitaires, qui ont

plané sur les marchés au deuxième trimestre, ont participé à la tension constatée sur les disponibilités mondiales. Cette tension a aussi touché le marché des matières grasses laitières, renforcée par les baisses de production de beurre au premier semestre. La matière protéique cependant a connu une moindre demande et les prix sont restés atones, limitant la progression des prix du lait.

La production porcine a progressé légèrement, les gains en productivité et en poids carcasse compensant la diminution du cheptel, et la consommation est en légère croissance en 2024. Pour les filières volailles de chair, la maîtrise sanitaire de l'influenza aviaire a favorisé une reprise de la production. La consommation de viande de volailles s'est accrue en France en 2024, portée par la forte croissance du poulet.

La production d'œufs s'est stabilisée, tout comme la consommation d'œufs par bilan, malgré la croissance des achats à domicile. La cotation TNO est restée élevée en raison d'une tension sur l'offre. Avec des importations toujours en hausse, le solde de la balance commerciale est resté négatif en valeur comme en volume.



Panorama de la génétique animale



8 fiches thématiques



Sous le titre « Panorama de la génétique animale », une série de 8 fiches thématiques consacrées à présenter l’organisation et les résultats économiques de ce maillon essentiel de la souveraineté agricole et alimentaire française est mise à votre disposition.

Présentation

La France est riche d'une biodiversité domestique animale exceptionnelle, certainement une des plus riches du monde, avec 50 races de bovins, 56 de moutons, 12 de chèvres, la sélection de 12 espèces de volailles domestiques et 18 espèces de poissons et mollusques. Pourtant, au-delà du folklore de la vache sur l'affiche du Salon de l'agriculture chaque année, la filière de la sélection animale reste méconnue du grand public mais aussi des décideurs économiques et politiques, des élèves et étudiants de l'enseignement agricole comme général. Il a donc semblé utile aux membres de la Commission Thématique Interfilière « ressource zoogénétique » de FranceAgriMer, qui rassemble la totalité des acteurs économiques, techniques, institutionnels et administratifs du secteur de la génétique animale, d'en faire un document de présentation accessible et synthétique.

Méthodologie et Résultats

Pour chacune des espèces considérées (bovins, ovins, caprins, volailles, abeilles, poissons, porcins, lapins), les fiches sont organisées en rubriques : territoire et biodiversité domestique ; activité et production ; organisation économique et technique ; commercialisation ; emplois ;

innovation – recherche et développement ainsi qu'un encadré synthétique des points clés « à retenir ».

Cedocument a été réalisé avec les organisations professionnelles du secteur de la génétique, sur la base de données professionnelles, de données des instituts techniques ou encore des statistiques douanières.

Il permet de mettre en lumière que la génétique animale est à la fois un atout pour la balance commerciale française (un solde positif de 394 M€ pour un chiffre d'affaire de 636 M€) mais aussi un élément structurant des territoires et de l'identité gastronomique ou patrimoniale française.



Analyse des données financières des entreprises du secteur de la charcuterie

 5 pages



Le secteur de la charcuterie est important pour tous les acteurs de la filière viande. En effet, autour de 70 % des volumes de porc sont destinés à la charcuterie. Les professionnels et FranceAgriMer souhaitent en conséquence disposer d'informations précises sur la situation économique du secteur de la charcuterie-salaison-traiteur.

Méthodologie

Sur une période rétrospective de 5 ans, la Banque de France réalise une analyse de la situation économique et financière du secteur de la charcuterie-salaison-traiteur. Elle comprend entre autres une étude des indicateurs généraux d'activité, marges et rentabilité, l'évolution des soldes intermédiaires de gestion, ainsi qu'un diagnostic financier du secteur global (autonomie et structure financière, solvabilité, vulnérabilité...). L'échantillon étudié est constitué des entreprises avec bilan répondant au code APE 10.13A (activité principale : préparation industrielle de produits à base de viande).

Résultats

En 2024, la filière des industries charcutières compte 441 entreprises, pour un effectif global de 27 889 salariés, avec une grande majorité de petites et micro-entreprises (75 %), et un chiffre d'affaires 2024 en hausse de 1,5 %.

Le taux de marge brute d'exploitation des industries charcutières progresse à 4,9 % (+ 1 point). Les fabricants de charcuterie industrielle, comme l'ensemble des industries de la viande, ont repris leurs efforts d'investissement

en 2024. Les entreprises du secteur sont généralement bien dotées en fonds propres. Leur taux d'endettement financier reste maîtrisé, et tend à se réduire. En matière de liquidité, les situations de trésorerie restent plutôt stables avec une légère dégradation. Elles demeurent cependant positives à la clôture de l'exercice.

En 2024, au 31 décembre, 63 % des entreprises de l'industrie charcutière se sont vues attribuées une cotation Banque de France éligible (> 4+). En effet, au cours de cette année, le nombre de défaillances dans l'industrie charcutière a diminué. Pour les premiers mois de 2025, leur niveau tend à se stabiliser, pour l'ensemble des secteurs et des tailles d'entreprises. Du côté des créations d'entreprises, à août 2025, on en comptabilise 5, et une dynamique entrepreneuriale plutôt faible est observée dans la filière.



Veille concurrentielle internationale de la filière porcine 2023



13 pages



Cette étude économique aborde le sujet de la compétitivité de la filière porcine française dans une approche globale, et la confronte aux filières porcines de pays concurrents ou partenaires. La veille mise en place présente de manière synthétique la capacité concurrentielle des principaux pays actifs sur le marché international du porc en 2023, et leur évolution depuis 2018.

Méthodologie

L'analyse se porte sur 19 pays, parmi lesquels 9 pays de l'UE avant le Brexit, 6 pays d'Eurasie et 4 pays américains ; 10 pays sur ces 19 sont exportateurs nets de viande porcine, et 9 sont importateurs. Chacun d'eux est caractérisé par des variables quantitatives, organisées en axes thématiques : 1 - caractéristiques macroéconomiques, 2 - maîtrise des facteurs naturels, 3 - marché intérieur, 4 - coût de production en élevage, 5 - organisation de la filière, 6 - marchés à l'export. Chacune des variables est transformée en un score dont la somme constitue l'indicateur synthétique de veille concurrentielle.

Résultats

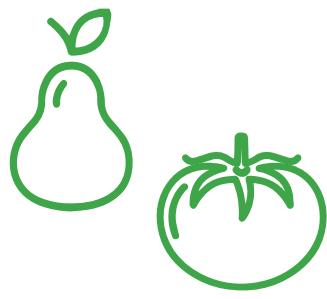
En 2023, la France, avec un score de compétitivité en légère augmentation, atteint la 10^e place, derrière l'Allemagne, la Belgique et la Pologne, mais devant le Royaume-Uni et la Russie.

La France possède des avantages naturels en ce qui concerne la production porcine, puisqu'elle dispose de matières premières et de surfaces abondantes. Mais, malgré une bonne technicité, les élevages français souffrent de coûts de l'énergie en forte hausse, et de prix de

l'alimentation animale élevés par rapport aux autres pays de l'UE.

La baisse de la production porcine française se confirme en 2023, même si par ailleurs la part de marché de la France à l'export reste stable. Cependant, les viandes exportées sont moins bien valorisées en raison d'un degré d'élaboration relativement faible. La promotion du logo VPF – Viande de porc française - est efficace dans la reconquête du marché français, mais a peu d'incidence sur la compétitivité vers les marchés extérieurs.

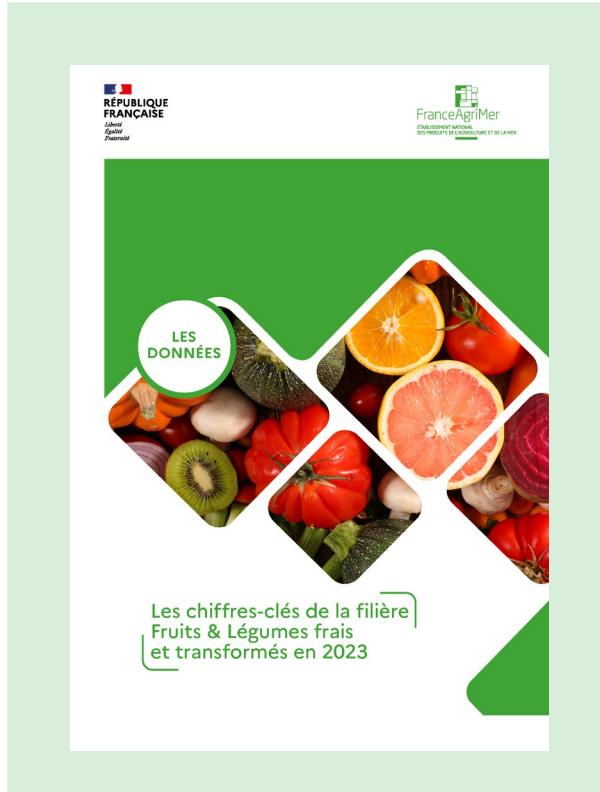
Il en résulte que le solde commercial de l'Hexagone en 2023 est excédentaire en volume, mais déficitaire en valeur.



FRUITS ET LÉGUMES







Les chiffres-clés de la filière Fruits & Légumes frais et transformés en 2023

95 pages



Cette étude présente les principales données sur la filière fruits et légumes en 2023. Elle détaille les données sous forme de tableaux, graphiques ou cartes.

Méthodologie

Les données couvrent la période 2018-2023. Les sources utilisées sont variées : Agreste et l'INSEE pour caractériser la structure de l'appareil de production, FranceAgriMer et la Commission européenne pour l'organisation économique et les aides, les Interprofessions pour les fruits et légumes transformés, l'Agence Bio pour les surfaces en bio, Worldpanel by numerat for la consommation. En outre les données de la douane française et de Trade Data Monitor sont mobilisées pour le commerce extérieur et celles d'Eurostat pour la production dans l'Union européenne.

Résultats

La valeur à la production de la filière fruits, légumes et pommes de terre, frais et transformés est estimée à 11,3 milliards d'euros, en légère baisse (- 2 %) par rapport à 2022, soit 21 % de la valeur des productions végétales et 12 % des productions agricoles.

Les superficies certifiées en agriculture biologique représentent environ 54,2 milliers d'ha en fruits frais et 43,3 milliers d'ha en légumes frais.

L'ensemble des légumes frais couvre une superficie de plus de 272 milliers d'ha pour

un volume de plus de 5,8 millions de tonnes, en légère baisse par rapport à 2022. L'oignon reste la 1^{ère} espèce récoltée en volume devant la carotte et la tomate. Les achats de légumes frais par les ménages sont en légère baisse (- 1,7 %) en volume par rapport à 2022, mais en hausse (+ 4,5 %) en valeur.

Les fruits frais couvrent une surface de plus de 150 milliers d'ha en 2023. Les tonnages récoltés sont en progression (+ 9 %), avec 2,6 millions de tonnes.

Les achats des ménages de fruits frais pour leur consommation à domicile sont en baisse de 2,4 points en 2023.

La pomme de terre de consommation à destination du frais et du transformé reste une production majeure avec une superficie dépassant les 166 milliers d'ha, et un volume produit de plus de 7 millions de tonnes en 2023 (+11 points sur un an). La France est exportatrice nette avec un excédent de 2 millions de tonnes, pour 667 millions d'euros, en 2023. Elle se maintient comme leader mondial des exportations de pommes de terre à l'état frais. La balance commerciale de la France en matière d'échanges de fruits frais reste très déficitaire en 2023 (- 3,7 milliards d'euros), tandis que le déficit commercial des fruits et légumes est établi à 5,2 milliards d'euros en 2023.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Étude conjoncturelle

FranceAgriMer
Établissement public de l'Etat et de la Région
Centre

Interfel
Réseau interprofessionnel des fruits et légumes

ÉTUDES Fruits et Légumes

BAROMETRE CONJONCTUREL DES ENTREPRISES DU COMMERCE DE FRUITS ET LÉGUMES RÉSULTATS 2024 - 2025

Octobre 2025

Etude réalisée par le cabinet AND International pour FranceAgriMer et Interfel.

1. Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte et objectifs

Le fonctionnement régulier des filières des fruits et légumes frais est extrêmement volatil. La crise du Covid-19 l'a bien démontré et a révélé le manque de données économiques pour assurer un suivi conjoncturel des opérateurs de la filière opérant en Italie et Italie. Ces maillons qui sont à l'interface entre la production et la vente aux consommateurs sont essentiels pour le fonctionnement de la filière.

C'est pourquoi plusieurs organisations professionnelles (ANIEFFEL¹, UNCOFI², Saveurs d'Europe³) ont développé, avec l'appui d'Interfel⁴ et de FranceAgriMer, des outils d'observation de la conjoncture qui leur sont propres et qui permettent :

- de mesurer efficacement la performance de leur secteur,
- d'avoir une vision d'ensemble sur les différents maillons de la filière ;
- d'informer les entreprises sur les évolutions conjoncturelles des secteurs d'activité respectifs.

¹ Business to business : ensemble des activités et relations commerciales d'une entreprise visant une clientèle d'entreprise

² Agence des Consommateurs : ensemble des activités et relations commerciales d'une entreprise visant une clientèle de particuliers.

³ Association nationale des expéditeurs et exportateurs de fruits et légumes

⁴ Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes

Méthodologie

La méthodologie repose sur la collecte des données individuelles mensuelles de juillet 2024 à juin 2025 auprès d'un échantillon d'entreprises des 3 maillons (environ 70 entreprises par mois au total) : expéditeurs, grossistes et détaillants spécialisés. Cet échantillon vise à représenter la diversité des entreprises spécialisées dans le commerce de fruits et légumes frais (mais il ne peut pas être considéré comme représentatif de l'ensemble du commerce Inter-entreprises spécialisés).

Dans les trois outils, les deux indicateurs clés sont la valeur des ventes (chiffre d'affaires) et le volume des ventes (tonnage pour les grossistes et expéditeurs ; nombre de tickets pour les détaillants spécialisés). D'autres indicateurs sont proposés, selon les métiers : marge brute, masse salariale, valeur des exportations, par exemple.

1

Baromètre conjoncturel des entreprises du commerce de fruits et légumes

Résultats 2024-2025

 4 pages



Ce baromètre réalisé en partenariat par FranceAgriMer et Interfel, permet de suivre, grâce à des indicateurs de conjoncture mensuelle, l'évolution de l'activité des différents maillons et d'apprécier la santé financière des entreprises, par l'analyse des éléments comptables annuels.

Méthodologie

L'échantillon des entreprises interrogées représente la diversité des entreprises spécialisées en commerce de fruits et légumes frais. La méthodologie repose sur la collecte des données individuelles mensuelles de juillet 2024 à juin 2025 auprès d'un échantillon d'entreprises des 3 maillons : expéditeurs, grossistes et détaillants spécialisés. Les deux indicateurs clés sont la valeur des ventes (chiffre d'affaires - CA) et leur volume (tonnage pour les grossistes et expéditeurs ; nombre de tickets pour les détaillants spécialisés). Une analyse financière est réalisée sur la base des comptes annuels 2024 des répondants, ainsi que d'un échantillon complémentaire.

Résultats

Pour les grossistes, le chiffre d'affaires progresse faiblement, mais le tonnage stagne et les marges reculent, pénalisées par la volatilité des prix et la hausse des charges. Les GASC surpassent les opérateurs de marché, avec des performances et marges bien supérieures.

Pour les expéditeurs, le CA progresse durant 9 mois sur 12, mais prix et volumes fluctuent, avec un rebond marqué au printemps 2025. Les

fruits rebondissent en 2025, les légumes suivent une tendance irrégulière. Malgré une marge brute moyenne de 25 %, la rentabilité reste faible (1,4 % du CA).

Pour les détaillants spécialisés, pour les 9 sociétés répondantes, le CA progresse fin 2024, recule début 2025 puis rebondit au deuxième trimestre 2025 ; le panel consommateur indique néanmoins un recul du CA plus fréquent et plus important. La fréquentation baisse 3 trimestres sur 4. En 2024, malgré une marge brute moyenne de 31 %, le CA et la rentabilité reculent, même si les soldes intermédiaires s'améliorent légèrement.

ÉTUDES Fruits et Légumes

Février 2025

BAROMÈTRE DE CONFIANCE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS - ENQUÊTE 2024

Enquête réalisée par l'institut d'études CSA pour FranceAgriMer et Interfel.

Contexte et objectifs

Bien que l'inflation globale ait ralenti en 2024 (+ 2,0 % contre + 4,9 % en 2023) et + 5,2 % en 2022 d'après l'INSEE, l'année 2024 a été à nouveau marquée par une forte mobilisation des Français concernant leur pouvoir d'achat. L'instabilité politique et économique ont en effet maintenu un climat d'incertitude poussant les Français à rester vigilants quant à leurs dépenses.

L'année 2024 a également été marquée par la forte mobilisation des agriculteurs, qui ont organisé des manifestations et blocages routiers afin de faire entendre leurs revendications.

C'est dans ce contexte particulier qu'Interfel et FranceAgriMer ont réalisé leur 11^{me} mesure du baromètre de confiance envers les fruits et légumes frais dont les objectifs sont de :

1. Mesurer et suivre dans le temps l'évolution de la confiance, des facteurs de réassurance et des sources d'inquiétude associées à la consommation de fruits et légumes frais ;
2. Évaluer l'impact de l'actualité sur la filière et ses comportements d'achat et de consommation.

Méthodologie de l'étude

L'institut d'études CSA a réalisé une enquête en ligne du 21 au 29 novembre 2024, auprès d'un échantillon représentatif de 1 009 Français âgés de 18 ans et plus.

Principaux résultats

Toujours une grande confiance des Français envers les fruits et légumes frais.

Comme observé depuis plusieurs mesures, la confiance envers les produits frais reste élevée et supérieure à celle des autres univers produits (produits transformés, conserves et plats cuisinés).

4 Français sur 10 (40 %) ont tout à fait confiance dans les produits frais, un score stable par rapport à 2023.

Au sein de cet univers, les fruits et légumes arrivent toujours en tête, avec un niveau de confiance élevé et stable pour la 5^{me} année consécutive.

Plus de 9 Français sur 10 (93 %) ont confiance dans les fruits et légumes frais, dont 35 % ont tout à fait confiance. Un très bon niveau de confiance, qui les positionne ex-aequo avec le pain (92 % dont 38 % ont tout à fait confiance).

La part de Français déclarant avoir autant ou plus confiance dans les fruits et légumes frais atteste de ce maintien. Ils sont toujours 3 Français sur 4 (76 %) à indiquer avoir autant confiance qu'avant ; un niveau également similaire à l'an dernier (75 %).

Baromètre de confiance des fruits et légumes frais Enquête 2024

 4 pages



Chaque année FranceAgriMer, en partenariat avec Interfel, réalise un baromètre de la confiance des Français envers les fruits et légumes frais qu'ils consomment, afin de mesurer son évolution, ses leviers, ainsi que leurs sources d'inquiétude. Il évalue également l'impact de l'actualité sur leurs perceptions et comportements d'achat.

Méthodologie

CSA Research a conduit ce baromètre en 2024 via une enquête en ligne du 21 au 29 novembre, auprès de 1 009 individus représentatifs de la population française âgés de 18 ans et plus.

Résultats

Au sein de l'univers des produits frais, les fruits et légumes conservent un niveau de confiance élevé et stable pour la 5^e année consécutive, ce qui les positionne à la même place que le pain (93 %). Cette grande confiance est à nouveau portée principalement par l'origine des produits, citée spontanément comme le premier facteur de réassurance par 33 % des répondants. Il est suivi par les mentions sur l'aspect des produits (26 %) et la maîtrise de l'approvisionnement (17 %).

Le contexte de mobilisation agricole, en 2024, semble avoir réveillé certaines sources d'inquiétude chez les Français. On constate une hausse de la préoccupation concernant l'origine/le manque de traçabilité des fruits et légumes frais (raison essentielle de non-confiance, citée spontanément par 28 % des consommateurs, alors que cet indicateur était en recul ou stable depuis plusieurs années). Elle semble en outre avoir eu un impact sur celle

des résidus de pesticides : cette année, 41 % des Français se déclarent très inquiets vis-à-vis des résidus de pesticides.

Sur le plan du pouvoir d'achat, on relève des signaux positifs : une hausse de la satisfaction du prix, un ralentissement de la limitation de la consommation, et une stabilisation du « glissement de gamme ». En effet, en 2025, 90 % des consommateurs ayant réduit leurs achats de fruits et légumes avec labels/logos ou d'origine France/locale depuis le début de l'inflation en 2021 (62 % des Français), envisagent au cours de l'année à venir de maintenir ou reprendre ce type d'achat.

Cependant, pour la 3^e année consécutive, le prix se positionne toujours à la 2^e place du classement des critères de choix lors des achats de fruits et légumes frais, derrière la provenance/origine et la saisonnalité (1^{ers}, ex-aequo). Le critère prix reste ainsi déterminant.

Cette 11^e mesure du baromètre montre qu'une nouvelle fois, les fruits et légumes frais bénéficient auprès des Français d'une forte confiance, malgré le réveil de certaines inquiétudes concernant l'origine et les résidus de pesticides. S'agissant de l'incidence du pouvoir d'achat, on relève des signaux positifs.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Zéro
Déchet
Partout

FranceAgriMer
L'ENSEIGNEMENT NATIONAUX
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

ÉTUDES Fruits et Légumes

Usages et attitudes des consommateurs à l'égard de la pomme de terre de conservation et de la pomme de terre de primeur 2024

Étude co-financée par FranceAgriMer et le CNIPT et réalisée par le cabinet OpinionWay

Deux études sur les « Usages et Attitudes des Français » ont été réalisées en 2024 : l'une vis-à-vis de la pomme de terre de conservation et l'autre vis-à-vis de la pomme de terre de primeur. Ces études ont été menées par OpinionWay et co-financées par le CNIPT et FranceAgriMer.

L'étude « Usages et attitudes des Français vis-à-vis de la pomme de terre de conservation 2024 » a pour but de faire un état des lieux, 8 ans après la première vague de mesure (2016), des perceptions des pratiques, des usages et attitudes, ainsi que des stratégies d'achat vis-à-vis de la pomme de terre de conservation. Les résultats sont comparés avec ceux de la première étude, dirigée à ce de la dernière vague d'enquête réalisée en 2021. Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 054 personnes responsables ou co-responsables des achats alimentaires du foyer, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus en termes de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de taille d'agglomération et de région de résidence. L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 21 novembre 2024.

De même, l'étude « Usages et attitudes des Français vis-à-vis de la pomme de terre de primeur 2024 » a aussi pour but de faire un état des lieux, 10 ans après la première vague de mesure (2014), des perceptions des pratiques, des usages et attitudes, ainsi que des stratégies d'achat vis-à-vis de la pomme de terre de primeur. Les résultats sont comparés avec ceux de la première étude, réalisée auprès d'un échantillon de 1 029 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus en termes de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de taille d'agglomération et de région de résidence. L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne du 27 juin au 8 juillet 2024.

1. Usages et Attitudes vis-à-vis de la pomme de terre de conservation 2024.

La pomme de terre est toujours l'aliment préféré des Français. La pomme de terre reste l'aliment préféré des Français, ainsi 61% des Français interrogés déclarent la pomme de terre comme leur aliment préféré, ils étaient 55% en 2021. Avec une note moyenne de 8,6/10, la pomme de terre a une très bonne image auprès des Français, image qui progresse continuellement depuis 2016. La pomme de terre se positionne devant les pâtes et le riz.

Usages et attitudes des consommateurs à l'égard de la pomme de terre de conservation et de la pomme de terre de primeur 2024



6 pages



Cette étude présente un état des lieux des usages de la pomme de terre de conservation et de primeur pour en déterminer l'état des connaissances, les habitudes d'achat, l'image, ainsi que pour mesurer les évolutions de ces critères.

Méthodologie

Les deux études ont été réalisées à partir de l'analyse d'échantillons représentatifs de la population française interrogés en 2024 par questionnaire auto-administré en ligne.

Résultats

- Usages et attitudes des Français vis-à-vis de la pomme de terre de conservation 2024.

La pomme de terre conserve une excellente image, en progression depuis 2016, devant les pâtes et le riz, mais derrière les légumes frais. Les principales raisons d'achat résident dans son goût et sa facilité de préparation. Les consommateurs l'achètent majoritairement en hyper/supermarché. En tant que produit brut, elle est considérée comme un aliment sain. Malgré la hausse des prix sur la période étudiée, elle reste attractive et bon marché. Le critère d'achat principal est le prix (63 %), suivi de l'indication d'usage (39 %) et de l'aspect (37 %). En bio, le principal frein à l'achat reste le prix. Les Français se sentent de plus en plus informés sur ce produit, et sont de plus en plus soucieux de son pays d'origine (69 %), voire de sa région (63 %). Le canal privilégié pour l'achat en bio est également l'hyper/supermarché. 41 % des

Français déclarent acheter de la pomme de terre bio, et 59 % ne trouvent pas gênant l'apparition de germination sur les tubercules.

- Usages et attitudes des Français vis-à-vis de la pomme de terre de primeur 2024.

La notoriété des pommes de terre de primeur est bonne, stable par rapport à 2016. Néanmoins les connaissances de certaines de ses caractéristiques (disponibilité, calibre, qualités organoleptiques) sont en recul. Leur achat, comme celui des pommes de terre de conservation, se fait majoritairement en hyper/supermarché (53 %). Cependant, on observe plus de mixité dans les lieux d'achat pour celles de primeur : 41 % des achats se font au marché/en magasin primeur, et 27 % en magasin spécialisé en fruits et légumes. Cet achat est motivé par le goût (64 %) et parce que c'est un produit saisonnier (45 %). Les Français les achètent surtout en vrac (59 %), et 41 % déclarent les acheter pré-emballées. Le prix reste le premier critère de choix, suivi de l'origine. Les principales raisons de non-achat de pommes de terre sont le manque de besoin et la non-présence à l'esprit.

Les pommes de terre, aliment préféré des Français, bénéficient d'une très bonne image. Il est à noter que ces derniers sont en demande d'informations sur l'origine, plutôt que sur les variétés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
L'Etat gère l'avenir

FranceAgriMer
Établissement national de l'agriculture et de la nature

Interfel
Institut national de l'alimentation et des cultures

ÉTUDES Fruits et Légumes

• Novembre 2025

ÉTUDE SUR LES PERTES DANS LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES ET SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Étude réalisée par le cabinet Ceresco en collaboration avec l'INRAE pour FranceAgriMer et Interfel.

Introduction et contexte

La question des pertes et du gaspillage alimentaire s'est imposée ces dernières années comme un enjeu majeur, tant sur le plan économique qu'environnemental et sociétal. Dans le secteur des fruits et légumes frais, cette problématique a été largement débattue dans les entreprises car elle revêt une importance particulière : la filière est soumise à de fortes contraintes liées à la nature périssable des produits, à la variabilité des récoltes, aux exigences de qualité et de commercialisation, ainsi qu'aux attentes croissantes des consommateurs et des pouvoirs publics en matière de lutte contre le gaspillage.

L'étude présentée s'inscrit dans la continuité de travaux menés depuis une dizaine d'années, notamment l'étude menée par le cabinet Gressard Consultants en 2015 « Pertes alimentaires dans la filière fruits et légumes » ou encore l'étude « pertes et gaspillages

alimentaires » menée par l'ADEME en 2016, qui ont permis de poser les premiers jalons d'une quantification des pertes et gaspillages à l'échelle de la filière. Cependant, le contexte évolue : les acteurs sont confrontés à une intensification des aléas climatiques et sanitaires, à une pression accrue sur la compétitivité et la rentabilité, et à une évolution des pratiques de consommation. Par ailleurs, le cadre réglementaire s'est renforcé, avec des objectifs ambitieux fixés au niveau national et européen pour réduire le gaspillage alimentaire.

Façade à ces défis, la filière fruits et légumes frais souhaite renforcer son suivi après une première étude menée en 2015. L'étude s'attache à décrire l'ensemble des débouchés, quantifier les volumes concernés à chaque étape de la chaîne, analyser les destinations vers lesquelles ces produits sont redirigés et comprendre les causes majeures de ces phénomènes. Elle vise également à recenser les leviers et formuler des recommandations en vue d'améliorer la gestion des produits et limiter les pertes et gaspillages.

l'étude réalisée pour le compte de FranceAgriMer, Interfel, FNCCR et l'ONCET ; schéma synthétique de l'étude disponible à cette adresse : <https://www.interfel.com/services/documentation/plaquette-pertes-alimentaires/>

Étude sur les pertes dans la filière fruits et légumes et sur le gaspillage alimentaire



6 pages



Cette étude, menée par FranceAgriMer et Interfel, et réalisée par Ceresco, s'attache à décrire les débouchés des fruits et légumes écartés du frais, quantifier leurs volumes à chaque étape de la chaîne (production, distribution et consommation), en les comparant avec une étude de 2015, en vue de comprendre les causes majeures de ces phénomènes et d'analyser leurs destinations. Elle vise également à recenser des leviers d'amélioration et à formuler des recommandations.

Méthodologie

L'approche est à la fois quantitative et qualitative, combinant des entretiens de cadrage avec des experts, une analyse bibliographique, des ateliers de travail, ainsi que des entretiens et une enquête en ligne auprès des opérateurs économiques. 95 professionnels ont été interrogés, et 800 consommateurs ont été enquêtés pour établir leurs habitudes d'achat, de consommation et de gaspillage.

Résultats

Les taux de pertes et gaspillages sont relativement stables par rapport à 2015. À l'échelle de la filière, le taux de produits écartés est estimé à 30 %, dont 12 % de pertes et gaspillages non valorisés. L'étude montre que c'est l'amont de la filière qui gère l'essentiel des écarts. Les pertes et gaspillages au stade de la consommation s'élèvent à 31 %.

La destination des produits écartés diffère selon les maillons. En amont, la transformation est leur première destination, suivie par celle des fruits et légumes qui restent ou reviennent au champ.

En aval, le don et la méthanisation gagnent de l'importance.

Les causes de pertes et gaspillages alimentaires varient selon les acteurs : ravageurs et pathogènes pour les producteurs, invendus (déséquilibre offre-demande) pour les premiers metteurs en marché, non-conformité pour le gros, et mauvaise qualité initiale (produits trop mûrs ou abîmés) pour les points de vente.

Les entretiens menés auprès des professionnels ont mis en lumière plusieurs leviers d'action pour améliorer les processus existants, tout en révélant un constat partagé : pris isolément, chacun de ces leviers apparaît insuffisant pour répondre aux enjeux actuels.



Prospective filière française de la pomme de terre 2040-45

208 pages



L'exercice de prospective consiste à élaborer des scénarios susceptibles d'éclairer les choix stratégiques. Sa méthodologie spécifique ne prétend pas prédire l'avenir, mais s'attache à anticiper différentes évolutions et situations que l'on pourrait rencontrer, sans préjuger de leur caractère probable, souhaitable ou au contraire redoutable.

Méthodologie

Le travail a pour base la méthode SYSPAHHM formalisée à l'INRA par M. et C. Sebillotte. Elle repose sur la représentation commune du système étudié, sur l'identification des problématiques porteuses d'enjeux pour son avenir, et sur la rédaction d'hypothèses combinées en scénarios.

Résultats

Le groupe de travail a identifié des sujets porteurs d'enjeux qui ont fait l'objet d'exposés de la part d'experts. Ces exposés ont fait émerger des hypothèses clés pour l'avenir, exprimées en recto et en verso, dont les combinaisons constituent ensuite l'armature des différents scénarios de futur possibles.

Ces hypothèses ne sont pas uniquement tendancielles, elles incluent également des signaux faibles mais potentiellement porteurs de ruptures sensibles. 49 hypothèses ont été sélectionnées. Puis, les relations d'influences-dépendances entre elles ont été identifiées, pour permettre la création d'agrégats aux liens réciproques les plus marqués, tant en recto qu'en verso. En liant l'ensemble des agrégats aux thématiques spécialisées, se dessine la trame de

scénarios interdisciplinaires. À l'issue d'une phase de réduction de la complexité, l'exercice de prospective produit 4 scénarios d'évolution de la filière française de la pomme de terre à l'horizon 2040-2045 :

- « Innovation variétale pour une filière amont dynamique » : comment adapter la production au changement climatique et aux enjeux environnementaux dans un marché du transformé de plus en plus porteur ?
- « Filière pomme de terre en décroissance contrainte » : comment développer une filière marquée par la rareté des intrants et une délocalisation de la production ?
- « Impasses techniques et climatiques pour une filière en repli » : comment relancer une filière qui a tardé à s'adapter au changement climatique et qui perd des débouchés ?
- « Sobriété réussie pour la production et demande au rendez-vous » : quelles innovations pour faciliter les transitions climatiques, numériques et s'adapter à la demande mondiale ?

Ces scénarios ont été mis en débat avec les acteurs de la filière en janvier 2025 de façon à nourrir leur réflexion stratégique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉTUDES Fruits et Légumes

Janvier 2026

Observatoire des exploitations fruitières - Données 2024

Réalisation de l'étude

- Pilotage et financement : FranceAgriMer,
- FNPF et CTIFL
- Exécution : CERFRANCE

L'observation d'un échantillon constant d'exploitations donne des indicateurs sur la santé économique des exploitations. Cet échantillon vise à représenter la diversité des modèles d'exploitations à dominante fruitière. **Les résultats de l'observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production de fruits.**

L'étude s'appuie sur trois types de données :

- Des données comptables**, qui permettent de suivre les charges, le produit brut et le revenu des exploitations.
- Des données extra comptables** qui explicitent les pratiques et la gestion de l'exploitation, la structure des coûts, notamment la main-d'œuvre.
- Des données financières** qui permettent de situer les exploitations vis-à-vis du risque financier et d'éclairer leurs choix stratégiques.

Méthodologie

Base de l'enquête

- 337 exploitations enquêtées en 2025 sur les données comptables 2024 et 2023 ;
- 12 départements participants (cf. carte ci-dessous)

L'enquête est national et constituée de 337 exploitations. Il a été choisi de manière à être le plus représentatif possible par rapport au dernier recensement agricole (Surface Agricole Utile - SAU, nombre d'Unités de Travail Agricole - UTA, répartition géographique, espèce cultivée...).

Les exploitations sont spécialisées en arboriculture, 60 % au moins du produit brut total

est issu du verger. Les résultats sont analysés selon une typologie qui prend en compte l'espèce fruitière dominante, la dimension de l'exploitation et son niveau de spécialisation fruitière.

Le résultat de l'enquête est présenté pour des sous-échantillons par spécialisation fruitière :

- Ensemble des exploitations
- Type 1 : spécialisées pêche
- Type 2 : spécialisées pomme
- Type 3 : spécialisées abricot
- Type 4 : spécialisées kiwi
- Type 5 : diversifiées et autres spécialisations
- Type 7 : échantillon prune de table
- Type 8 : échantillon prune d'ente
- Type 6 : diversifiées et autres spécialisations

Pour les types 1 à 8, deux tiers au moins du produit brut arboculture proviennent de l'espèce étudiée.

Cette typologie garantit une vision stable, claire et interprétable de la population. Elle sert de guide pour l'observation, l'interprétation et l'analyse des résultats, ainsi qu'un suivi historique des données. Malgré les variabilités intra-classes, elle permet de

Observatoire des exploitations fruitières

Données 2024

12 pages



Cet observatoire, réalisé par CERFRANCE et cofinancé par FranceAgriMer, la FNPF et le CTIFL, synthétise l'analyse des données comptables, extracomptables et financières d'un échantillon constant, donnant des indicateurs sur la santé économique des exploitations fruitières en 2024. Cet échantillon vise à représenter la diversité des modèles d'exploitations à dominante fruitière.

Méthodologie

L'étude s'appuie sur des données comptables, des données extracomptables et des données financières. L'échantillon national de 337 exploitations a été constitué pour refléter au mieux les données du dernier recensement agricole (surfaces, nombre d'UTA, répartition géographique, espèce cultivée...). Les exploitations sont spécialisées en arboriculture : 60 % au moins du produit brut total est issu du verger. Les résultats sont analysés selon une typologie (8 types spécialisés) qui prend en compte l'espèce fruitière dominante ainsi que la dimension de l'exploitation et son niveau de spécialisation fruitière.

Résultats

En 2024, les exploitations enregistrent en moyenne un bénéfice, avec un résultat courant positif et en légère hausse par rapport à 2023.

La main-d'œuvre salariée reste la première dépense (34 %), suivie par la gestion (fermage, assurances, taxes, etc.) à 23 %. Viennent ensuite le matériel et les bâtiments (carburants, amortissements, entretien, etc.) à 19 %, les approvisionnements à 15 %, et la main-d'œuvre familiale (cotisations sociales incluses) à 9 %.

Cette année, la hausse des coûts de main-d'œuvre est limitée, tandis que la maîtrise des charges de gestion (-27 %) compense les autres augmentations.

Les résultats varient fortement selon les types spécialisés. Les sous-échantillons abricots, cerises et prunes (de table et d'ente) affichent des rentabilités négatives. À l'inverse, pêches, kiwis, pommes, ainsi que les exploitations du groupe « diversifiés et autres spécialisés », dégagent des résultats positifs. Seules les prunes d'ente et les pommes voient leur rentabilité progresser. Les « diversifiés et autres spécialisés », grâce à ses bons résultats, soutiennent la moyenne globale.

Globalement stable, la situation financière montre cependant une légère augmentation du risque : 16 % des exploitations sont désormais en risque moyen ou élevé. Sur trois ans, 60 % des exploitations sont en phase de développement, contre 20 % en déclin – une proportion plus élevée qu'avant, signe d'une filière fragilisée par des résultats successifs médiocres.

RNM
RÉSEAU
DES NOUVELLES
DES MARCHÉS

LES SALADES D'HIVER EN 2024-2025

>>> BILAN DE CAMPAGNE

Faits marquants

Une dynamique de prix élevée par rapport à la campagne précédente débute avec des volumes très limités et des niveaux de disponibilité. La production mondiale en hiver est en puissance à partir de janvier, décalquant le marché et faisant baisser les prix.

Sur la campagne 2024-2025, entraînée à cette situation, les producteurs inversent leur cycle de plantations pour répondre à une demande de saison et une présence mondiale à partir de fin janvier. Cette stratégie ayant été adoptée par un grand nombre d'exploitants, le cours du marché est supérieur de celui de la campagne précédente. En conséquence, les prix sont particulièrement élevés au début de saison, et élevés voire très élevés sur la deuxième partie de campagne. Ainsi, le cours moyen de la Batavia blonde du Roussillon sur la période novembre-décembre 2024 est inférieur de 10 % à celui de la même période 2023, mais le cours moyen 2024-2025 démarre avec une baisse de 16 % à celui de 2023-2024.

Autre exemple : la Feuille de chêne blonde du Sud-Est est expédiée à un niveau moyen de 0,66 €/kg dans la période novembre-décembre 2023 contre 0,66 €/kg dans la même période de 2024, soit une baisse de 10 % à ce niveau. La cause de la campagne 2024-2025 est cependant supérieure de 27 % à celui de la précédente.

Ces deux exemples illustrent les nombreux niveaux de prix pratiqués sur la deuxième partie de la saison, reflétant une production déficiente sans que d'éventuels événements météorologiques ou exceptionnels n'en soient la cause.

Pris moyens au stade d'expédition
départ bassins Roussillon et Sud-Est (€ HT/tpce)

Produit	2024-2025	Moyenne quinquennale olympique
Roussillon Batavia blonde	0,70	0,57
Sud-Est Batavia blonde	0,74	0,58
Sud-Est Feuille de chêne blonde	0,79	0,58
Sud-Est Feuille de chêne rouge	0,84	0,69
Sud-Est Lollo-blanche	0,63	0,63
Sud-Est Lollo rouge	0,85	0,61
Sud-Est Icius pomme	0,76	0,54

source RNM ● 2024-2025 ■ moyenne quinquennale olympique

Des cours largement supérieurs à la moyenne quinquennale olympique (de 19 à 39 %).

SOMMAIRE

- Déroulement de la campagne page 2
- Prix au stade détail page 2
- D'une campagne à l'autre page 3
- Chiffres indispensables page 4

Retrouvez ce bilan sur notre site RNM.fr en scannant ce QR code

Bilans de campagne fruits et légumes du RNM



Ces bilans ont pour objectif de décrire et d'analyser la dernière campagne d'un produit, de donner des informations économiques permettant de comprendre le marché et de situer la campagne par rapport aux campagnes précédentes, ainsi que de positionner les produits origine France par rapport à des produits concurrents.

Méthodologie

Toute l'année, les enquêteurs du RNM, répartis sur toute la France métropolitaine dans 13 centres RNM hébergés au sein des DRAAF, enquêtent afin de recueillir des informations économiques sur l'évolution des marchés des fruits et légumes frais. Les enquêtes se font auprès des opérateurs professionnels à différents stades de commercialisation : stade production, expédition, importation, sur les marchés de gros et au stade détail.

Les informations recueillies quotidiennement sur le terrain ou par téléphone permettent aux enquêteurs de publier chaque jour des informations économiques sur les produits qu'ils enquêtent : cotations, prix au stade détail et conjonctures. Le recueil de ces informations au quotidien complété par des données de commerce extérieur et de consommation permet de faire une analyse du déroulé de la campagne.

Résultats

Une première partie recense les faits marquants qui ont émaillé la campagne de commercialisation. Ils peuvent porter, selon les produits, sur le niveau de l'offre, la disponibilité

des variétés, l'évolution de la demande, les aléas climatiques, etc.

Une deuxième partie décrit précisément le déroulement de la campagne mois par mois, avec des informations concernant les différents bassins de production.

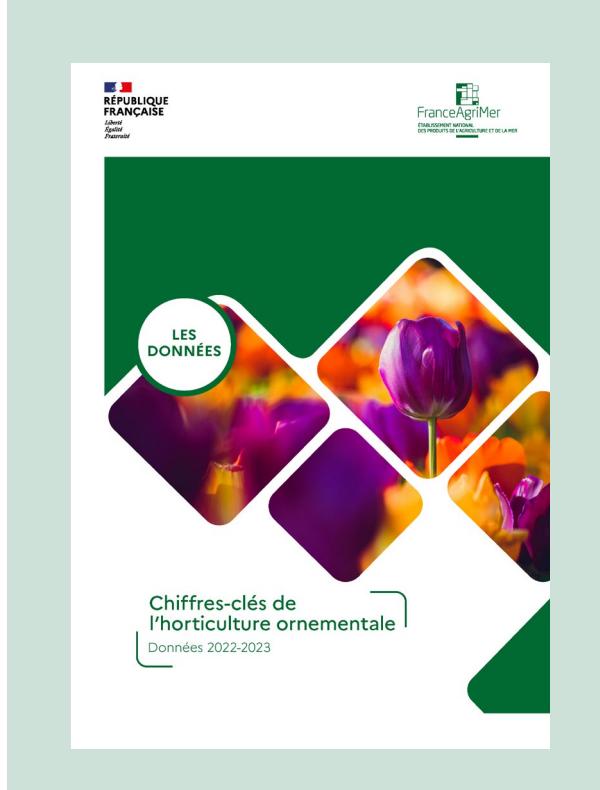
Enfin, en dernière partie, les données économiques importantes et les chiffres clés sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques, pour comprendre la situation des marchés et permettre de comparer le déroulé de la campagne à ceux des campagnes précédentes, ou encore d'analyser la situation concurrentielle des produits français par rapport à d'autres origines. Sont ainsi présentés selon les produits : les volumes de production, le niveau des échanges à l'importation ou à l'exportation, les cours à différents stades de commercialisation pour la France ainsi que pour d'autres pays de l'Union européenne et de pays tiers.



HORTICULTURE







Chiffres-clés de l'horticulture ornementale

Données 2022-2023



55 pages



Chaque année, FranceAgriMer analyse les chiffres-clés de la filière horticole comprenant les données de production, de consommation et de commerce extérieur sur les marchés français, européen et mondial.

Méthodologie

En fonction de la disponibilité, les données peuvent être arrêtées aux années 2020, 2021, 2022, 2023, mais en présentant toujours la donnée la plus récente.

Elles proviennent de diverses sources : Recensement Général Agricole 2020, Observatoire économique et structurel des exploitations horticoles et pépinières, Observatoire financier, douane française, Eurostat, VALHOR, Agreste, panel consommateurs réalisé par Worldpanel by numerator, Insee, etc.

Résultats

Le nombre d'exploitations horticoles en France a connu des variations récentes. En 2021, il y avait 7 060 exploitations en fleurs et horticulture diverse, en hausse de 3,1 % par rapport à 2020. Elles représentent 1,82 % de l'ensemble des exploitations agricoles.

L'emploi dans ce secteur est en croissance. En 2021, 29 960 ETP étaient mobilisés dans les exploitations horticoles, en hausse de 4,8 % par rapport à 2020.

En 2022, le chiffre d'affaires total des jardineries et graineteries était de 3,25 milliards d'euros HT. Le secteur des fleuristes est structuré et diversifié. En 2023, il y avait 7 460 entreprises de fleuristes,

générant un chiffre d'affaires de 1,52 milliard d'euros HT. Les fleurs coupées représentent 75 % des ventes des fleuristes.

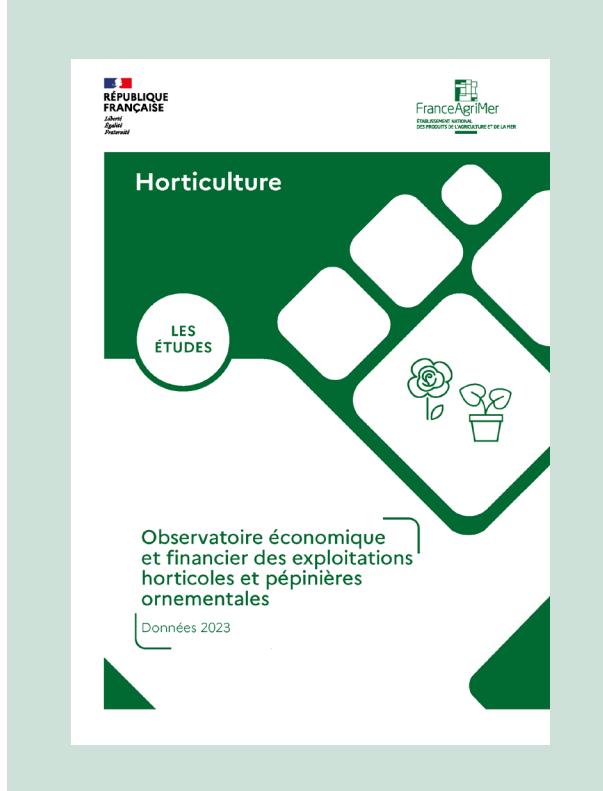
Le secteur du paysage en France a connu une croissance significative en 2022, avec un nombre d'entreprises et d'actifs en hausse. Pour 32 450 entreprises alors recensées, on dénombre 132 100 actifs, en hausse de 20 % par rapport à 2021. Leur chiffre d'affaires total est estimé à 7,7 milliards d'euros HT.

Les paysagistes concepteurs et assimilés ont un profil professionnel bien défini, en majorité dans le secteur privé. Sur 3 950 paysagistes concepteurs en activité, 3 850 sont dans le privé. 91 % des paysagistes travaillent dans des agences de paysagistes concepteurs.

Les achats de végétaux par les Français ont montré des tendances variées, avec une baisse des volumes mais une légère augmentation des budgets, et toujours une prévalence des végétaux d'extérieur.

La production horticole en France se révèle stable, tandis que la production européenne montre des variations. En valeur, elle est estimée à 2,77 milliards d'euros en 2023, soit 6 % de la production totale de l'UE.

La filière française est toujours dépendante de ses importations (en légère baisse), et sa balance commerciale demeure déficitaire en 2023.



Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières ornementales

Données 2023



30 pages



Cet observatoire, réalisé par Cerfrance et financé par FranceAgriMer, a été mis en place à partir des résultats des exercices comptables des exploitations horticoles et pépinières depuis 2007/2008. Ce suivi de la santé financière des exploitations horticoles et pépinières est reconduit tous les ans. Son objectif est de suivre dans la durée des éléments de produit brut, de charges, de revenu et de santé financière des entreprises, ainsi que d'évaluer les évolutions et d'étudier les trajectoires financières selon différentes typologies.

Méthodologie

L'étude se base sur un panel de 280 entreprises spécialisées en horticulture et pépinière dont le chiffre d'affaires horticole ou pépinière représente au moins 80 % du chiffre d'affaires total.

Les entreprises sont segmentées en fonction de l'approche métier : pépinières de plein champ (PC), pépinières hors sol (HS), entreprises horticoles, exploitations de « fleurs coupées » ainsi qu'en fonction du mode principal de commercialisation.

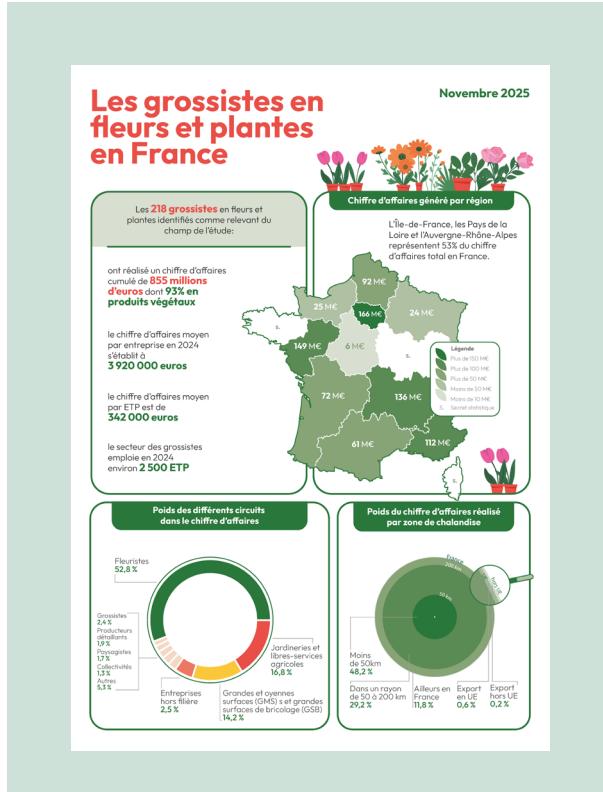
Résultats

Les résultats 2023 sont en retrait pour 2 raisons majeures. Dans un premier temps, les produits sont en stagnation, malgré la hausse probable des prix de vente. Dans un second temps, les charges fixes sont en hausse marquée, notamment sur les postes main d'œuvre et amortissements.

Les résultats restent cependant dans la tendance des dernières années, hors année 2021 exceptionnelle. En effet, l'année 2021 a enregistré des résultats historiquement élevés, portés par une conjoncture particulièrement

favorable à la filière du végétal, marquée par une hausse de la consommation liée aux confinements et au désir des Français de s'entourer de vert.

La CAF est en baisse sur les structures, mais elle reste globalement positive sur tous les métiers : de 900 € à 14 800 € en moyenne selon les groupes. La dynamique d'investissements se tasse après deux années positives post-Covid, mais elle reste positive, à plus de 25 000 € en moyenne par entreprise. Les prélèvements privés sont en retrait. La conjoncture a globalement été similaire pour tous les métiers. Côté modes de commercialisation, les structures des ventes en circuits court semblent avoir mieux maintenu leurs résultats. La santé économique et financière des structures reste globalement positive, mais un tiers des entreprises demeure en situation fragile.



Chiffres clés des grossistes en fleurs coupées, feuillages frais et plantes ornementales

Données 2024



4 pages



Cette étude met à jour, pour l'année 2024, les chiffres clés sur le secteur du commerce de gros des fleurs et plantes ornementales, établis pour la première fois en 2016 puis actualisés en 2019. Elle porte sur les données structurelles des gammes commercialisées, la ventilation de leurs débouchés par circuits et par zones géographiques, sur l'approvisionnement des grossistes, sur le positionnement des entreprises ainsi que sur les informations qualitatives et les enjeux actuels du secteur.

Méthodologie

Le périmètre de l'étude représente les entreprises dont l'activité principale ou exclusive est le commerce de gros de fleurs et plantes ornementales, d'intérieur ou d'extérieur, fraîches (fleurs coupées) ou vivantes (plantes en pots), ayant leur siège social en France métropolitaine (DROM exclus). Les données publiques des entreprises de l'échantillon ont été collectées. En complément, une enquête déclarative leur a été adressée.

Résultats

Les résultats de l'enquête confirment une tendance structurelle à la concentration : entre 2019 et 2024, le nombre d'entreprises a reculé de 24 %, tandis que leur chiffre d'affaires total progressait de 10 %. Le chiffre d'affaires moyen par entreprise enregistre ainsi une hausse de 44 % sur la période. Le secteur représente environ 2 500 ETP en 2024.

Le vieillissement des chefs d'entreprise (avec un âge moyen de 54 ans), le manque de repreneurs identifiés, les difficultés administratives et la prudence des financeurs sont des freins évoqués par les répondants à leurs perspectives de transmission ou de cession.

Les priorités stratégiques exprimées par les grossistes illustrent leur volonté d'innovation et d'adaptation : digitalisation, traçabilité, logistique du dernier kilomètre. La zone de chalandise, très resserrée autour d'un périmètre local-régional, confirme leur rôle territorial : 87 % du chiffre d'affaires se réalise à moins de 200 km.

Enfin, l'étude met en évidence une certaine stabilité des circuits de distribution, fleuristes en tête, suivis des jardineries et des libres-services agricoles. Le renforcement notable des circuits GMS/GSB est en outre une preuve de l'évolution des pratiques de consommation.



Les achats d'arbres, plantes et fleurs des français en 2024



101 pages



Cette étude décrit l'évolution des achats de végétaux en 2024, par rapport aux années précédentes.

Méthodologie

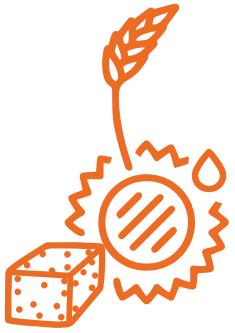
Les résultats sont issus de sondages réalisés auprès d'un échantillon constant de foyers représentatifs des résidents en France métropolitaine.

Résultats

Après les effets de la crise sanitaire de 2020, l'année 2022 avait marqué un retour à la normale. Mais l'année 2023 s'est caractérisée par une situation économique tendue, une inflation bien présente et des consommateurs prudents en termes d'achats.

En 2024, les efforts pour stabiliser l'économie ont commencé à porter leurs fruits, avec une légère baisse de l'inflation et une reprise progressive de la consommation, laissant tout de même des traces durables dans les habitudes de dépense.

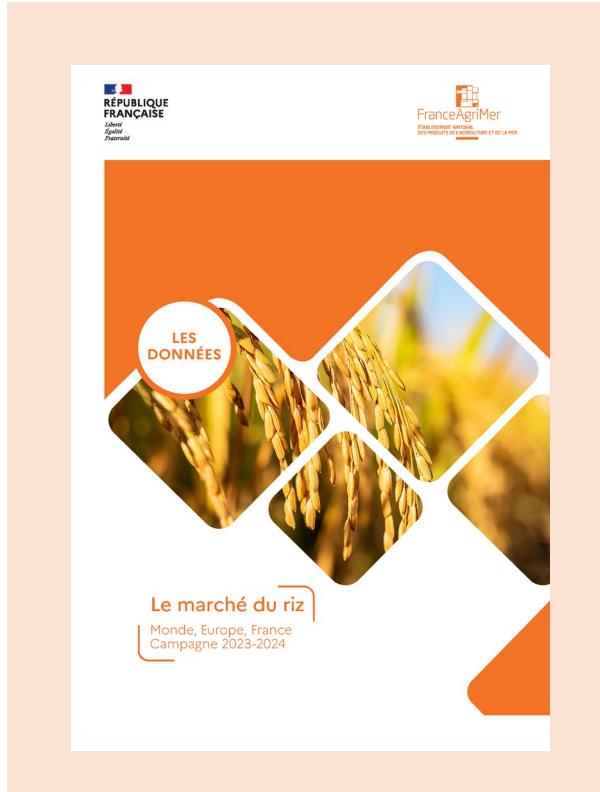
Dans ce contexte d'évolution structurelle du marché, il est crucial de disposer d'un bilan annuel des achats et dépenses en végétaux des Français, et d'analyser leurs nouveaux comportements d'achats ainsi que les opportunités qui pourraient se dessiner.



GRANDES CULTURES







Le marché du riz

Monde, Europe, France

Campagne 2023-2024



58 pages



Cette étude a pour objectif de présenter les données du marché du riz, ainsi que son évolution, à l'échelle mondiale, européenne et nationale pour la campagne 2023/24.

Méthodologie

L'étude se fonde sur l'analyse des données issues de diverses sources, publiques, telles que le Conseil International des Céréales pour les données internationales, les services de l'Union européenne pour les données des États membres, et la Douane française ou le Ministère de l'Agriculture pour les données françaises, mais aussi privées, plus particulièrement issues des syndicats professionnels tant en France qu'à l'étranger.

Résultats

La production mondiale de riz en 2023-24 atteint un record de 524 Mt en raison tant de l'extension des surfaces que de la hausse des volumes produits, notamment au Pakistan et aux États-Unis. Les utilisations mondiales se maintiennent à 523 Mt, freinées par une offre instable et des prix élevés, en lien avec la politique indienne de restriction des échanges. Cette politique, écartant l'Inde des flux internationaux, stimule la concurrence, et les échanges s'élèvent à 56 Mt. Conséquentes, les réserves mondiales de 173 Mt sont soutenues par les provisions indiennes.

Dans l'Union européenne, la production de riz paddy, portée par de meilleurs rendements,

progresse de 8 % et s'établit à 2 Mt mais reflète des dynamiques inverses, l'Espagne enregistrant une baisse de 7 % quand l'Italie progresse de 12 %. Estimées à 2 Mt, les utilisations nécessitent près de 1,5 Mt d'importations (hors brisures) dont 85 % de riz Indica. L'Italie domine les exportations vers les pays tiers, quoiqu'en légère baisse, et le Royaume-Uni reste le principal client de l'UE. Les stocks de fin de campagne progressent à 558 000 t.

En France, les surfaces se développent, atteignant 11 900 ha, concentrés dans les Bouches-du-Rhône (83 %) et le Gard (16 %), quasi intégralement sous IGP Riz de Camargue et à 95 % en variété Japonica. Malgré une baisse des rendements due au décalage de la période de récolte, la production dépasse 41 000 t de riz blanchi. Les utilisations, à 510 000 t, nettement inférieures à la moyenne quinquennale, reflètent une baisse de la consommation, affectée par l'inflation. Le recours aux importations n'en demeure pas moins nécessaire ; celles-ci proviennent pour 54 % des pays tiers, principalement du Cambodge et de Thaïlande, et pour 46 % de l'UE. Avec des disponibilités en hausse et une moindre consommation, le stock de fin de campagne double par rapport à la campagne dernière.



Prospective des grandes cultures face au changement climatique



Rapport : 243 pages
Synthèse : 20 pages



Suite au Varenne de l'eau, les organisations professionnelles siégeant au conseil spécialisé Grandes cultures de FranceAgriMer ont réalisé un exercice de prospective sur leurs filières face au changement climatique. L'objet de cette étude, menée par FranceAgriMer, est d'élaborer des scénarios de futurs possibles qui puissent servir aux décideurs de la filière, en vue de l'élaboration de stratégies d'adaptation au changement climatique.

Méthodologie

La prospective est un exercice de co-construction de scénarios d'avenir à long terme qui incombe à un groupe spécifiquement constitué de professionnels de la filière et d'experts. Pour élaborer les 5 scénarios, le groupe a construit une représentation systémique des filières « grandes cultures » et a constitué une liste de 260 hypothèses d'évolution, dont 53 ont été retenues comme les plus importantes pour l'avenir et ont servi de base à la construction des scénarios.

Chaque scénario est une histoire plausible et cohérente, ni vraie ni fausse et qui n'est pas probabilisable mais suffisamment pertinente pour provoquer la réaction des acteurs. La prospective ne prétend donc pas prédire l'avenir mais s'attache à permettre d'anticiper différentes situations que l'on pourrait rencontrer, sans préjuger de leur caractère probable, souhaitable ou au contraire redoutable.

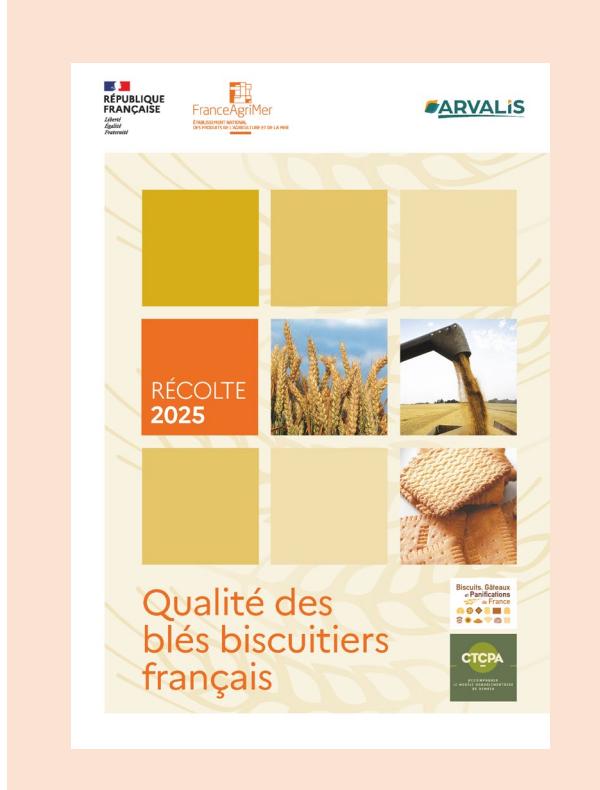
Résultats

Les cinq scénarios sont les suivants :

- « diversification bas intrants », qui exerce peu de pressions sur les ressources, et tourné en priorité vers le marché intérieur ;

- « agriculture expansive de précision » qui exerce davantage de pressions sur les ressources, par exemple en terres labourables, et cherchant à se détacher du commerce mondial, notamment les imports ;
- « filière durable multi-performante », qui cherche à minimiser son impact environnemental tout en restant connecté au marché international ;
- « productivité élevée pour nourrir le monde », qui exerce une forte pression sur les ressources pour répondre aux exigences du marché mondial ;
- « spécialisation territoriale », qui tente de répondre aux contraintes climatiques par une organisation du territoire fortement différenciée en fonction d'objectifs commerciaux assignés.

Sept forums de mise en débat des scénarios ont été organisés à travers la France en 2024. Ils ont permis aux participants (décideurs de organisations professionnelles, des entreprises et chercheurs) de se saisir de ce travail pour adopter des positionnements stratégiques et proposer des leviers d'actions pour les filières.



Qualité des blés biscuitiers français

Récolte 2025



6 pages



L'enquête a pour objectif d'informer les professionnels sur la qualité des blés biscuitiers collectés dans des silos appartenant à des organismes stockeurs, coopératives ou négociants des principales régions de production et d'approvisionnement des industries : Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Occitanie et Hauts-de-France.

Méthodologie

Ce étude est réalisée par FranceAgriMer, le Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles (CTCPA) et ARVALIS, avec le soutien financier des Fabricants de Biscuits et de Gâteaux de France et d'Intercéréales. Pendant la moisson, 14 échantillons, correspondant à des variétés biscuitières, sont prélevés à l'entrée des silos par des agents de FranceAgriMer. Trois variétés sont prélevées dans ce cadre : ARKÉOS, HANSEL et SU ECUSSON. Les échantillons ont ensuite analysés par le laboratoire céréales du CTCPA et par le laboratoire de FranceAgriMer.

Résultats

La dureté est en forte augmentation avec une moyenne de 38, et des résultats très hétérogènes allant de 26 au minimum à 66 au maximum.

Les indices de chute de Hagberg sont bons, avec une moyenne de 313 s. Aucun échantillon ne se situe en dessous de la limite des 260 s.

Avec une moyenne de 10,7 % (+ 0,3 % par rapport à 2024), la teneur en protéines des blés est adaptée au débouché biscuitier.

La force boulangère (W) est en hausse par rapport

à 2024 (+ 6,6 points), avec une moyenne de 104. La variété ARKÉOS présente les valeurs les plus faibles, à 89 en moyenne, alors que SU ECUSSON et HANSEL ont des W moyens proches de 120.

La pression (P) est identique à celle de l'an passé avec une moyenne de 45 mm. Les valeurs de G (ou L) sont en augmentation par rapport à 2024, indiquant une meilleure extensibilité qu'en 2024. Le rapport d'élasticité P/L est en baisse par rapport à 2024 avec une moyenne de 0,57, ce qui reste élevé pour des blés biscuitiers.

L'hydratation au farinogramme est en légère hausse (0,3 point) par rapport à 2024 avec une moyenne de 51,1 %, ce qui nécessitera un ajustement de la quantité d'eau à rajouter au pétrin.

La stabilité est en hausse significative, et l'affaiblissement en baisse, indiquant que les pâtes seront plus tolérantes que l'an passé.



Qualité des blés durs français Récolte 2025



12 pages



L'enquête, annuelle, est réalisée par FranceAgriMer et par ARVALIS, avec le concours d'Intercéréales. Elle a pour objectif d'analyser la qualité du blé dur collecté en 2025 dans 89 silos appartenant à des organismes stockeurs, coopératives ou négociants. Elle est annuelle et est

Méthodologie

Pendant la moisson, 130 échantillons sont prélevés à l'entrée de 89 silos appartenant à des organismes stockeurs, coopératives ou négociants, par des agents de FranceAgriMer. Ces échantillons, représentatifs des catégories mises en place par les collecteurs, sont analysés par les laboratoires de FranceAgriMer et d'ARVALIS.

Résultats

Sur le plan qualitatif, avec des conditions ensoleillées au moment du remplissage des grains et un temps sec lors des récoltes, les poids spécifiques observés sont d'un très bon niveau, à 79,2 kg/hl en moyenne. Près des trois quarts de la collecte dépassent 78 kg/hl.

Les conditions sèches à la récolte ont également été favorables aux indices de chute de Hagberg. Les quatre bassins de production présentent des moyennes supérieures à 300 secondes. La teneur en eau des blés durs à l'entrée des silos de collecte, à 11,2 % en moyenne, est particulièrement basse cette année sur l'ensemble des bassins.

La teneur en protéines, de 13,8 % en moyenne, est équivalente à celle de l'an passé. Près des trois quarts de la collecte dépassent les 13,5 % de protéines. Le mitadinage, tributaire du taux de protéines des grains et de la pluviométrie, est contenu cette année. Au total, 90% des blés durs affichent de bons résultats, avec un taux de grains mitadinés inférieur à 20 %.

Le taux de grains mouchetés est également bas, et permettra de s'adapter aux cahiers des charges des clients, avec une moyenne nationale à 1,5%.



Qualité des blés tendres français Récolte 2025



12 pages



L'enquête, annuelle, est réalisée par FranceAgriMer et par ARVALIS, avec le concours d'Intercéréales. Elle a pour objectif d'analyser la qualité du blé collecté dans 278 silos appartenant à des organismes stockeurs, coopératives ou négociants. La totalité, ou à défaut une sélection représentant les plus gros tonnages des sites prélevés, est analysée.

Méthodologie

Pendant la moisson, 581 échantillons sont prélevés à l'entrée des silos par des agents de FranceAgriMer sur des catégories mises en place par les collecteurs. Ces échantillons, représentatifs des catégories mises en place par les collecteurs, sont analysés par les laboratoires de FranceAgriMer et d'ARVALIS. La totalité, ou à défaut une sélection représentant les plus gros tonnages des sites prélevés, est analysée.

Résultats

Les conditions climatiques au moment du remplissage des grains, puis à maturité, ont été majoritairement favorables aux poids spécifiques (PS) élevés. Ainsi, la moyenne nationale 2025 s'établit à 78,6 kg/hl, avec 94 % des blés tendres dépassant les 76 kg/hl.

Par ailleurs, la majorité des récoltes s'étant déroulée sous un temps sec et ensoleillé, les indices de chute de Hagberg sont élevés. Plus de 90 % de la collecte affichent des valeurs supérieures à 300 secondes. Les taux d'humidité sont bas et favorables à une bonne conservation des grains, avec une moyenne nationale de 12,6 %.

En lien avec les niveaux de rendement et l'absence de pluies lors du dernier apport d'azote dans certains bassins de production, la teneur en protéines nationale s'établit à 11,3 % en moyenne, un niveau proche de celui de la précédente campagne.

Sur le plan de la qualité technologique, la force boulangère (W) est de 178 en moyenne nationale. Sous l'effet de pâtes un peu plus résistantes, les rapports d'élasticité P/L, à 1,1 en moyenne, sont plus élevés que sur la moyenne des cinq dernières campagnes.

Les valeurs d'indice d'élasticité et de Gluten Index témoignent de la bonne qualité des pâtes. En conséquence, la qualité boulangère, appréciée au test de panification de type pain courant français, est bonne, avec une moyenne de 254 sur 300 points.



Qualité des blés tendres français en agriculture biologique Récolte 2025



12 pages



L'enquête, annuelle, est réalisée par FranceAgriMer et par ARVALIS, avec le concours d'Intercéréales. Elle a pour objectif d'analyser la qualité du blé tendre biologique collecté dans 57 silos appartenant à des organismes stockeurs, coopératives ou négociants.

Méthodologie

Pendant la moisson, 91 échantillons sont prélevés à l'entrée des silos par des agents de FranceAgriMer. Ces échantillons, représentatifs des catégories mises en place par les collecteurs, sont analysés par les laboratoires de FranceAgriMer et d'ARVALIS. La totalité, ou à défaut une sélection représentant les plus gros tonnages des sites prélevés, est analysée.

Résultats

Grâce au temps sec et ensoleillé au moment du remplissage des grains, et aux conditions climatiques généralement bonnes au moment des récoltes, les poids spécifiques sont élevés. La moyenne nationale s'établit ainsi à 78,4 kg/hl.

Par ailleurs, la majorité des récoltes s'étant déroulée sous un temps chaud et sec, les blés collectés ont une teneur en eau basse et des indices de chute de Hagberg élevés.

La teneur en protéines nationale est en légère baisse par rapport à la précédente récolte, mais la qualité de ces protéines est au rendez-vous. La force boulangère (W) est de 174 en moyenne nationale. Sous l'effet de pâtes un peu plus résistantes, les rapports d'élasticité P/L sont

plus élevés qu'en moyenne sur les cinq dernières campagnes, à 1,3 en moyenne.

Les valeurs d'indice d'élasticité et de Gluten Index témoignent de la bonne qualité des pâtes. En conséquence, la qualité boulangère, appréciée au test de panification de type pain de tradition française est bonne, avec une moyenne de 253 sur 300 points.



Étude sur l'utilisation des huiles végétales dans l'industrie agroalimentaire : quelles huiles pour quels usages ?



Rapport : 66 pages
Synthèse : 8 pages



Cette étude détaille les usages des huiles végétales sur le territoire français (consommation à domicile, hors domicile, industries agroalimentaires) et dresse un panorama quantifié des volumes utilisés, par secteurs d'activité (biscuiterie, sauces...). Elle identifie les types d'huiles utilisées, leur origine et fonctions, et les enjeux associés pour les industriels. Elle analyse le positionnement de l'offre française, et formule des pistes pour répondre aux besoins actuels et futurs des industriels.

Méthodologie

Ce étude s'appuie sur une approche progressive, avec des phases de cadrage, d'analyse macroéconomique et d'investigation qualitative approfondie, ainsi que sur des entretiens avec les acteurs du secteur (représentants interprofessionnels, triturateurs, responsables achats ou R&D d'entreprises agroalimentaires).

Les volumes d'huiles raffinées utilisés par segments ont été estimés à partir de la base européenne Prodcos, de panels, de données douanières, d'études dont une veille spécialisée, ainsi que de la littérature technique et scientifique. Des hypothèses de ratios d'incorporation d'huiles par catégories de produits (analyse fine de leur composition) ont servi à la quantification des usages.

Résultats

La consommation totale d'huiles végétales raffinées est estimée en 2022, à 1 018 000 t, dont : 580 000 t (57 %) par les industries agroalimentaires (IAA) présentes sur le sol français ; 276 000 t (27 %) pour la consommation à domicile ; et 160 000 t (16 %) par les acteurs professionnels de la consommation hors domicile.

Le premier marché au sein des IAA est le secteur des sauces froides et vinaigrettes, avec 21 % de la consommation d'huiles en France. L'étude propose 13 fiches sectorielles caractérisant l'usage des huiles végétales.

L'usage majoritaire est l'incorporation dans des recettes où la texture et la tenue des produits sont primordiales (fonctions technologiques). L'huile de colza y est privilégiée.

L'huile végétale est un produit de base, quasi invisible dans les recettes et donc peu valorisé, ce qui freine les possibilités de différenciation marketing. L'usage industriel des huiles est croissant (+ 75 % en 20 ans), lié à l'évolution des modes de vie (moins de repas à domicile, plus de snacking) et à la moindre utilisation des matières grasses animales.

L'approvisionnement en huile est stratégique, et entraîne la sécurisation prioritaire des achats des industriels, ainsi que la diversification de leurs fournisseurs. Par ailleurs, les IAA tendent à répondre aux attentes des consommateurs, avec la substitution de l'huile de palme par des huiles alternatives (tournesol ou colza) lorsque cela est possible.



Marché de l'huile d'olive Monde, Europe, France Campagne 2023-2024



62 pages



L'étude analyse les marchés national, européen et mondial de l'huile d'olive pour la campagne 2023-2024, et en présente les principales évolutions sur une décennie.

Méthodologie

Les données analysées sont issues de sources nationales et internationales publiques (Conseil Oléicole International, FAO, Trade Data Monitor, Eurostat, Douanes française, Ministères de l'Agriculture, FranceAgriMer...), mais aussi privées, telles des études de marché de cabinets de consultants.

Résultats

Avec 2,56 Mt, son plus faible niveau depuis 2016, la production mondiale d'huile d'olive enregistre en 2023-2024 un repli de 7 % par rapport à la campagne précédente. Pour la deuxième année consécutive, les conditions climatiques défavorables ont touché l'ensemble des grands bassins oléicoles, avec des situations contrastées toutefois entre le bassin méditerranéen occidental et la zone orientale. La France présente une récolte historique, estimée à 6 800 t, soit une progression de 84 % par rapport à 2022-2023.

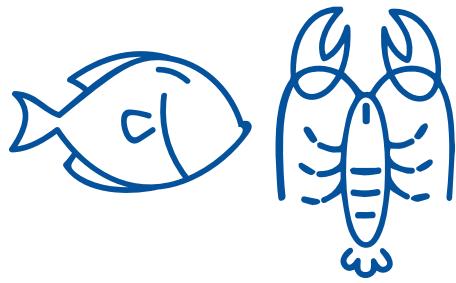
La campagne 2023-2024 s'est déroulée dans un contexte économique marqué par une forte inflation, peu favorable à la consommation de produits à forte valeur ajoutée comme l'huile d'olive. La demande mondiale est estimée

à 2,8 Mt, un volume particulièrement bas. Si l'Union européenne maintient globalement son niveau de consommation, celui du Moyen-Orient chute, conséquence des tensions géopolitiques actuelles. La demande française s'établit à 100 000 t, en retrait de 15 %.

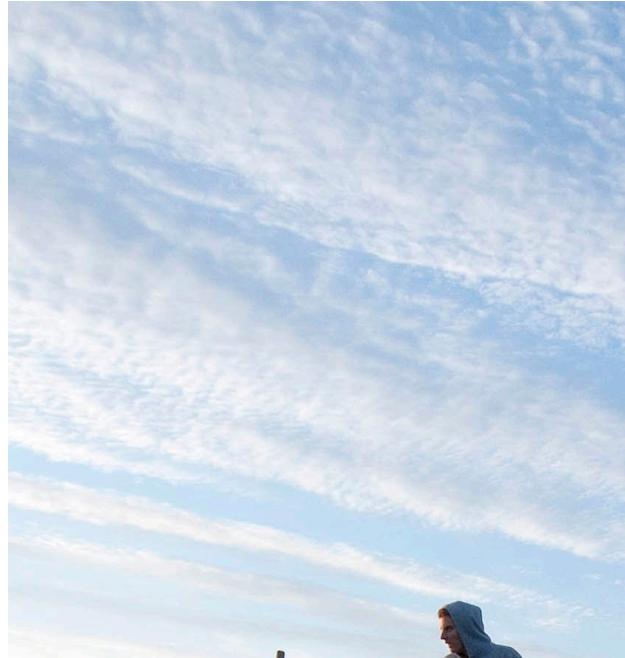
En parallèle, alors que les volumes échangés ne progressent que de 3 %, la valeur des flux mondiaux d'huile d'olive augmente nettement. Le commerce international reste fortement concentré, les six principaux exportateurs assurant 86 % des échanges en volume, dont près de 72 % issus de l'Union européenne.

Le marché français est majoritairement alimenté par les importations, estimées à 114 000 t, en provenance d'Espagne et d'Italie. La production nationale se destine principalement aux circuits courts, via les moulins et les oléiculteurs, à des prix de détail largement supérieurs aux standards internationaux.

Si les données de l'oléiculture biologique mondiale confirment la tendance baissière observée sur l'ensemble du secteur bio, la filière française montre un certain dynamisme en 2023.



PÊCHE ET AQUACULTURE







Données de ventes déclarées en halles à marée en 2024



100 pages



Chaque année, l'unité Pêche et aquaculture de la direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer analyse les chiffres clés des halles à marée françaises de l'année précédente. Cette analyse porte sur les ventes réalisées sur les différentes façades, dans les différentes halles à marée, pour les multiples espèces mises en ventes.

Méthodologie

Les données utilisées sont issues d'extraction réalisées sur VISIOMer, outil national de déclaration électronique des premières ventes de produits de la pêche.

Résultats

Environ 144 kilotonnes de produits aquatiques ont été vendues dans les halles à marée françaises en 2024, soit une nouvelle baisse de 5 % par rapport à 2023.

Si les quantités se maintiennent à Boulogne, elles connaissent une baisse significative dans la plupart des principales criées en volume (Le Guilvinec, Erquy, Saint-Quay Portrieux, Saint-Jean de Luz...).

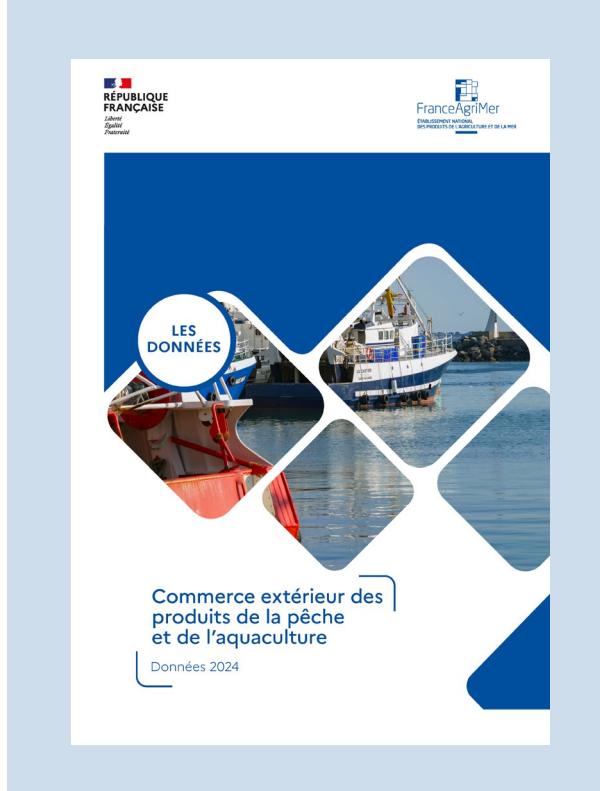
Dans le golfe de Gascogne, où d'importantes restrictions de pêche ont été appliquées les deux premiers mois de l'année, les volumes passés en criée chutent largement. Les criées de Bretagne Sud et de l'Atlantique perdent ainsi respectivement 3 500 tonnes et 2 700 tonnes entre 2023 et 2024. Sur l'année 2024, la valeur dégagée par ces criées baisse, malgré la hausse des prix moyen (le prix moyen de vente des produits aquatiques sur la façade atlantique s'infléchit

d'environ 80 centimes/kg sur la période).

En 2024, les dix espèces les plus commercialisées en valeur dans les criées sont : la coquille Saint-Jacques (11 % de la valeur totale des ventes), la baudroie (9 %), la sole (9 %), le merlu (6 %), le calmar (6 %), le bar (6 %), la seiche (4 %), la langoustine (4 %), la pieuvre (3 %) et le maquereau (2 %). Le classement des principales ventes en volume est un peu différent.

On retrouve ainsi : la coquille Saint-Jacques (26 kt), la sardine (11 kt), la baudroie (9 kt), le merlu (9 kt), le maquereau (6 kt), la seiche (6 kt), le calmar (6 kt), le congre (4 kt), le bulot (4 kt) et le lieu noir (3 kt). Les apports français baissent sur la quasi-totalité des espèces en 2024. La coquille Saint-Jacques et le calmar comptent parmi les seules espèces à afficher des hausses de volume sur un an.

Les chalutiers non exclusifs résistent en moyenne mieux que les autres flottilles à la conjoncture défavorable. Entre 2023 et 2024, ils ont pêché près de 2 000 tonnes de produits aquatiques supplémentaires. Dans une moindre mesure, les caseyeurs affichent également de légères hausses.



Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture

Donnée 2024



102 pages



Cette publication annuelle fait le bilan de l'évolution des exportations et des importations françaises de produits aquatiques, en volume et en valeur, sur l'année 2024, en comparaison avec un historique remontant à 1998.

Méthodologie

Les données d'importations et d'exportations françaises sont fournies par la douane française, via la plateforme Trade Data Monitor. Elles sont détaillées par catégories de produits (poissons blancs, poissons fins, crustacés...) et par pays de provenance ou de destination.

Résultats

La balance commerciale en volume des produits aquatiques s'améliore légèrement sur l'année 2024, du fait d'une hausse des exportations. Le déficit commercial s'établit donc à - 863 000 tonnes en poids net, équivalent à - 4,93 milliards d'euros. Les prix moyens d'importation, qui avaient passé la barre des 6,0 €/kg à partir de 2022, repassent en dessous des 5,0 €/kg. La baisse des prix à l'exportation s'observe dans des proportions similaires.

Le prix moyen d'importation des produits aquatiques s'établit ainsi à 5,85 €/kg en 2024. À l'intérieur de cette catégorie, les poissons gagnent de l'importance dans la demande française, tandis que les coquillages, crustacés et céphalopodes sont au contraire en recul. Le saumon et le lieu (toutes espèces), deux produits très présents à l'importation, affichent en effet

des hausses de volumes. Après une année de recul, la demande en saumon se réintensifie.

Entre 2023 et 2024, sa quantité grimpe de 13 000 tonnes, et son prix moyen baisse de 50 centimes/kg. À l'inverse, la demande en crevettes tropicales et en moules mytilus recule de 7 000 tonnes sur l'année.

De même qu'à l'importation, les hausses de volumes exportés sur un an sont majoritairement constituées de poissons. La part du saumon importé du Royaume-Uni et réexporté vers l'Union Européenne est déterminante dans la hausse observée. Les produits de pêche ou d'aquaculture français connaissent des performances différencierées à l'export. Sur un an, les exportations de céphalopodes chutent de 28 % pour la seiche et de 38 % pour le poulpe, signe des faibles volumes passés sous criées françaises. Les volumes de Saint-Jacques à l'export sont également à la baisse. Les moules et les huîtres voient au contraire leur volume augmenter à l'exportation. Les quantités de moules augmentent par exemple de 10 % entre 2023 et 2024.



Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2024



130 pages



Chaque année, FranceAgriMer publie les chiffres de consommation de produits aquatiques en France, via les données d'achat des ménages français pour leur consommation à domicile. Ce document porte sur les produits frais, traiteurs, surgelés et en conserve. En fin de publication sont rappelés les derniers chiffres disponibles sur les restaurations commerciale et collective.

Méthodologie

Les données utilisées sont issues de Worldpanel by Numerator pour la consommation des ménages à domicile, et de Circana pour la restauration hors foyer. Le panel Numerator repose sur les déclarations d'un échantillon de consommateurs représentatif de la population française. Les statistiques des achats des sociétés de restauration collective et des principales enseignes de la restauration commerciale proviennent d'une extrapolation de données collectées auprès des grossistes.

Résultats

Les prix à la consommation restent élevés malgré un contexte de ralentissement de l'inflation. Leur indice annuel, calculé par l'INSEE, affiche en effet une nouvelle hausse de 2,3 points entre 2023 et 2024. En moyenne, les prix d'achat des produits aquatiques restent stables sur ces deux années. À l'intérieur de la catégorie cependant, la dynamique des différents rayons (frais, traiteur, surgelés, conserves) n'est pas tout à fait similaire. Sur le rayon frais par exemple, les prix d'achat sont à nouveau en hausse sur un nombre important d'espèces.

En 2024, les rayons frais et conserves perdent

des parts de marché, tandis que les produits traiteur et surgelés se maintiennent pour l'un, et voient leur volume d'achat augmenter pour l'autre. Le frais, de par son positionnement prix élevé, voit ses quantités d'achat reculer de 3 % entre 2023 et 2024. La déconsommation des coquillages, céphalopodes, petits pélagiques et autres poissons onéreux (parmi les poissons blancs et les poissons fins) est particulièrement impactante pour le rayon. La consommation se resserre toujours autour de quelques espèces : le saumon, le lieu noir, la truite, l'églefin, la raie, le thon. Sur la conserverie, la popularité du thon en boîte est de nouveau en baisse en 2024, et son recul se fait ressentir dans le volume total des achats de conserves.

Les rayons surgelés et traiteur se démarquent respectivement par leur positionnement prix intéressant et leur facilité de préparation. En 2024, le rayon surgelés connaît un regain d'attractivité, avec des quantités de poisson surgelé achetées de 2 % supérieures à celles de 2023. Sur le traiteur, elles affichent une stabilité par rapport à 2023 (avec une baisse inférieure à 1%). Certains produits, tels que la truite fumée, les crevettes cuites ou les plats préparés, participent à l'attractivité du rayon et à son développement.



Chiffres-clés de la filière pêche et aquaculture en France en 2024

Production - Entreprises - Échanges - Consommation



En français : 40 pages

En anglais : 40 pages



Chaque année, FranceAgriMer présente les chiffres-clés de la filière aquacole (données de production, d'entreprises, de consommation et de commerce extérieur) sur les marchés français, européen, et mondial.

Méthodologie

En fonction de leur disponibilité, les données peuvent être arrêtées aux années 2017, 2018, 2019, 2021, 2022, 2023, 2024 mais seront toujours les plus récentes. Les informations proviennent de différentes sources : la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) pour les captures, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), FranceAgriMer (premières ventes via VISIOMer), l'Ifremer (flottilles de pêche), la douane française (données d'import/export), diverses études FranceAgriMer concernant les entreprises ainsi que Worldpanel By Numerator (panel de consommateurs).

Résultats

En 2022, avec des volumes avoisinant les 701 000 t, la France se classe 2^e pays producteur de denrées issues de la pêche et de l'aquaculture en Europe, derrière l'Espagne.

La valeur totale des premières ventes est estimée à 1 884 M€ en 2023. Les recettes des produits de la pêche représentent ainsi 952 M€ ; celles de la conchyliculture s'élèvent à 663 M€.

Les espèces les plus produites en France hexagonale en 2023 sont le thon (105 635 t), l'huître (90 410 t), la moule (54 531 t) et la

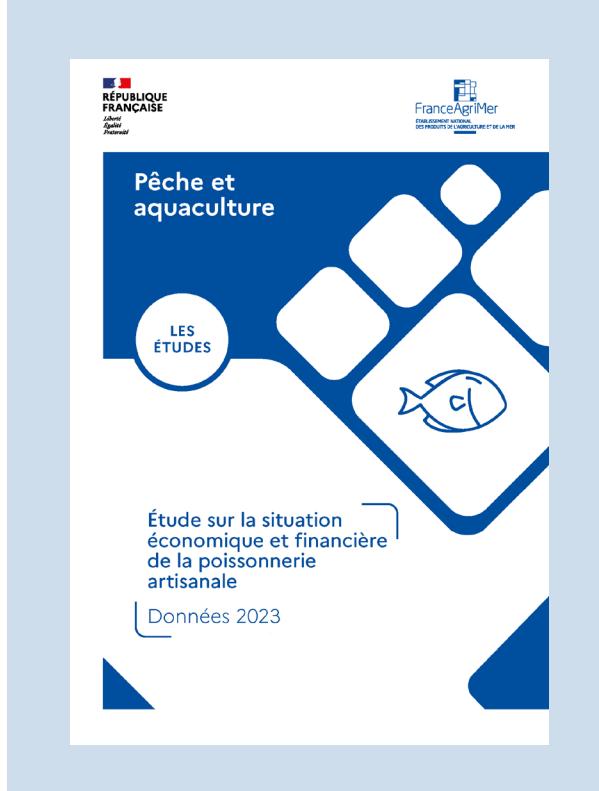
coquille Saint-Jacques (45 983 t).

En 2023, la flotte française est composée de 6 233 navires soit, 4 240 navires dans l'Hexagone, et 1 993 dans les DROM. Côté aquaculture, le nombre d'entreprises de conchyliculture et crustacés s'élève à 2 597, et on dénombre 330 sociétés de pisciculture en eau douce (hors étang), 224 entreprises d'algoculture et 38 établissements de pisciculture marine.

En 2023, la balance commerciale est déficitaire de 4 919 M€, le saumon ayant représenté le plus gros poste de dépenses (1 898 M€). En termes d'exportations, le saumon (378 M€) et l'huître (129 M€) dominent, avec l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne comme principaux débouchés extérieurs.

En 2023, la valeur totale de la consommation apparente de produits aquatiques atteint 6 703 M€, avec le thon (4,7 kg/hab) et le saumon (3,5 kg/hab) en tête. La consommation moyenne par habitant se replie par rapport à 2022, et avoisine 31 kg/hab en 2024.

Les espèces les plus appréciées restent les mêmes qu'en 2023, et le segment des produits traiteur demeure très dynamique, représentant environ 38 % des dépenses en produits aquatiques.



Étude sur la situation économique et financière de la poissonnerie artisanale

Données 2023

 59 pages



Cette étude analyse la situation économique et financière des poissonneries artisanales sur la période 2019-2023.

Méthodologie

L'analyse est réalisée à périmètre constant d'entreprises sur la période étudiée. Ces entreprises ont été filtrées par un modèle statistique (Mapsis), permettant d'exclure celles présentant des résultats économiques et financiers atypiques par rapport à la moyenne du secteur. Les données comptables et financière de 80 entreprises des codes NAF 47.23Z et 47.81Z ont ainsi été retenues et extraites de la base Diane (37 entreprises sédentaires, 43 ambulantes).

Il est possible cependant que les entreprises les plus petites soient mal représentées par cet échantillon, n'ayant pas déposé leurs comptes.

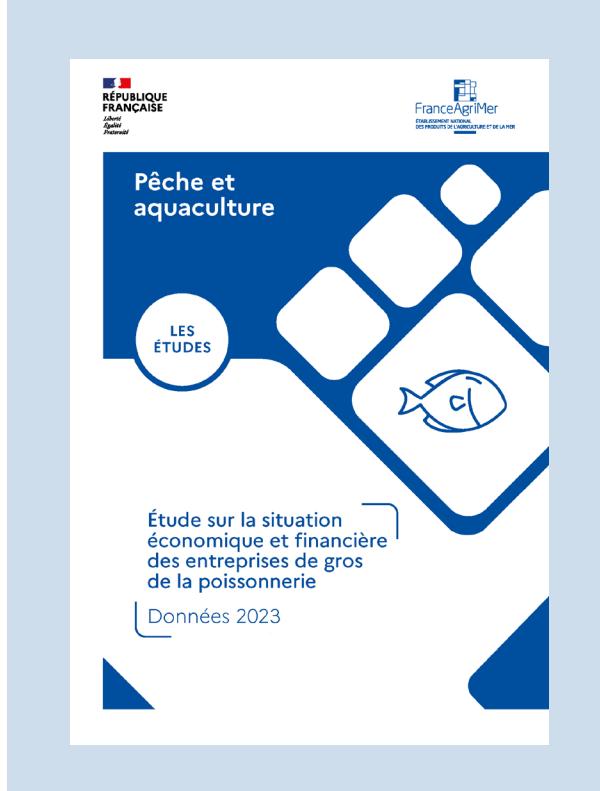
Résultats

Les poissonneries artisanales françaises (1 900 hors marchés, selon l'INSEE) restent un pilier du commerce de proximité, mais leur activité subit depuis 2022 un recul marqué. Néanmoins, après un effondrement de 9,1 % en 2022, le chiffre d'affaire global des poissonneries sédentaires et sur marché se stabilise en 2023. Les poissonneries sédentaires restent touchées (- 4,8 % en 2023), tandis que les ambulantes progressent légèrement (+ 1,3 %). Le taux de

défaillances, après un pic à 3,2 % en 2023, est redescendu à 2,2 % en 2024, proche de la moyenne pré-Covid.

La rentabilité reste sous pression malgré des marges commerciales élevées (374 %). Les achats de matières premières (62 % du CA) et la flambée des coûts énergétiques et des loyers ont réduit l'excédent brut d'exploitation à 3,7 % du CA en 2023 (contre plus de 5 % en 2020-2021). Le résultat net atteint seulement 1,3 % du CA. Les ambulantes, plus flexibles, affichent un EBE de 4,6 %, tandis que les sédentaires sont pénalisées par des charges fixes élevées et affichent ainsi un EBE de 2,7 %

La situation financière s'améliore légèrement en 2023, mais des disparités persistent. Le besoin en fonds de roulement reste négatif (- 32 jours de CA en moyenne), signe de difficultés à payer les fournisseurs. La trésorerie révèle une gestion prudente, qui permet un désendettement en 2023 (33 % des fonds propres contre 47 % en 2020). Les sédentaires affichent une structure financière plus solide que les ambulantes. Les investissements, limités à 1,4 % du CA, ciblent surtout la rénovation frigorifique et les normes sanitaires. Les encours de crédits moyens traduisent une réduction de la dépendance au financement bancaire.



Étude de la situation économique et financière des entreprises de gros de la poissonnerie

Données 2023

 49 pages



Cette étude analyse la situation économique et financière des entreprises de gros de la poissonnerie sur la période 2019-2023.

Méthodologie

L'analyse est réalisée à périmètre constant d'entreprises sur la période étudiée. Ces entreprises ont été filtrées par un modèle statistique (Mapsis), permettant d'exclure celles présentant des résultats économiques et financiers atypiques par rapport à la moyenne du secteur. Les données comptables et financière de 74 entreprises des codes NAF 46.38A et 10.20Z ont ainsi été retenues et extraites de la base Diane.

Résultats

Le commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques, activité de niche concentrée sur le littoral (Pas-de-Calais, Finistère, Normandie, Bretagne) et à Paris, voit son chiffre d'affaires se replier en 2023, après deux années de croissance (rebond post-Covid). En 2023, le secteur du commerce de gros (incluant ici les mareyeurs) comptait 720 entreprises (- 8,4 % en six ans) et 7 250 salariés, sous l'effet d'un ralentissement des créations et d'une hausse des défaillances. La demande est atone : les ménages, confrontés à l'inflation, délaissez les produits de la mer jugés trop chers.

En 2023, la rentabilité des grossistes, déjà faible, est fragilisée par la hausse des charges. Le poids des matières premières a légèrement diminué (78 % du CA en 2023), mais les coûts externes (transport, énergie, logistique) et les frais de personnel (7,8 % du CA) ont atteint des niveaux records (chiffres du panel, excluant les mareyeurs). L'excédent brut d'exploitation chute ainsi à 2,8 % du CA (contre 4,2 % en 2021), et le résultat net à 2 %. Le secteur connaît toutefois des marges commerciales supérieures à la moyenne du commerce alimentaire spécialisé (21,6 %), grâce à la vente de produits à forte valeur ajoutée.

Les équilibres financiers sont sous tension : le besoin en fonds de roulement atteint 28,3 jours de CA (contre 22 en 2019), reflétant notamment des difficultés de recouvrement des créances client. La trésorerie, après un pic en 2020-2021 grâce aux aides publiques, retombe à 19 jours de CA, tandis que l'endettement reste élevé (42 % des fonds propres). Les investissements (1,6 % du CA) reprennent, notamment pour moderniser la logistique, mais la faible rentabilité limite l'autofinancement. Seules les entreprises les plus capitalisées, souvent adossées à des groupes régionaux, résistent mieux aux variations de prix et consolident leurs positions.



Étude sur la situation économique et financière des entreprises de mareyage

Données 2023

 22 pages



Cette étude fait le bilan de la situation économique et financière des entreprises de mareyage sur la période 2020-2024.

Méthodologie

Les ratios reposent sur les données comptables des entreprises de mareyage, des IAA province et de l'ensemble des entreprises de province, localisées en France. L'échantillon est constant sur 2 ans. Cette méthode permet les comparaisons interannuelles de variables économiques (valeur ajoutée, investissements, etc.), mais ne permet pas de prendre en compte la totalité de la structure du tissu économique.

Résultats

Le maillon principal du mareyage se compose essentiellement de petites entreprises matures (moins de 50 salariés), qui tendent toutefois à s'agrandir.

Le mareyage est une activité à très forte utilisation de main-d'œuvre et à faible intensité capitalistique. En 2024, le secteur peine toujours à recruter, et les effectifs internes baissent, tandis que l'intérim augmente légèrement.

L'année 2024 est marquée par un recul de 1,5 % du chiffre d'affaire global et de 2 % de la valeur ajoutée (VA), traduisant la difficulté des entreprises à préserver leurs marges dans un contexte de baisse d'activité. Les

mareyeurs traditionnels accusent une baisse de VA particulièrement importante (- 6,4 %). Les indicateurs de rentabilité sont très contrastés entre les entreprises du maillon. Ces résultats tranchent avec ceux du secteur des IAA province, qui ont tendance à afficher des hausses de VA (+ 5 % entre 2023 et 2024), et moins disparates entre les entreprises. Le taux de marge brute d'exploitation (EBE) se maintient entre 2023 et 2024, mais reste durablement plus faible que celui des autres industries agroalimentaires. Après soustraction de l'ensemble des charges, le résultat courant avant impôt chute cependant de 0,7 % et la part des entreprises déficitaires s'établit à 34 %, traduisant une fragilisation du secteur. Le résultat net voit également son niveau baisser.

Sur le plan financier, le besoin en fonds de roulement est faible, en cohérence avec un maillon qui travaille en flux tendus. Le secteur moins investi en 2024, et la capacité de remboursement des entreprises s'améliore légèrement. Toutefois, près d'une sur deux présente une capacité de remboursement compromise.



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES







Huiles essentielles de lavande et lavandin : production, marchés et enjeux pour la filière en 2023



30 pages



Focus sur la filière lavandicole française. L'étude analyse les données de production et de marché de la lavande et du lavandin jusqu'en 2023, les replaçant dans un contexte plus large, tant historique que microéconomique, afin de mieux appréhender la crise que traverse le secteur. Elle propose également un rapide panorama des principaux axes de recherche et enjeux réglementaires actuels.

Méthodologie

Ce travail mobilise différentes sources, de la sphère publique (données PAC, notes de conjoncture ONIPPAM), d'organisations professionnelles de la filière (Cihef, Cpparm, Apal, APPSL) ou encore de fournisseurs privés de données (Trade Data Monitor). Des études réalisées par des cabinets privés (Agrex Consulting, CER France, Opsio) ou des ouvrages spécialisés ont également été utilisés, l'ensemble étant référencé dans la bibliographie.

Résultats

Après une période de régulation des marchés reposant sur des quotas de production, on assiste dans les années 2010 à une hausse marquée tant des surfaces que du nombre d'exploitations lavandicoles, respectivement de + 94 % et + 65 % entre 2010 et 2020. Cette dynamique, qui a dépassé les frontières de l'hexagone, résulte des prix atteints sur le marché des huiles essentielles, du fait d'une demande en nette progression, et dépassant l'offre.

Le record de surfaces de 33 000 ha en lavande et lavandin est atteint en 2021, avec une intensification des cultures au-delà des secteurs traditionnels du sud-est, jusque dans le bassin

parisien. Néanmoins, dès 2019, le déséquilibre entre l'offre et la demande s'était inversé, entraînant une surproduction alors même que les acheteurs ajustaient leurs achats, utilisant leurs stocks et se reportant sur des produits concurrents. Les stocks se sont alors accumulés chez les producteurs et les prix qui leur étaient payés se sont effondrés.

Bien que la production diminue depuis 2022, conjonction de la baisse des surfaces, de mauvaises conditions climatiques et d'attaques de ravageurs, l'offre reste supérieure à la demande et la crise sévit toujours. Les exploitations voient leur situation économique et financière se dégrader, les pépiniéristes sont également en difficulté et c'est toute l'économie territoriale qui se trouve fragilisée.

Dans ce contexte, et pour ne pas perdre davantage en compétitivité, la filière se mobilise au travers des programmes de recherche, mais aussi face à certaines évolutions réglementaires qui la menacent.



Observatoire de la filière lavandicole

20 pages



L'objectif de cet observatoire est de disposer de données relatives à la situation économique et financière des exploitations lavandicoles situées dans les secteurs de production traditionnels, et à son évolution entre 2019 et 2023. Ces données ont alimenté une étude plus complète réalisée par FranceAgriMer sur la filière des huiles essentielles de lavande et lavandin, destinée à mieux appréhender la crise à laquelle le secteur est confronté depuis quelques années.

Méthodologie

L'étude analyse les bilans et comptes de résultat d'un échantillon constant de 58 exploitations productrices d'huile essentielle de lavande ou de lavandin, situées dans quatre départements traditionnels (26, 84, 04, 05), et imposées au bénéfice réel agricole. Sont prises en compte les années 2019, en tant que référence historique, puis 2022 et 2023, pour la situation actuelle.

Le taux de spécialisation (CA lavandicole/CA total), d'un minimum de 30 %, distingue deux sous-échantillons, celui des exploitations dites mixtes (spécialisation comprise entre 30 % et 75 %) et celui correspondant aux exploitations dites spécialisées (spécialisation supérieure à 75 %). Le risque financier est appréhendé selon la méthode de calcul INRAE. Des données extracomptables complètent également l'étude.

Résultats

L'analyse montre la forte dégradation, entre la référence historique de 2019 et 2023, de tous les indicateurs comptables et financiers examinés, qu'ils soient en lien avec la rentabilité économique ou avec la solidité financière des exploitations. La surface lavandicole exploitée

est également en baisse. Le revenu disponible par unité de travail humain, avant rémunération de l'exploitant, se situe en 2023 entre 21 000 et 22 500 €, toutes exploitations confondues, alors qu'il était de 100 000 € en 2019 pour les exploitations spécialisées et de plus de 50 000 € pour les exploitations mixtes.

La part des structures en risque financier, qui passe de 14 % en 2019 à 41 % en 2023, met en exergue la fragilisation des exploitations et, au-delà, de toute l'économie lavandicole des territoires concernés.



Faisabilité économique des reconversions dans les exploitations lavandicoles



132 pages



Face aux difficultés actuelles du marché, l'étude vise à faire émerger quelques productions agricoles offrant une possibilité de reconversion aux exploitations lavandicoles situées dans les bassins traditionnels de production.

Méthodologie

Réalisée à l'aide de recherches bibliographiques, d'entretiens avec des acteurs du territoire ainsi qu'en exploitant des données publiques (RPG, PAC), ou issues d'organismes professionnels (CIHEF, Chambres d'agriculture...), l'étude comporte plusieurs étapes. Premièrement, a été réalisé un état des lieux des exploitations et des productions déjà existantes, assorti d'une évaluation de leurs marchés. Ensuite ont été répertoriées les diversifications récentes, ainsi que d'autres non encore expérimentées. Enfin, se fondant sur une analyse de ces potentialités, le comité de pilotage a sélectionné quatre productions présentant des opportunités de développement, qui ont été étudiées de manière approfondie.

Résultats

L'estimation de la surface lavandicole à reconvertis, du fait de la surproduction actuelle, est d'environ 4 000 ha. Or, la diversification dans les bassins de production traditionnels, où l'emprise foncière est forte, reste difficile. En effet, la lavande et le lavandin sont des cultures très bien adaptées à ces zones sèches et dégagent habituellement une forte valeur ajoutée ; elles sont d'ailleurs elles-mêmes parfois des cultures de diversification.

En outre, un quart des exploitations en sont économiquement fortement dépendantes.

Au vu des nombreux facteurs à prendre en compte, aucune production de reconversion idéale n'émerge de l'étude. Seul l'élevage pourrait permettre de convertir une surface importante, des débouchés existant notamment en volaille chair et ponte, ovin et bovin viande, mais les prérequis sont nombreux et nouveaux pour les lavandiculteurs (soin et alimentation à apporter, investissements, gestion de la prédation, etc.).

Certaines productions végétales seraient assez adaptées, en particulier la camelina, même si la filière reste à construire ; d'autres ont des débouchés plus restreints (lentilles, pois chiches, etc.) ou nécessitent un accès à l'irrigation, comme les filières arboricoles, qui sont également sensibles au gel et dont le temps de retour sur investissement est long.



Marché des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Panorama 2024



149 pages



En regroupant l'ensemble des données économiques disponibles sur la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) en France, cette étude vise à dresser un panorama aussi détaillé que possible tant de la production nationale que des marchés de l'aval de la filière, tout en intégrant les derniers chiffres du commerce extérieur français.

Méthodologie

Le travail a mobilisé différentes sources, dont certaines externes à FranceAgriMer, issues de la sphère publique (données PAC, douane française), des organisations professionnelles de la filière (Synadiet, Sniaa, Cihef, AIHP) ou de fournisseurs privés de données (Circana, OpenHealth, GOOD, Trade Data Monitor).

Résultats

En 2024, la surface occupée par les PPAM est de 69 200 ha. Après une forte progression jusqu'en 2021, elle a régressé pendant deux ans avant d'augmenter à nouveau en 2024, en lien avec l'implantation de coriandre bio encouragée par des aides surfaciques très attractives. Les 7 000 exploitations déclarant cultiver des PPAM ont des profils multiples, les PPAM étant le plus souvent des cultures de diversification.

L'agriculture biologique dans la filière PPAM, coriandre incluse, occupe 38 % des surfaces. D'autres signes de qualité existent dans la filière tels l'IGP thym de Provence, le Label Rouge herbes de Provence et l'AOP huile essentielle de lavande de Haute-Provence.

Les transformations des PPAM sont très diverses

et alimentent de multiples secteurs d'activités, de l'alimentaire à la parfumerie ou à la santé, avec des marchés très hétérogènes y compris selon les circuits de distribution.

La balance commerciale pour les plantes aromatiques et celles à usage non alimentaire (le plus souvent sèches) reste très déficitaire, certaines plantes ne pouvant être cultivées en France et les pays concurrents étant plus compétitifs. Elle est plutôt équilibrée pour les huiles essentielles, les importations françaises portant sur des volumes plus élevés avec un prix moyen plus faible que celles des exportations.

Les seuls flux de matières premières ne rendent cependant pas compte de la globalité de la filière, car les PPAM sont fréquemment incorporées dans des produits finis à forte valeur ajoutée (parfums et cosmétiques), lesquels génèrent un excédent commercial, ou dans d'autres secteurs (compléments et produits alimentaires) pour lesquels il n'existe pas de données publiques spécifiques.



VIN, CIDRE
ET SPIRITUEUX





ÉTUDES Vin et Cidre

Place de l'œnotourisme dans le modèle économique des propriétés vitivinicoles

Dans un contexte de baisse de la consommation globale d'alcool, le vin est particulièrement impacté. Par ailleurs, les producteurs doivent faire face à des conditions climatiques de plus en plus extrêmes, ne garantissant pas une production et des revenus stables d'une année à l'autre. Dans ce contexte marqué par une instabilité croissante, il est essentiel pour la filière de gagner en résilience.

L'œnotourisme, à travers la diversité des activités et des expériences proposées, permet de toucher de nouveaux publics en mettant en avant les paysages viticoles, la richesse des terroirs et de recréer un lien entre les producteurs et les visiteurs. En 2023, la France a accueilli plus de 12 millions d'œnotouristes, soit une hausse de 10% par rapport à 2022, pour un chiffre d'affaires estimé à 7 milliards d'euros⁴. Ces visiteurs, français et internationaux, participent à dynamiser les exploitations vitivinicoles. Au regard de ces chiffres, l'œnotourisme apparaît comme un levier de diversification capable de générer des revenus complémentaires pour les exploitations vitivinicoles. Pourtant, les acteurs de l'œnotourisme sont peu nombreux et leur notoriété est limitée au niveau régional. C'est dans cette perspective de meilleure connaissance et d'évaluation de ses effets que FranceAgriMer a mandaté Agrex Consulting pour conduire une étude approfondie visant à analyser la contribution de l'œnotourisme à la performance et à la résilience économique des exploitations vitivinicoles françaises.

Méthodologie, points de vigilance et biais de l'étude

Afin d'identifier les impacts de l'œnotourisme à l'échelle des exploitations et d'en mesurer la contribution à leur résilience économique, Agrex Consulting a conduit l'étude en trois phases successives.

La première phase, phase de cadrage, a permis de préciser les enjeux de l'étude, d'affiner le questionnaire d'enquête et de rassembler l'ensemble des données nécessaires à la réalisation de l'étude. Elle s'est appuyée sur une phase de collecte et d'analyse bibliographique, ainsi que sur la réalisation de 18 entretiens auprès d'acteurs ayant une vision régionale ou transversale des enjeux de l'œnotourisme issus à la fois de la filière vitivinicole et du secteur touristique.

La seconde phase a consisté à mener 103 entretiens, d'une heure trente chacun, auprès de structures vitivinicoles réparties sur les trois bassins identifiés en amont : Bordeaux, Champagne et Vallée du Rhône. Les personnes interrogées provenaient de listes établies par les interprofessions des bassins concernés et transmises à Agrex Consulting. Les données qualitatives récoltées lors de ces entretiens, ont été analysées lors de la troisième phase de l'étude.

Étude sur la fréquentation œnotouristique en France - Août 2023
* Étude sur l'Impact de l'œnotourisme en France - Vin & Société, 2023

Vin & Cidre. / 1

Place de l'œnotourisme dans le modèle économique des propriétés vitivinicoles



Étude : 10 pages
6 Fiches Typo œnotourisme



Les données économiques concernant l'impact de l'œnotourisme sur les exploitations viticoles étant limitées, FranceAgriMer a mandaté Agrex Consulting pour conduire une étude visant à analyser la contribution de l'œnotourisme à la performance et à la résilience économique des exploitations vitivinicoles françaises.

Méthodologie

L'étude a été conduite en trois phases successives. La phase de cadrage a permis de préciser les enjeux de l'étude, d'affiner le questionnaire d'enquête et de rassembler l'ensemble des données. La phase des entretiens s'est répartie sur trois bassins : Bordeaux, Champagne et Vallée du Rhône, à partir de listes établies par les interprofessions de ces bassins. La dernière phase a consisté à analyser les résultats.

Résultats

Dans un contexte de baisse de la consommation globale d'alcool, le vin se trouve particulièrement impacté en France. Par ailleurs, les producteurs doivent faire face à des conditions climatiques de plus en plus extrêmes, ne garantissant pas une production et des revenus stables.

Dans ce contexte instable, il est essentiel pour la filière de gagner en résilience. L'œnotourisme est l'une des solutions avancées. Il permet de toucher de nouveaux publics en mettant en avant les paysages viticoles, la richesse des terroirs, et de recréer un lien direct avec les consommateurs.

En 2023, la France a accueilli plus de 12 millions d'œnotouristes, pour un chiffre d'affaires

estimé à 7 milliards d'euros. Ces visiteurs et cette branche économique contribuent donc à dynamiser les exploitations vitivinicoles. L'œnotourisme apparaît comme un levier de diversification et de résilience, capable de générer des revenus complémentaires pour les exploitations. Il permet de développer la notoriété des domaines et de stimuler la vente directe, tout en créant des relations plus étroites entre producteurs et consommateurs.

Les entretiens menés dans le cadre de l'étude confirment que, pour de nombreux domaines, l'œnotourisme constitue un outil stratégique. Cependant, les entreprises impliquées s'accordent à reconnaître que, s'il s'agit d'un levier utile, il ne peut compenser à lui seul les pertes liées aux évolutions défavorables du marché du vin.



Vins et spiritueux Commerce extérieur Bilan 2024

 45 pages



Cette publication annuelle fait le bilan de l'évolution des exportations et des importations françaises de vin et de spiritueux en volume et en valeur sur l'année 2024, avec un historique depuis 2000. Les données sont détaillées par catégorie de produits (vins tranquilles, vins effervescents, AOP, IGP...) et par pays de provenance ou de destination. Les dernières données sur la production, la consommation et les échanges internationaux sont également précisées.

Méthodologie

Cette publication analyse des données de l'OIV pour la production et la consommation mondiale, de la plateforme Trade Data Monitor pour les échanges mondiaux, et de la douane française pour le détail des exportations et des importations françaises par catégories de produits.

Résultats

La balance commerciale s'établit en 2024 à 14,3 milliards d'euros. Les États-Unis ont joué un rôle important, en constituant des stocks de précaution. Les marchés asiatiques s'orientent à la baisse, mais des pays européens retrouvent une croissance.

2024 est marquée par une baisse de la valeur des exportations de vins (- 2 %) dans un contexte de diminution des marchés. Le prix moyen perd 3 %, à 9,1 €/l. En volume, bien qu'hétérogènes, elles gagnent 1 %. En dehors de la croissance américaine (+ 9 %), certains marchés sont en baisse, comme l'Allemagne ou les Pays-Bas ; la zone asiatique est également impactée, particulièrement la Chine (- 20 %). À l'inverse, le Royaume-Uni, la Belgique ou encore le Japon sont dynamiques, ainsi que de petits

marchés comme la Pologne ou l'Espagne. Quant aux spiritueux, les exportations de Cognac sont stables, grâce aux stocks états-uniens. Mais les exportations vers la Chine perdent près de 9 %, dans un contexte géopolitique défavorable. Parmi les autres spiritueux, la vodka progresse en volume, surtout vers les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les importations de vin perdent 9 % en volume, avec un ralentissement de la demande intérieure. Toutefois, les effervescents sont présents grâce à une demande importante sur le Prosecco (+ 16 %). La valeur importée décroît également, surtout pour les vins en bouteille (- 14 %). Seule la catégorie du gros vrac maintient son chiffre d'affaire. Quant aux spiritueux, les importations de whiskies baissent, mais de manière moins marquée que les autres catégories (- 6 % contre - 12 %). En valeur, ils restent majoritaires (56 % de parts de marché).

Les vins et spiritueux demeurent la deuxième filière contributrice en valeur à la balance commerciale française et la première au niveau du secteur agroalimentaire.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
L'Etat gère le territoire pour tous

ÉTUDES Vin et Cidre

FranceAgriMer
L'INSTITUT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

juin 2025

Étude de l'approvisionnement de la restauration en vin auprès des grossistes et Cash&Carry en 2023

Avec une augmentation de 9,7 % de chiffre d'affaires depuis 2022, la consommation hors domicile est de plus en plus répandue en France. Cette manière de consommer à l'extérieur du domicile impacte les marchés de tous les produits alimentaires, dont les vins, de différentes façons. Le circuit de la consommation de repas hors domicile demeure un relais de croissance important à étudier pour la filière, notamment en considérant la baisse tendancielle de la consommation au domicile. Le CNIV et FranceAgriMer coordonnent depuis 2019 une étude ayant pour but de quantifier l'approvisionnement en vin de la restauration via les grossistes et cash&carry.

Méthodologie de l'étude

Cette étude est réalisée par GIRA FoodService à la demande du CNIV et de FranceAgriMer dans le but de mesurer, en volume et en valeur, les achats de vins réalisés par la restauration commerciale auprès de la distribution organisée. Ce document reprend les résultats de l'année 2023 comparés à ceux de l'année précédente et à ceux de 2019, avant la crise sanitaire du Covid-19.

La méthodologie quantitative porte sur la collecte des données de vente des principaux distributeurs organisés de la restauration commerciale : les grossistes boissons, les grossistes généralistes et les cash&carry.

Le périmètre des achats de la restauration commerciale en distribution organisée est estimé à plus de 40 % du marché des vins en volume. Ainsi, plus de la moitié des achats de vins s'opère en direct à la source via des distributeurs spécialisés, les grossistes. Ces Cafés, Hôtels et Restaurants (CHR) est très présent avec de nombreux fournisseurs. En effet, une grande partie s'approvisionne auprès de nombreux fournisseurs que ce soit des producteurs individuels ou des grossistes alimentaires très généralistes. La distribution en BtoB est très atomisée avec une multitude d'acteurs. Les grossistes et cash&carry ont des merceries détaillées et accessibles qui permettent d'approcher le marché du vin en CHR.

*Dans cette étude la restauration commerciale est divisée en quatre segments : la restauration avec service à table, les hôtels avec restaurants, les cafés/débits de boissons et une catégorie autres qui comprend la restauration rapide, les collectivités, les décomptes.

1/

Étude de l'approvisionnement de la restauration en vin auprès des grossistes et Cash&Carry en 2023



9 pages



Le circuit de la consommation de repas hors domicile est un relais de croissance important à étudier pour la filière restauration, notamment en considérant la baisse tendancielle de la consommation au domicile. Cette étude quantifie l'approvisionnement en vin de la restauration via les grossistes et Cash&Carry, pour identifier l'impact de ce circuit de distribution sur la filière viticole.

Méthodologie

La méthode, quantitative, porte sur la collecte des données de vente des principaux distributeurs organisés de la restauration commerciale : les grossistes boissons, les grossistes généralistes et les Cash&Carry. En effet, le périmètre des achats de la restauration commerciale en distribution organisée est estimé à plus de 40 % du marché en volume. Cependant, plus de la moitié des achats de vins s'opère en direct, à la propriété.

Résultats

Avec une augmentation de 9,7 % de chiffre d'affaires depuis 2022, la consommation hors domicile est de plus en plus répandue en France.

Cette manière de consommer à l'extérieur du domicile impacte les marchés de tous les produits alimentaires, dont les vins, de différentes façons.

En 2023, il n'a pas été facile pour la restauration hors foyer de conserver le dynamisme observé l'année précédente. En effet ce secteur subit, d'une part, l'arbitrage des choix de consommation des clients tributaires de leur pouvoir d'achat, et d'autre part, des conditions météorologiques défavorables qui ont fortement

pénalisé la catégorie des vins rosés, importante pour la filière.

Les vins tranquilles voient ainsi leurs volumes diminuer tandis que leurs prix augmentent, en partie à cause de l'inflation. Les vins effervescents résistent mieux, c'est la seule catégorie qui maintient un bon bilan par rapport à 2022, voire 2019. Cette augmentation, opérée en valeur et en volume, est portée en très grande partie par la demande en vins étrangers, avec notamment un plébiscite notable du Prosecco. Par ailleurs, les vins blancs secs se dessinent comme la seule couleur en croissance.

Dans l'ensemble, bien que l'activité demeure en deçà de ses résultats d'avant crise sanitaire, elle affiche un certain dynamisme et se rapproche de ceux de 2019.



Les chiffres-clés de la filière viti-vinicole 2024

 22 pages



Cette étude présente les principales données, commentées, de la filière viti-vinicole en 2024. Elles sont réparties en tableaux, graphiques et cartes.

Méthodologie

Les données issues de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), du Recensement Général Agricole (RGA), du SSP et de l'INSEE ont été utilisées pour caractériser la structure de l'appareil de production (exploitation, surfaces, production, rendement). Les données de l'Agence Bio sont exploitées pour les surfaces en bio. Les données de ventes et de consommation sont issues du panel distributeur INFOSCAN réalisé par la société Circana. Enfin, les données de la DGDDI sont mobilisées pour le commerce extérieur.

Résultats

En 2024, la production viticole française représente un peu plus de 27 millions d'hectolitres hors Cognac et Armagnac. Elle est marquée par une importante baisse : - 18 % par rapport à 2023. La valeur de cette production est estimée à 10,9 milliards d'euros. Cela représente 12 % de la valeur de la production agricole. Cette baisse globale de la production se remarque également par couleurs, notamment pour le vin rouge et le vin blanc qui ont subi un recul respectivement de 19 % et de 24 %. De leur côté, les vins rosés ont connu une baisse plus modérée, de 4 %.

La superficie viticole en production en 2024 est estimée à 733 621 ha, ce qui représente 3 % de la surface agricole utile. La part la plus importante du vignoble est consacrée à la production de vin AOP, soit 55 % de la surface viticole. Quant à la surface biologique, elle est d'environ 164 469 ha, en recul de 4 % par rapport à 2023.

La consommation globale de vin a baissé de 2 points sur an, et de 8 points si l'on observe les chiffres sur les cinq dernières années. Elle est estimée à 40 litres par habitant (catégorie 15 ans et plus). Les consommateurs réguliers représentent 11 % de la population, en diminution de 5 % par rapport à 2015. Les consommateurs occasionnels (fréquents et rares) restent majoritaires dans la population (51 %).

En 2024, les exportations de vin français atteignent près de 13 millions d'hectolitres. En valeur, elles s'élèvent à plus de 11 milliards d'euros (- 2 % perdus sur 2023). Les principaux marchés d'exportation restent l'Union européenne, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, avec un solde commercial qui s'élève à 10,9 milliards d'euros.



Ventes et achats de vins effervescents

Bilan 2024



31 pages



Ce bilan présente de manière détaillée les évolutions des ventes de vins effervescents en grande distribution, et des achats de ces vins par les ménages français pour leur consommation à domicile, en 2024.

Méthodologie

Les données de ventes de vins tranquilles sont issues du panel INFOSCAN réalisé par Circana, à partir des enregistrements des sorties de caisse en grande distribution (hypermarchés et supermarchés uniquement, soit 7 647 magasins suivis). Les données d'achats des ménages français sont issues du panel CONSOSCAN de Worldpanel By Numerator sur le marché des vins tranquilles. Ce panel mesure les achats de 12 000 ménages, représentatifs de la population française, qui déclarent l'ensemble de leurs achats pour leur consommation à domicile, quel que soit le circuit d'approvisionnement (à l'exception du circuit hors domicile et des achats réalisés en vacances). Ce bilan permet d'appréhender les évolutions suivant les produits, les circuits de distribution et les catégories sociodémographiques.

Résultats

En 2021, après une année 2020 difficile en raison de la crise sanitaire, le marché des vins effervescents avait effectué un rattrapage. Mais depuis 2022, il se trouve de nouveau en recul global. Cependant, ce recul ne s'applique pas à tous ses segments.

Ainsi, contrairement aux champagnes et aux cuves closes, en baisse, les vins effervescents AOP comme les vins effervescents étrangers ont continué leur croissance amorcée en 2021. En particulier, ces sont les vins effervescents étrangers qui ont continué de façon notable à gagner du terrain. Comme en 2023, ce développement s'est fait très majoritairement par la croissance du Prosecco, dont l'augmentation des ventes, tant en volume qu'en valeur, ne montre pas de signe d'essoufflement pour l'instant. Dans les deux cas toutefois, la croissance n'affiche plus le dynamisme qui marquait les années précédentes.



Ventes et achats de vins tranquilles

Bilan 2024

 77 pages



Ce bilan présente de manière détaillée les évolutions des ventes de vins tranquilles en grande distribution, et des achats de vins tranquilles par les ménages français pour leur consommation à domicile, en 2024.

Méthodologie

Les données de ventes de vins tranquilles sont issues du panel INFOSCAN réalisé par Circana, à partir des enregistrements des sorties de caisse en grande distribution (hypermarchés et supermarchés uniquement, soit 7 647 magasins suivis). Les données d'achats des ménages français sont issues du panel CONSOSCAN de Worldpanel By Numerator sur le marché des vins tranquilles. Ce panel mesure les achats de 12 000 ménages, représentatifs de la population française, qui déclarent l'ensemble de leurs achats pour leur consommation à domicile, quel que soit le circuit d'approvisionnement (à l'exception du circuit hors domicile et des achats réalisés en vacances). Ce bilan permet d'appréhender les évolutions suivant les produits, les circuits de distribution et les catégories sociodémographiques.

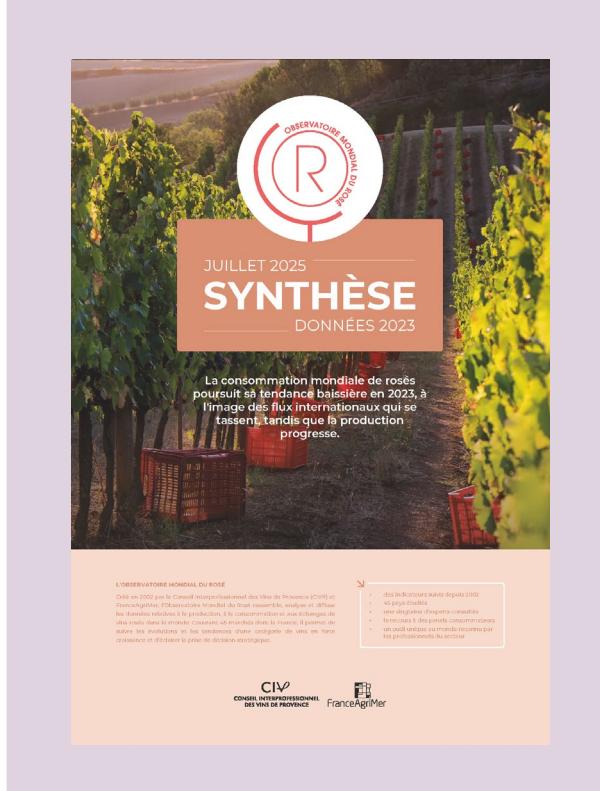
Résultats

En 2024, malgré le net ralentissement de l'inflation, les ventes de vin tranquille ont reculé tant en volume (- 4 %) qu'en valeur (- 2 %), continuant un processus de baisse amorcé depuis de nombreuses années. Si le contexte est à la baisse générale de la consommation d'alcool, cette dernière touche le vin en premier

lieu.

Cette décroissance concerne l'ensemble des circuits de distribution : aussi bien les hypermarchés que les supermarchés ou les enseignes de proximité. Seules les ventes en E-commerce GSA connaissent une progression.

Par couleurs, au sein de la catégorie des vins tranquilles, la situation est contrastée. En effet, les vins rouges connaissent une baisse particulièrement importante des ventes, sous l'effet de deux principaux facteurs : d'une part, perçus comme plus alcoolisés et plus forts que les autres vins, ils correspondent moins aux goûts actuels des consommateurs ; et d'autre part, l'habitude de boire du vin à table, traditionnellement du vin rouge, a tendance à se perdre. De fait, la baisse de la demande est moins marquée pour les vins rosés, et les vins blancs connaissent même une très légère augmentation de leurs ventes en volume.



Observatoire mondial des vins rosés 2024



10 pages



L'Observatoire mondial du rosé suit la production, la consommation et les flux de vin rosé dans le monde avec un historique depuis 2002, permettant de dégager des tendances. Des focus sont réalisés chaque année afin d'approfondir les connaissances sur certains marchés stratégiques ou porteurs.

Méthodologie

En 2024, 46 pays producteurs et consommateurs de vin rosé sont couverts par l'Observatoire. La consommation est issue principalement de la base IWSR. La production est approchée à partir de sources officielles, de données commerciales ou encore reconstituée via la consommation intérieure. Enfin, les échanges sont déterminés à partir des statistiques douanières et par croisement des flux entre pays, ou à partir des niveaux de consommation. Ces données sont recoupées avec les données OIV, des entretiens d'experts, des calculs par bilan.

Résultats

En 2022, la production mondiale de rosé rebondit, suivant sa tendance de long terme. La consommation (18,5 millions d'hectolitres en 2023) est toutefois en baisse depuis 2019. De ce fait, le différentiel en faveur de la production augmente.

La part du rosé dans la production des trois couleurs de vin tranquille (moins de 10 %) est stable. En 2022, 3 pays produisent 65 % des volumes : la France, l'Espagne et l'Italie. On assiste toutefois depuis 10 ans au développement de « nouveaux pays producteurs » : Chili, Nouvelle-

Zélande, et plusieurs pays d'Europe centrale et de l'Est.

Malgré une consommation en recul, les rosés constituent un « amortisseur » sur 2019-2023, dans un contexte de repli de la consommation de vins tranquilles. La France connaît la plus forte baisse de la demande, mais reste le 1^{er} pays consommateur. La consommation mondiale se diversifie : les pays hors top 10 progressent, avec 22 % de parts de marchés en 2023 (17 % sur 2012/2014).

Le rosé s'échange de plus en plus à l'échelle mondiale. En 2023, la part des rosés importés est supérieure à celle des autres couleurs. Les flux mondiaux s'élèvent à 2,5 Md€ (1,2 Md€ en 2014). Le prix moyen de 1,7 €/l (pour les 10 principaux exportateurs) augmente depuis 5 ans. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique importent 64 % des volumes en 2023. Du côté des exportations, la France, l'Espagne et l'Italie totalisent 70 % des volumes. L'Espagne conserve sa place de leader des exportations en volume, et la France en valeur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTAT GÉNÉRAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

ÉTUDES Vin et Cidre

Perception des consommateurs des produits No/Low

Depuis plusieurs années, la France suit une tendance globale de baisse de consommation d'alcool, notamment chez les jeunes, où l'appréciation de l'absence d'alcool augmente. En parallèle, les produits dits « No/Low » apparaissent progressivement sur le marché français. Les bières et les spiritueux se sont développés sur ce secteur et proposent des produits à 0.0 %. Les vins No/Low, quant à eux, sont des produits émergents. Dans ce contexte, FranceAgriMer a lancé une étude pour essayer de comprendre la réalité de ce marché, les cibles potentielles, les lieux, moments et comportements de consommation.

Contexte et Méthodologie de l'étude

Cette étude est réalisée par Ifop, à la demande de FranceAgriMer. Elle a pour objectifs de comprendre les habitudes de consommation des boissons No/Low en France et de mettre en lumière les potentiels leviers de croissance de la catégorie, en particulier des vins No/Low.

Pour mener à bien cette étude, une approche quantitative a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 111 répondants français âgés de 18 à 70 ans, représentatif de la population française. Les données récoltées, lors de cette première étape, ont permis de dresser un bilan du marché des boissons No/Low et d'enrichir une typologie de consommateurs. Cette typologie a été construite grâce à une enquête qualitative de douze interviews. Les résultats étaient alors comparés aux trois autres consommateurs de No/Low : des prospects intéressés par les vins No/Low, quatre consommateurs désintéressés mais non réfractaires au vin No/Low. Combiner l'approche quantitative à l'approche qualitative a permis de dresser une photographie des perceptions des consommateurs sur le marché des boissons, et des vins, No/Low.

Cette étude est basée sur une approche consommateurs et non technique. C'est-à-dire, qu'elle s'articule autour de l'hypothèse suivante : « le consommateur choisit sa boisson en fonction de son degré d'alcool ». Ainsi, les boissons Low ont été définies comme les boissons dont le taux d'alcool est compris entre 0,5 % et 8,5 %. Ces degrés ont été choisis car ils correspondent à la catégorie des vins. Tous les boissons dont le degré est strictement inférieur à 0,5 % et qui présentent ce degré, l'étude compare, au sein d'un même groupe, des boissons ayant subi une désalcoolisation à des boissons naturellement faibles en alcool (annexe 1).

Les boissons No/Low, un marché dynamique mais peu connu

En 2020, 72 % des personnes interrogées, lors d'une étude quantitative, déclarent avoir consommé au moins une boisson No/Low au cours des douze derniers mois. La catégorie a donc une dynamique de recrutement croissante ces dernières années. Près de la moitié des répondants déclare avoir commencé à consommer des boissons No (49 %) et Low (45 %) pendant les deux dernières années.

¹ Produits fermentés ayant subi une désalcoolisation partielle (Low) ou complète (No).

2026 / VIN & CIDRE / 1

Perception des consommateurs des produits No/Low



Étude : 3 pages
3 fiches typologiques



Depuis plusieurs années, la France suit une tendance globale de baisse de consommation d'alcool, surtout chez les jeunes. En parallèle, les produits dits « No/Low » apparaissent sur le marché. Les bières et les spiritueux sont développés sur ce secteur et proposent des produits désalcoolisés. Les vins No/Low, quant à eux, sont des produits émergents. FranceAgriMer a lancé une étude pour essayer de comprendre la réalité de ce marché, les cibles potentielles, ainsi que les lieux, moments et comportements de consommation.

Méthodologie

Une approche quantitative a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Les données récoltées ont permis de dresser un bilan du marché des boissons No/Low et d'enrichir une typologie de consommateurs, construite grâce à une enquête qualitative. Les répondants étaient répartis en 3 groupes : des consommateurs de vin No/Low, des prospects intéressés par les vins No/Low, des consommateurs désintéressés mais non réfractaires au vin No/Low. Combiner l'approche quantitative à l'approche qualitative a permis de dresser une photographie des perceptions des consommateurs sur le marché des boissons, et des vins, No/Low.

Résultats

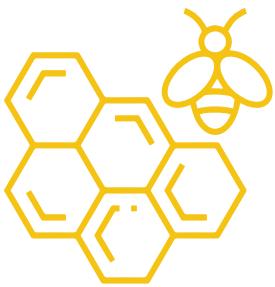
La dynamique du marché boissons No/Low semble se pérenniser.

Le goût, la découverte de nouveautés et le développement de l'offre sont des moteurs à la consommation. Cette catégorie, au carrefour des softs et de l'alcool, répond à de multiples occasions de consommation. Cependant, la définition et les usages du Low ne sont pas clairs pour les consommateurs. Tandis que le No, en

revanche, est un segment bien identifié, qui se positionne comme une alternative à l'alcool.

Les boissons No et Low sont encore peu connues. La bière est installée comme un segment porteur de la catégorie. Les vins quant à eux, manquent de visibilité dans les points de distribution, mais fidélisent leur clientèle. Ils souffrent, cependant, d'un a priori sur la qualité gustative des produits.

Enfin, l'étude a permis d'identifier 3 profils de consommateurs de boissons No/Low : les « health controllers » soucieux de leur santé, les « hédonistes » et les « distants », profils détaillés dans des fiches typologiques.



APICULTURE





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
L'Etat pour la Paix et la Prospérité

ÉTUDES Apiculture

• Avril 2025

La production, le marché et la consommation de pollen en France

En 2024, les cabinets CERESCO et APHIMER ont réalisé pour FranceAgriMer une étude sur les filières pollen et propolis en France. Cette étude dresse un portrait de la production de pollen et propolis, des échanges import et exportés, des différentes étapes de valorisation, des débouchés et des marchés en France. L'analyse a également permis d'identifier les défis et les leviers pour le développement de ces filières et de formuler des premières recommandations pour accompagner leur structuration.

Le présent synthèse réunit les principaux résultats de l'étude concernant la filière pollen. Une synthèse équivalente concernant la filière propolis est également disponible.

Des axes de réflexions pour le développement de la filière ont été travaillés pendant l'étude mais ne sont pas présentés dans cette synthèse.

Objectifs et méthodologie

Les exploitations apicoles peuvent développer une diversité de produits de la ruche : miel, gelée royale, pollen, propolis, etc., ou encore élevage de reines ou d'essaims ainsi que des services divers. Si les productions de miel et de gelée royale sont de nature essentiellement commerciale et suivies, la filière apicole dispose de peu de données sur les autres produits issus de la ruche, notamment pollen et propolis.

Afin d'accompagner les professionnels dans la production de pollen et de propolis et de conduire une réflexion stratégique sur le développement de ces filières, FranceAgriMer souhaite disposer de données détaillées sur ces productions et leurs marchés. Ces résultats ont vocation à alimenter la réflexion des pouvoirs publics mais également de l'ensemble des acteurs de la filière.

L'analyse s'est appuyée sur les ressources suivantes :

- Des données bibliographiques : Observatoire 2024 de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2023, FranceAgriMer), les enquêtes de production 2023 ADA-ITSAP, ainsi que les publications techniques d'ADA France et ADA Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 115 producteurs interrogés, représentant environ 13 % de la production française en volumes (enquête en ligne, entretiens téléphoniques et en vis-à-vis) ;
- 25 entretiens auprès d'acheteurs et utilisateurs de pollen et propolis (grossistes et négociants de produits de la ruche, industriels miel, laboratoires, secteurs de l'apitherapie et des compléments alimentaires, acteurs de la distribution et vendeurs d'équipements apicoles...), ainsi que des experts internationaux.

La production de pollen en France

Chiffres clés

La production de pollen en France¹ est estimée à 80 tonnes, parmi lesquelles on distingue deux tiers de pollen sec et un tiers de pollen frais. Le pollen bio représente environ un quart de la production.

La production de pollen est présente chez un peu plus de 2 % des apicultrices français. Le profil des productrices varie essentiellement selon la taille d'exploitation. Les apicultrices avec plus de 400 ruches représentent deux tiers de la production en volume. La moitié de la production est réalisée par des apicultrices exerçant depuis 5 ans ou moins, signe d'un engouement récent.

¹ FranceAgriMer - Observatoire 2024 de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2023)

1 / étude production, marché et consommation de pollen et propolis - Édition avril 2025 © FranceAgriMer 2025

La production, le marché et la consommation de pollen en France



5 pages



Cette étude évalue la production du pollen et de la propolis : leurs marchés en France, leurs utilisations, leurs débouchés, leurs modes de consommation, ainsi que le secteur des échanges.

Méthodologie

- La production est décrite, au moyen d'enquêtes en ligne et d'entretiens téléphoniques réalisés auprès des producteurs et des professionnels de la filière.
- Les échanges sont analysés par le biais d'une enquête menée auprès d'experts et d'acheteurs.
- Analyse des débouchés par le biais d'une enquête menée auprès d'acheteurs.

Résultats

Pour le pollen :

La production est estimée à 80 tonnes, dont 2/3 de pollen sec et 1/3 de pollen frais. Elle est présente chez 2,3 % des apicultrices français, soit 1 430 exploitants. Les apicultrices de plus de 400 ruches représentent les 2/3 de la production en volume. La moitié de la production est réalisée par des apicultrices exerçant depuis 5 ans ou moins, signe d'un engouement récent.

Les principales zones de production sont les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays-de-la Loire et Corse. Les apicultrices français commercialisent majoritairement en circuit court.

L'intérêt technico-économique de l'atelier pollen se révèle plutôt favorable, avec un faible investissement initial et un temps passé sur l'atelier raisonnable.

l'atelier raisonnable.

Le pollen est principalement consommé comme complément alimentaire, sous forme brute ou transformée.

Pour la propolis :

La production est estimée à 4,2 tonnes. Elle est présente chez un peu moins de 2 % des apicultrices français. Près de 2/3 des volumes sont récoltés en bio.

La moitié de la production est réalisée par des apicultrices exerçant depuis 5 ans ou moins ; on constate dans cette profession une légère prévalence de profils féminins.

La production est influencée par les différents types de flore ; elle est essentiellement issue du peuplier.

Les principales zones de production sont les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Les productrices français commercialisent majoritairement en vente directe.

L'intérêt technico-économique de l'atelier propolis se révèle, comme pour le pollen, plutôt favorable, avec un faible investissement initial et un temps passé sur l'atelier raisonnable.

Le propolis est principalement consommé comme complément alimentaire, principalement sous forme transformée ou sèche.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

ÉTUDES Apiculture

• Juillet 2025

Observatoire 2025 de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2024)

Cette synthèse présente les résultats de l'Observatoire de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche 2024 mené par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer. Cet observatoire, conduit depuis 2014, permet d'appréhender de manière fine la filière apicole française afin de mieux comprendre les enjeux et les défis de cette activité. Compte tenu de l'importance croissante des produits de diversification pour les apiculteurs, les deux dernières éditions de l'Observatoire se sont progressivement élargies. En 2023, de nouvelles thématiques ont été intégrées, notamment sur la production de pollen et de propolis. Dans cette édition, un focus dédié à la crise de 2023 et les impacts sur la commercialisation a été réalisé.

Contexte de la campagne
La campagne 2024 a été marquée par un printemps pluvieux, froid et venteux ayant lessivé le nectar et empêché les abeilles de butiner. Ces conditions climatiques difficiles ont retardé le début de la saison et compliqué la récolte. La production 2024 de miel est en baisse au niveau national et les récoltes se révèlent hétérogènes par région voire par départements.

Objectifs et méthodes de l'Observatoire
L'observatoire de la filière apicole mis en place par FranceAgriMer depuis 2014 a pour objectif de chiffrer les niveaux de la production et de la commercialisation de miel, de gelée royale, de pollen et de propolis, mais également de mettre en lumière les tendances qui se profilent depuis plusieurs années.

Cette étude porte à la fois sur les profils des apiculteurs, les caractéristiques des outils de production, les différentes pratiques, les rendements et les types de miellées produites, ainsi que sur les différents circuits de commercialisation et débouchés. Elle est basée sur une enquête auprès d'un large échantillon d'apiculteurs et d'organismes professionnels. L'échantillon intègre également les producteurs de pollen et de propolis, et les producteurs de lotier, dans l'objectif d'appréhender la disparité des pratiques et des résultats obtenus.

4 002 apiculteurs ont répondu à l'enquête, soit 5,8 % des apiculteurs déclarés auprès de la DGAL en 2024. Les résultats sur les autres produits de la ruche s'appuient sur des échantillons de 64 producteurs de gelée royale, 186 producteurs de pollen et 201 producteurs de propolis.

1/ Observatoire de la production de miel et de gelée royale : Édition juillet 2025 © FranceAgriMer 2025

Observatoire de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2024)



17 pages



Cet observatoire sur les données 2024, commandité par FranceAgriMer, permet de disposer de données sur la filière apicole : nombre d'apiculteurs officiellement déclarés, production de miel, de gelée royale de pollen et de propolis en France, caractéristiques des structures apicoles au niveau nationale et régionale (DROM compris).

Méthodologie

Des enquêtes sont réalisées auprès d'apiculteurs, de conditionneurs, ainsi que des organisations professionnelles (nationales et régionales). Elles permettent d'obtenir des données de production par région, ainsi que des données de distribution et de conditionnement.

Résultats

68 571 apiculteurs sont officiellement déclarés auprès de la DGAL, concentrés dans le sud de la France, Auvergne-Rhône-Alpes en tête. La production de miel (conventionnel et bio) s'élève à 21 585 tonnes dont 2 610 tonnes de miel biologique. 76 % du miel proviennent d'apiculteurs possédant plus de 50 ruches, et 58 % d'apiculteurs ayant plus de 200 ruches. Les stocks au 31/12/2024 sont de 13 222 tonnes. 25,3 % de la production est réalisée en transhumance. La vente directe reste le principal débouché des apiculteurs.

Plus de 2 000 apiculteurs ont produit du pollen, pour 112 tonnes, 280 d'entre eux ont produit 2 111 kg de gelée royale, et 2,5 % d'entre eux ont produit de la propolis, pour 5,2 tonnes.

Focus : la crise de la commercialisation du miel en 2023

8 % des apiculteurs ont été confrontés à des difficultés de commercialisation en 2023. Pour les exploitations impactées, la crise a engendré des difficultés de vente de la récolte, et une baisse des prix. Certains ont mis en place de nouveaux modes de production afin de s'adapter aux conditions de commercialisation sur le marché français, avec un accroissement de leur nombre de ruches, ainsi qu'une augmentation de leur production en transhumance. De nombreux producteurs souhaitent réduire leurs coûts de production en limitant les investissements. Cependant, quelques exploitations envisagent à l'inverse d'investir davantage, notamment pour des équipements visant à limiter ces coûts sur le long terme, ou pour des pièces de stockage en vue de faire face aux fluctuations de la demande. 41 % des exploitations impactées par la crise envisagent de nouveaux modes de vente, en se tournant vers la vente directe ou vers la vente en ligne.



Bilan de campagne miel 2024



197 pages



Cette publication propose un panorama de la filière apicole en France : miel, gelée royale et propolis.

Méthodologie

Le bilan a été conçu à partir des résultats de l'Observatoire de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche d'AgrexConsulting ; d'une étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France de Ceresco ; des données du panel consommateurs Worldpanel by Numerator ; des résultats du panel distributeurs NielsenIQ ; des données de la douane française (Trade Data Monitor).

Résultats

La production de miel est estimée en 2024 à 21 585 tonnes, dont 2 611 tonnes en bio (- 28 % sur 2023). On observe de fortes disparités régionales, avec une production importante dans les régions sud et Grand Est.

On dénombre 68 571 apiculteurs : + 81 %, augmentation semblant liée à un rattrapage après une communication de la DGAL sur les obligations déclaratives des apiculteurs.

91 % des apiculteurs ont moins de 50 ruches ; 1 % en ont plus de 400. Les apiculteurs de plus de 50 ruches concentrent 76 % des volumes.

La transhumance est pratiquée par 7,3 % des apiculteurs, essentiellement professionnels. 25 % de la production française est produite ainsi,

surtout en miel de lavande.

Le miel toutes fleurs d'été est la miellée la plus produite en France, suivie du tournesol.

67 % du miel est distribué en pot, à 41 % en vente directe, à 11 % auprès des conditionneurs et grossistes.

La production de gelée royale est estimée à 3,4 tonnes, dont 61 % en bio. Celle de pollen à 80 t, celle de propolis à 4,2 t.

37 % des Français ont acheté du miel en 2024, principalement en région parisienne.

18 923 tonnes de miel et dérivés ont été commercialisés en grande distribution en 2024 : 18 650 tonnes de miel et 272 tonnes de dérivés, pour un chiffre d'affaires de 224,72 millions d'euros. Les miels liquides, conventionnels, toutes fleurs sont les miels les plus vendus.

En 2024, les balances commerciales en valeur et en volume sont déficitaires : la France reste importatrice, avec 33 732 tonnes de miel importées pour 3 978 tonnes exportées.

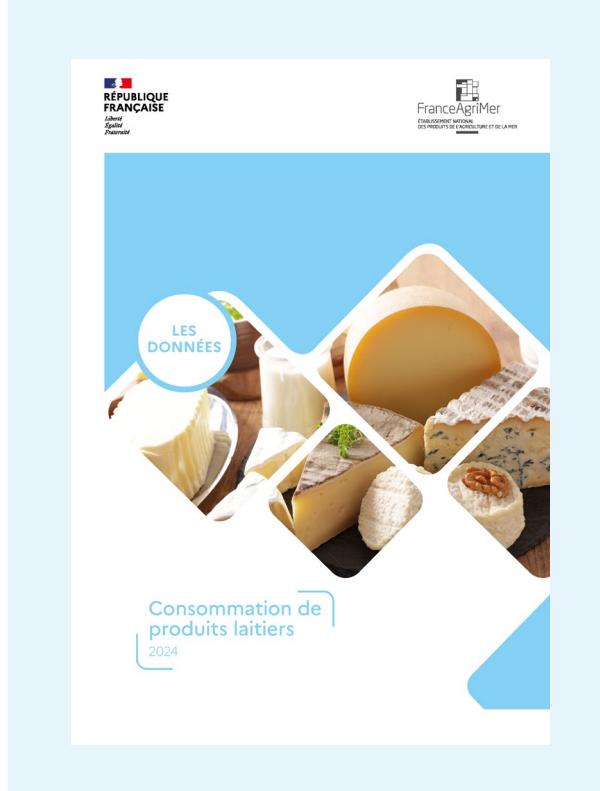
En valeur, elle a importé pour 102,0 millions d'euros, et a exporté pour 26,4 millions. Elle importe principalement d'Ukraine, d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne, de Bulgarie et du Vietnam. Elle exporte surtout à destination de la Suède, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie et des États-Unis. La France est le 7^e pays importateur mondial en volume et le 29^e en volume.



LAIT







Consommation de produits laitiers 2024

 115 pages



Ce bilan analyse les tendances de consommation de produits laitiers des ménages français à domicile, sur l'année 2024. Dans la filière laitière, le marché intérieur absorbe une grande partie de la production. Les débouchés nationaux sont particulièrement importants pour le lait de brebis, le lait de chèvre et le lait de vache biologique. Le suivi de la consommation est stratégique pour évaluer l'équilibre offre-demande de la filière.

Méthodologie

Les données sont issues du panel consommateur Worldpanel by Numerator. Dans ce bilan sont suivis les produits laitiers à base de lait : de vache (conventionnel et biologique), de brebis, de chèvre. Les évolutions récentes sont analysées pour l'ensemble des grandes familles de produits laitiers. Les données sont ensuite présentées de manière exhaustive sous forme de tableaux et graphiques. Enfin, deux focus ont été réalisés cette année : une analyse sur les évolutions récentes du segment des ultra-frais dits « alternatifs » (au lait de chèvre et de brebis), ainsi qu'une analyse des évolutions de circuits de distribution en 2024.

Résultats

En 2024, l'inflation alimentaire pour les produits laitiers, toujours présente, a été moins forte qu'en 2023, notamment au second semestre.

En volume, les achats de lait conditionné se sont repliés, poursuivant une tendance de long terme. Les quantités achetées de crème conditionnée sont restées en progression, bien que moins fortement qu'entre 2022 et 2023. Au rayon matières grasses solides, le recul des volumes de beurre est moins prononcé qu'en 2023. Et il

est à noter que les matières grasses allégées d'origine animale ont été en repli, ne profitant plus des baisses de consommation de beurre. En parallèle, les achats de fromages ont augmenté, soutenus par la dynamique de certains produits (emmental, mozzarella...). Au rayon ultra-frais, les achats ont été en progression, grâce aux yaourts, et aux produits fabriqués sous marques distributeurs. Cependant, les produits à base de lait de brebis ou de chèvre ont perdu des volumes, qui n'ont pas été récupérés en totalité par l'ultra-frais de vache.

Enfin, face à l'inflation toujours existante, les circuits EDMP et online ont été dynamiques. Ensemble, ils ont capté plus de parts de marché qu'en 2023 : les EDMP représentaient jusqu'à 14,5 % des achats (pour les fromages) en 2024, et le online jusqu'à 13,4 % des achats (pour le lait conditionné).



Étude économique visant à éclairer la déprise laitière

 15 pages



En 2023, dans un contexte de reflux des volumes de lait et du nombre de points de collecte touchant les bassins historiques de production, FranceAgriMer et le Cniel ont commandé une étude visant à apporter un éclairage sur ces nouvelles dynamiques.

Méthodologie

Cette étude, réalisée par Ceresco et l’Institut de l’élevage, comporte deux volets. Le volet quantitatif, par le traitement de bases de données, a permis de sélectionner 3 zones d’intérêt, à étudier dans la seconde partie de l’étude. Ce second volet, qualitatif, a consisté en l’analyse d’entretiens, réalisés auprès d’acteurs des zones identifiées.

Résultats

L’analyse quantitative a permis d’identifier quatre profils d’arrêt de la production laitière : les arrêts dits « prévisibles », les « effets dominos », les départs précoces, et les autres départs. Les effets « âge » et « taille du cheptel » ont été évalués comme forts. L’effet « collecteur » de lait n’a pas été identifié comme facteur d’arrêt. Cependant, les investissements qu’il réalise ainsi ses besoins de lait peuvent avoir un effet indirect sur l’arrêt de la production laitière.

L’analyse a permis de sélectionner 3 zones d’intérêt : la Vendée (85), une zone « Bretagne », regroupant Morbihan (56) et Finistère (29) et une zone « Normandie-Mayenne », s’étalant de l’ouest de l’Orne, au Sud-Manche et au Nord de

la Mayenne.

En Vendée, les difficultés liées à la main-d’œuvre et à la transmission sont prégnantes, alors que les possibilités de productions alternatives sont possibles, ce qui a pour effet la végétalisation de ce département. « L’ambiance laitière » semble moins bonne que dans d’autres zones. Les collecteurs sont en retrait, bien que le département possède des atouts : sa filière beurre AOP et les investissements de certains opérateurs de la transformation.

Dans la zone « Bretagne », le choc démographique, lié à la pyramide des âges plus fortement déséquilibrée qu’à l’échelle nationale, semble être le facteur principal de déprise, mais les alternatives à la production laitière et les problématiques de transmission ont aussi été identifiés comme participant à ce phénomène. Enfin, dans la zone « Normandie-Mayenne », « l’ambiance laitière » est meilleure. La zone centralise une partie des investissements, tant sur l’amont que sur l’aval. À la différence des autres zones, ici, peu d’autres productions semblent concurrencer le lait. Toutefois, la zone n’échappe pas aux difficultés de transmission, notamment dans un contexte d’agrandissement des exploitations.



Image et perception des produits au lait de brebis par les consommateurs



102 pages



L'étude décrit les raisons du recul de la consommation, observé depuis 2022, sur le marché des produits au lait de brebis. Elle analyse l'image de cette filière, ainsi que les habitudes et les profils des consommateurs, des « abandonnistes », et des non-consommateurs. Elle vise ainsi à identifier les freins à la consommation des produits au lait de brebis, et les leviers susceptibles de la relancer.

Méthodologie

Un volet qualitatif, permettant d'explorer l'image des produits au lait de brebis ainsi que les attentes des consommateurs, s'est appuyé sur des échanges menés sur la plateforme Ipsos avec des répondants aux profils représentatifs de la population. Un volet quantitatif a été réalisé à travers un questionnaire en ligne. Les questions portaient sur les usages, la fréquence de consommation, l'image des produits, ainsi que sur des comparaisons avec les produits au lait de vache et de chèvre.

Résultats

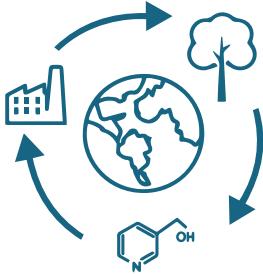
Près de 7 Français sur 10 déclarent consommer des produits au lait de brebis. Ces produits bénéficient d'une image positive. Ils sont associés à la qualité des produits sous AOP, à leur goût affirmé, ainsi qu'à leur ancrage dans le terroir.

Les consommateurs sont plus âgés que la moyenne de la population, vivent majoritairement dans des foyers avec enfants et sont surreprésentés dans le Sud-Est. À l'inverse, les non-consommateurs sont plutôt jeunes, inactifs et vivent dans des foyers sans enfants. Par ailleurs, les citadins présentent une connaissance plus limitée de la filière lait de

brebis que les ruraux.

Le goût jugé trop fort des produits au lait de brebis constitue le principal frein à l'achat et à la consommation, devant le prix. Bien que mentionné, il reste secondaire par rapport aux préférences gustatives et aux habitudes alimentaires historiquement centrées sur le lait de vache. Néanmoins, les produits au lait de brebis sont perçus comme digestes, offrant une alternative en cas d'intolérance au lait de vache.

Enfin, l'offre de produits au lait de brebis reste peu claire pour une partie des consommateurs, notamment en ce qui concerne leur diversité ou leurs usages culinaires. Les résultats soulignent ainsi qu'il existe une véritable opportunité d'augmenter leur consommation grâce à une meilleure communication sur la filière, la qualité des produits et les façons de les consommer. L'étude recommande également de renforcer les actions promotionnelles, afin d'améliorer la visibilité des produits au lait de brebis en rayon.



BIOÉCONOMIE







Évaluation de l'Observatoire national des ressources en biomasse



24 pages



L'évaluation de l'ONRB est une évaluation dite « ex-post ». Son but est de retracer l'historique de l'observatoire, et de tirer des enseignements rétrospectifs sur son rôle et sa gouvernance, conformément aux critères d'évaluation retenus : son efficience, et la pertinence et la cohérence de son action, avec pour finalité de proposer des recommandations et de contribuer à l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise de décision.

Méthodologie

Le périmètre et la construction de l'évaluation ont été définis en comités de pilotage, ils concernent entre autres : la période, les critères et les questions à retenir, ou encore la méthode de collecte et de traitement des données. L'évaluation de l'ONRB repose sur des méthodes qualitatives telles que : le travail sur archives, l'analyse bibliographique, l'analyse du catalogue des données, les entretiens individuels et une enquête en ligne par questionnaire.

Résultats

L'évaluation de l'ONRB fait état d'un bilan contrasté du fonctionnement de l'observatoire. Il est parvenu à atteindre les différents objectifs définis dans sa lettre de mission de 2009, portant sur l'intégration et l'actualisation de données considérées comme fiables. Les travaux de l'observatoire répondent, dans l'ensemble, aux besoins de son public cible, à savoir les services centraux de l'État et les cellules biomasse régionales. Cependant, ses travaux s'avèrent relativement méconnus et peu utilisés par ces dernières, lesquelles sollicitent davantage les observatoires régionaux. En l'absence d'interactions régulières, et du fait d'une organisation à deux échelles, l'ONRB et ces

derniers coexistent sans pour autant collaborer de façon complémentaire. Enfin l'évaluation souligne, notamment, des défaillances en matière de gouvernance de l'ONRB, et émet à ce titre dix recommandations visant à améliorer son efficacité, l'efficience de sa gouvernance, la pertinence de ses travaux vis-à-vis de ses cibles, ainsi que la cohérence de son action avec celle des acteurs régionaux de la biomasse.

Depuis 2009, l'ONRB recense les informations disponibles à l'échelle régionale et nationale sur les ressources en biomasse et leurs usages. Sa mission est de mettre à disposition et de diffuser de la connaissance dans le but de révéler les éventuelles tensions d'utilisation sur la bioressource et ainsi éclairer les décisions publiques et stratégiques des services de l'État. Dans un contexte de planification énergétique visant à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, le bon déroulement des missions de d'observation et de suivi de l'ONRB constitue donc un enjeu majeur pour les politiques publiques.



Ressources en biomasse : quel potentiel de substitution des engrais de synthèse ?

 22 pages



Cette étude estime le potentiel de substitution des engrais minéraux par des engrais organiques. Quatre grandes familles de matières organiques ont été retenues : les effluents, le digestat, les pailles de céréales et l'urine humaine.

Méthodologie

La production des effluents d'élevage et des pailles de céréales a été calculée grâce aux données de l'Observatoire National des Ressources en Biomasse (ONRB). Par ailleurs, une compilation des informations fournies par les chambres d'agriculture et le RMT Elevage a permis d'analyser la composition en azote, phosphore et potassium de ces effluents. Pour ce qui est des digestats, les plans d'approvisionnement disponibles ont également été recensés, en s'appuyant sur la classification FertiDig. Enfin, concernant l'urine humaine, les données de population INSEE 2022 des 15-75 ans, la quantité d'azote, de phosphore et de potassium excrétée dans l'urine, la surface agricole utile (SAU) par département issues du RA2020 ainsi que la production d'urine capable de fertiliser 500 m² de culture ont été prises en compte.

Afin d'effectuer une comparaison réelle entre un engrais minéral et organique, les coefficients d'équivalence azote, phosphore et potassium ont été mobilisés. Ces derniers proviennent principalement du RMT élevage et du COMIFER.

Résultats

L'épandage d'effluents d'élevage, de digestat et d'urine humaine permettrait de couvrir 478 000 tonnes d'azote efficace (24 % du besoin), 160 000 tonnes de phosphore efficace (104 % du besoin) et 734 000 tonnes de potassium efficace (221 % du besoin).


ÉTUDES Biocarburants



L'évolution du positionnement de la France sur le marché international des biocarburants

Synthèse du 14/11/2024

Cette note reprend les données des veilles sur les facteurs de compétitivité des marchés des biocarburants des années de 2009 à 2022, préparées par FranceAgriMer. Cette veille a vocation à éclairer en particulier les acteurs économiques et réglementaires en place sur ces marchés (niveaux de production, coût des matières premières, flux d'import-export, etc.), afin d'évaluer la compétitivité des filières des pays producteurs les uns par rapport aux autres. Cette veille prend également en compte des indicateurs en teneur environnementale dès lors qu'ils ont un impact direct sur la compétitivité économique.

Introduction

La transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre constituent des défis mondiaux majeurs, incitant de nombreux pays à explorer des alternatives aux énergies fossiles. Dans ce contexte, les producteurs doivent trouver des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les émettant moins de particules fines lors de leur combustion que les carburants fossiles, diversifiant les débouchés pour les filières agricoles et permettant la valorisation de certains résidus et coproduits.

Sur le plan de la production d'éthanol, la France reste sur la période étudiée un acteur clé en Europe, conservant sa place de leader devant l'Allemagne. Cependant, elle peine à suivre le rythme de croissance mondiale proposé par les États-Unis et le Brésil. Après une forte progression de 250 % entre 2009 et 2009, la production mondiale a atteint 10 et 12 millions d'hectolitres par an avec une augmentation modérée de 16 % depuis 2009. En termes de part de la production mondiale, la France a reculé de deux places entre 2009 et 2022 et est désormais en sixième position, surpassée par la Chine et la Thaïlande. Cependant, sa capacité de transformation¹ d'éthanol, a augmenté de 72 % en 2022 par rapport à l'année précédente, grâce au développement de la biomasse. Cela augmente sa capacité de transformation pourra lui permettre de gagner de l'espace sur le marché thaïlandais et de se repartitionner parmi les principaux producteurs mondiaux dans les années à venir.

Concernant la production de biogazole, la France se classe au second rang européen avec un volume total de 2,1 millions de tonnes produites en 2022. Sa position sur le marché mondial s'est érodée au cours de la dernière décennie : autrefois deuxième producteur mondial en 2009, la France est désormais cinquième. Ce recul est lié à la montée en puissance de l'Indonésie, talonnée de près par l'Argentine, tous deux soutenus par des politiques incitatives et des coûts de production inférieurs. De plus, la France peine à retrouver son niveau de production d'avant

¹ La capacité de transformation correspond à la taille moyenne des unités de production ainsi qu'aux taux de charge (utilisation).

Évolution du positionnement de la France sur le marché international des biocarburants



6 pages



Cette note analyse la position de la France sur le marché mondial des biocarburants entre 2009 et 2022, à partir des données de veille de FranceAgriMer, en identifiant les facteurs structurels et réglementaires influençant sa compétitivité.

Méthodologie

L'analyse de la compétitivité se concentre sur 4 points : la production, la réglementation, le coût des matières premières et le rendement énergétique sur la période 2009-2022.

Résultats

La production française de biocarburants connaît une évolution contrastée, marquée par un recul relatif face à la concurrence internationale. Entre 2009 et 2022, la France perd du terrain parmi les principaux pays producteurs où des acteurs comme les États-Unis, le Brésil et l'Indonésie renforcent leur position. Cette perte de compétitivité s'explique par la dépendance de la filière aux importations de matières premières, ce qui rend la France vulnérable aux fluctuations des marchés mondiaux ; en outre, il s'avère que les productions agricoles françaises, qui alimentent en partie cette industrie, sont particulièrement sensibles aux aléas climatiques, avec une variabilité des rendements plus marquée que chez plusieurs concurrents. À cela s'ajoutent des normes phytosanitaires parmi les plus strictes au monde, limitant l'usage de certains produits et impactant les performances agricoles. Ces contraintes affectent directement les deux principales filières : le bioéthanol, issu

majoritairement de betterave, de blé et de maïs, voit sa compétitivité réduite par la variabilité des rendements, tandis que le biodiesel, dépendant fortement des importations d'huiles végétales, subit de plein fouet la volatilité des marchés et les tensions sur l'approvisionnement. Enfin, le plafonnement réglementaire des incorporations de biocarburants de première génération, en France comme en Europe, freine leur développement.

ÉTUDES Biocarburants

Politiques publiques clés en lien avec les biocarburants dans les principaux pays producteurs

Synthèse du 30/04/2025

Cette note présente les principales politiques publiques clés en lien avec les biocarburants dans les pays producteurs majeurs, à savoir le Brésil, la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Indonésie et l'Union Européenne. Elles sont rassemblées selon qu'elles s'appliquent à la matière première, à l'étape de transformation industrielle ou à la commercialisation des biocarburants finis. Les objectifs d'incorporation sont également examinés. Cependant, cette note ne traite pas les politiques publiques qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux biocarburants, ni leurs impacts sur l'environnement et la biodiversité. De plus, cette note ne compare pas les agricultures des différents pays (ex. produits phytopharmaceutiques autorisés) ni leurs différents droits du travail, pouvant eux aussi impacter la compétitivité des filières nationales. Cette note ne tient pas non plus en compte des récentes mesures tarifaires instaurées depuis le début d'année 2025 par le président américain Donald Trump, ni des réponses apportées par les autres Etats.

Deux pays ont défini des objectifs de décarbonation via le recours aux biocarburants : soit en fixant des objectifs de production en volume (un seul pays parmi les six étudiés), soit en fixant des objectifs d'incorporation (quatre des six pays/groupement de pays étudiés). Le sujet des carburants d'aviation durable (SAF) est traité par tous les pays s'étant dotés d'objectifs de production ou d'incorporation.

Concernant les matières premières, la volonté de favoriser le débouché alimentaire est mise en avant dans deux pays et celle de garantir le caractère durable de la production dans deux autres. La position de l'Union européenne peut être considérée comme une prise en compte de ces deux problématiques.

Les mesures liées à la transformation industrielle adressent pour trois (groupe de) pays sur six la problématique des émissions de gaz à effet de serre (GES). Deux pays sur six soutiennent également le développement des infrastructures.

Tous les pays étudiés disposent de politiques sur la commercialisation des biocarburants. Cela touche pour trois d'entre eux les enjeux d'importation et d'exportation. Les États-Unis traitent la réduction des GES à ce niveau de la commercialisation, posture originale parmi les plus grands producteurs de biocarburants.

Finalemment, aucun pays étudié ne joue la carte d'un développement uniquement basé sur le levier économique et exportateur.

Politiques publiques clés en lien avec les biocarburants dans les principaux pays producteurs



7 pages



L'objectif principal de l'étude est de comparer les politiques publiques mises en place par l'Union européenne et dans cinq pays tiers pour promouvoir les biocarburants (bioéthanol, biodiesel et carburant d'aviation durable – CAD ou SAF en anglais), en identifiant leurs ambitions à différentes étapes de la production : objectifs, choix des matières premières, transformation industrielle et commercialisation.

Méthodologie

La méthodologie repose sur l'analyse de différents textes réglementaires (décrets, taxes, programmes, etc.) actuellement en vigueur. Les liens actifs dans la note renvoient vers la source de ces textes.

Résultats

Deux grandes approches se distinguent dans la fixation des objectifs de décarbonation via les biocarburants : tandis qu'un pays mise sur des volumes de production, quatre préfèrent viser des taux d'incorporation. Le carburant d'aviation durable (SAF) est systématiquement inclus lorsque des objectifs sont définis.

Sur l'usage des matières premières, deux pays cherchent à protéger en priorité les débouchés alimentaires, deux autres privilégent la durabilité de la production ; l'Union européenne prend en compte les deux dimensions.

Trois pays ou blocs abordent la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au stade de la transformation industrielle, et deux soutiennent aussi le développement d'infrastructures.

Tous les pays disposent de politiques de commercialisation des biocarburants ; trois y prennent en compte les flux d'import-export. Les États-Unis se démarquent en intégrant la réduction des GES à cette étape.

Aucun pays ne base sa stratégie uniquement sur une logique économique ou exportatrice : les politiques sont multi-leviers, combinant enjeux environnementaux, agricoles et industriels.



Évaluation des ressources en biomasse aquatique disponibles en France - coproduits et sous-produits

Mise à jour 2025



14 pages



L'objectif de cet état des lieux est double : éclairer les acteurs économiques et enrichir l'Observatoire national des ressources en biomasse (ONRB), porté par FranceAgriMer, sur l'importance des gisements et des usages de la biomasse issue des secteurs de la pêche et de l'aquaculture ; et identifier des opportunités de développement de nouvelles filières de valorisation pour ces secteurs.

Méthodologie

Cet état des lieux prend en compte les activités impliquées dans la bioéconomie bleue : production, mobilisation, transformation et utilisation de la biomasse issue du milieu aquatique. Il s'est basé sur l'analyse de données issues de la bibliographie existante, ainsi que sur des entretiens. Les résultats préliminaires ont été consolidés lors d'un atelier organisé par FranceAgriMer et par une consultation électronique. L'analyse de données avait été initialement réalisée pour l'année 2018, avec des données de 2019 également mobilisées avant publication. En 2025, une synthèse présentant des mises à jour est ajoutée.

Résultats

La bioéconomie bleue en France métropolitaine se caractérise par sa grande diversité. Pour plusieurs espèces, les importations dépassent la production. Au total, les volumes de coproduits des filières bleues étaient estimés à plus de 210 000 tonnes pour 2018. Les coproduits représentent de 40 à 60 % des volumes de produits pour certaines espèces, mais moins de 10 % pour d'autres. Les coproduits de cabillaud et de saumon se distinguent par leurs volumes supérieurs à la production française, du fait

du déficit de leur balance commerciale. Une grande partie des coproduits est valorisée en alimentation animale ou humaine. Les valorisations matières restent marginales.

Des potentiels importants de valorisation restent à saisir pour les filières moules, huîtres creuses, laminaires, coquilles Saint-Jacques et saumons. Transformer ces potentiels en réalité demandera des réponses adaptées aux contraintes organisationnelles et logistiques rencontrées par les acteurs des filières.



Repères sur la production et la vente de laine dans les exploitations ovines du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage

 15 pages



Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) pointe dans son rapport de mission d'avril 2023 sur la laine, à l'attention de FranceAgriMer, le besoin d'un meilleur « suivi des productions, des marchés, nationaux et à l'export, sur les usages de la laine » comme prérequis pour le développement de la filière française.

Méthodologie

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage de l'Institut de l'élevage (Idele) rassemble des données techniques et économiques sur la production ovine. Le travail d'amélioration du suivi économique de la laine française débute ainsi par un état des lieux des données, afin d'évaluer la quantité de laine produite ainsi que son prix de vente sur les dix dernières années, en distinguant par région cheptels laitier et allaitant.

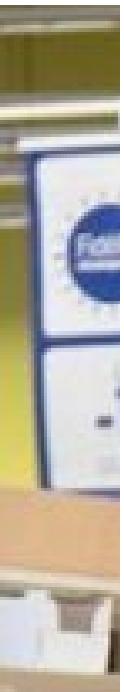
Résultats

L'état des lieux de la production et de la vente de laine à l'échelle nationale en élevage ovin viande fait apparaître deux résultats intéressants. D'un côté, les quantités moyennes de laines vendues et produites par brebis sont relativement stables. La différence entre ces deux indicateurs réside dans l'effet stockage, que l'on distingue surtout en 2021. D'un autre côté, le prix moyen de la laine a été divisé par deux en 10 ans passant de 99 cts/kg en 2014 à 51 cts/kg en 2023.

L'analyse par région des quantités moyennes de laine vendue révèle que l'Occitanie est la région la plus faiblement dotée, avec en moyenne 1,3 kg par brebis par année sur la période étudiée, en lien avec la forte présence de la race Lacaune sur

son territoire qui, par nature, génère de faibles quantités de laine par animal. Les quantités moyennes les plus élevées se trouvent en Hauts-de-France et en Normandie (3,4 kg par brebis par année), du fait de la prédominance des races Texel et Ile-de-France, remarquables pour leur aptitude lainière.

Concernant l'évolution des prix moyens, toutes les régions ont subi une forte chute de leurs prix entre 2016 et 2018, à l'exception de la région PACA, préservée de cette baisse. Après la période post-Covid de 2021, seules deux régions ont vu leurs prix moyens se rétablir : la région Grand Est dont le prix moyen a quasiment doublé entre 2022 et 2023 ; et la région Occitanie qui a connu une hausse, moins marquée.



MULTIFILIÈRES



BIO

Nouveau!

Notre rayon
s'agrandit
pour vous proposer
un plus large choix
de produits aux
meilleurs prix.

LE BIO

Produits bio

Farm
Sucre

1€
59

2€
16





Les produits laitiers et leurs alternatives végétales

État des lieux des achats en France (2019-2023)



19 pages



Cette étude économique aborde le sujet de la compétitivité de la filière porcine française dans une approche globale, et la confronte aux filières porcines de pays concurrents ou partenaires. La veille mise en place présente de manière synthétique la capacité concurrentielle des principaux pays actifs sur le marché international du porc en 2023, et leur évolution depuis 2018.

Méthodologie

L'analyse se porte sur 19 pays, parmi lesquels 9 pays de l'UE avant le Brexit, 6 pays d'Eurasie et 4 pays américains ; 10 pays sur ces 19 sont exportateurs nets de viande porcine, et 9 sont importateurs. Chacun d'eux est caractérisé par des variables quantitatives, organisées en axes thématiques :

- 1 - caractéristiques macroéconomiques ;
- 2 - maîtrise des facteurs naturels ;
- 3 - marché intérieur ;
- 4 - coût de production en élevage ;
- 5 - organisation de la filière ;
- 6 - marchés à l'export.

Chacune des variables est transformée en un score dont la somme constitue l'indicateur synthétique de veille concurrentielle.

Résultats

En 2023, la France, avec un score de compétitivité en légère augmentation, atteint la 10^e place, derrière l'Allemagne, la Belgique et la Pologne, mais devant le Royaume-Uni et la Russie.

La France possède des avantages naturels en ce qui concerne la production porcine, puisqu'elle dispose de matières premières et de

surfaces abondantes. Mais, malgré une bonne technicité, les élevages français souffrent de coûts de l'énergie en forte hausse, et de prix de l'alimentation animale élevés par rapport aux autres pays de l'UE.

La baisse de la production porcine française se confirme en 2023, même si par ailleurs la part de marché de la France à l'export reste stable. Cependant, les viandes exportées sont moins bien valorisées en raison d'un degré d'élaboration relativement faible. La promotion du logo VPF – Viande de porc française – est efficace dans la reconquête du marché français, mais a peu d'incidence sur la compétitivité vers les marchés extérieurs.

Il en résulte que le solde commercial de l'Hexagone en 2023 est excédentaire en volume, mais déficitaire en valeur.



Signes d'Identification de la qualité et de l'Origine (SIQO) : tendances de consommation entre 2020 et 2023



28 pages



Les politiques de qualité et de montée en gamme ont été confrontées à des crises et à une période d'inflation. Cela a accentué les défis que représentent les démarches de segmentation alimentaire, en particulier pour le bio. Cette note s'intéresse aux comportements d'achats et aborde la notion de différenciation alimentaire au travers des produits sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO).

Méthodologie

L'étude s'appuie sur les données de la société Worldpanel by Numerator d'achats des ménages français pour leur consommation alimentaire au domicile principal. Les produits sélectionnés sont parmi les plus consommés dans plusieurs filières (fruits et légumes, volaille, poissons, fromages, lait). De même, les SIQO retenus sont les plus représentés dans les achats de produits pour chaque filière : les labels Agriculture Biologique, Label Rouge et Appellation d'Origine Protégée.

L'étude éclaire les tendances d'achats des produits sous SIQO en volume, en valeur et en taux de pénétration. Elle renseigne sur le profil type de l'acheteur, distingue les principaux circuits de distribution fréquentés par les consommateurs et s'intéresse aux prix des produits.

Résultats

L'analyse permet de mettre en lumière la diminution de la proportion des SIQO suivis dans les achats des ménages sur une période de quatre ans.

Cependant, si le nombre d'acheteurs de ces produits recule, le budget qui leur a été dédié par les acheteurs réguliers est resté constant.

Les achats des produits sous SIQO étudiés se font plus fréquemment en magasins de proximité et spécialisés que ceux des autres produits alimentaires.

Par ailleurs, les ménages aux revenus aisés, ou de plus de 65 ans, se distinguent par un niveau d'achat élevé par rapport à la moyenne.

Enfin, les niveaux de dépenses en produits conventionnels et en produits labellisés suivent des tendances contraires : en hausse pour les premiers, mais en baisse pour les seconds, avec des dynamiques différentes observées selon les labels.



La consommation hors domicile en France dans différentes filières agroalimentaires : cadrage du marché et focus sur les filières viandes (2021-2022) et fruits et légumes (2022-2023)



Rapport : 76 pages
Synthèse : 11 pages



La consommation hors domicile (CHD) représente des débouchés croissants pour les filières, mais reste un secteur méconnu. Pour mieux l'appréhender, FranceAgriMer a commandé une étude pluriannuelle et multifilières. En 2024, un cadrage du marché de la CHD a été établi pour les années 2021 à 2023 et les approvisionnements en viandes (années 2021 et 2022) et en fruits et légumes frais et transformés (années 2022 et 2023) ont été estimés.

Méthodologie

Des données d'activité ont été collectées auprès des principaux acteurs structurants (notamment grossistes et cash and carry), servant de base à des extrapolations pour reconstituer l'ensemble du marché. Des données complémentaires ont été recueillies auprès d'un panel de 500 restaurateurs et grâce à des entretiens avec les principaux grossistes. Le cadrage du marché porte sur le chiffre d'affaires (CA), le nombre d'établissements et le nombre de prestations, déclinés par secteur (restauration collective, restauration commerciale, circuits impulse) et nature du gestionnaire. Les focus sur les filières viandes et fruits et légumes estiment les volumes et CA correspondant principalement aux achats des structures de la restauration hors foyer (RHF), selon une nomenclature fine de produits et selon trois technologies (frais, ambiant, surgelé). Des estimations sont également données sur les labels et l'origine des produits.

Résultats

Fortement marqué par la crise sanitaire du post-Covid puis par la forte inflation, le marché de la CHD connaît, sur la période étudiée (2021-2023), une reprise d'activité différenciée selon les secteurs. En 2023, son CA est estimé à

98,3 milliards d'€ HT, avec 282 000 établissements réalisant environ 7,4 milliards de prestations. Ce marché est dominé par la restauration commerciale, notamment la restauration rapide et la restauration traditionnelle. Les circuits alternatifs, tels que les boulangeries-pâtisseries, sont également dynamiques.

Le marché des viandes en RHF est estimé à 483 000 tonnes en 2022, soit 4,3 milliards d'€ HT de CA. La viande de bœuf représente 31 % des volumes et 38 % du CA. La restauration commerciale représente le principal débouché en valeur pour l'ensemble de la filière.

Le marché des fruits et légumes frais et transformés est estimé à 1,6 milliard de tonnes en 2023 pour un CA de 3,9 milliards d'€ HT. La restauration collective en constitue le principal débouché (58 % en volume et 51 % en valeur).



Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

Rapport au Parlement 2025



492 pages



Le rapport 2025 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) a pour but de porter un éclairage partagé par les parties prenantes sur la formation des prix et la répartition des marges le long des chaînes de production, de transformation et de distribution alimentaires.

Méthodologie

L'OFPM s'appuie sur les données et travaux de FranceAgriMer, de l'Insee, du service statistique du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, des instituts techniques et des enseignes de la grande distribution, complétés par des enquêtes. Les résultats portent essentiellement sur les années 2024 ou 2023, en fonction de la disponibilité des données.

Résultats

2022 et 2023 ont été marquées par une inflation inédite depuis 1985. L'augmentation des prix agricoles du fait de la hausse du coût des intrants a été amortie dans un premier temps par l'aval de la filière, afin d'en limiter les répercussions sur le consommateur : l'aval a ainsi comprimé ses marges brutes. Ainsi en 2023, les marges nettes du secteur agricole se sont retrouvées en diminution du fait du poids des charges, non totalement compensé par l'augmentation des prix des matières premières agricoles ; les marges nettes de l'expédition et de la transformation sont également à la baisse pour l'essentiel des filières, à l'exception de la filière laitière et de l'abattage-découpe de poulet ; la grande distribution (hyper et supermarchés) voit sa marge nette diminuer, mais des différences existent entre rayons, la

charcuterie restant par exemple le premier contributeur aux résultats des magasins avec une marge nette en croissance.

En 2024, les données permettent d'étudier les marges brutes uniquement. Cette année est marquée par le retour à une inflation contenue à 2 %, et à 1,3 % pour les produits alimentaires.

Si certains prix des matières premières sont en diminution, d'autres continuent de croître : c'est le cas du lieu noir, des viandes ovines et vitellines, des fruits et légumes ainsi que de la pomme de terre. Après avoir amorti les hausses de prix des matières premières, les marges brutes des expéditeurs, transformateurs et distributeurs augmentent. Ce mécanisme permet, notamment aux distributeurs, une péréquation entre les produits, les déficitaires étant compensés par les bénéficiaires.



Viandes, poissons, protéines végétales : seulement une question de prix pour les ménages ?



34 pages



Cette note étudie la consommation de protéines (animales et végétales) à travers une analyse des prix d'achat de produits sélectionnés. Elle actualise une étude de 2011, en intégrant les protéines végétales et répond à deux questions clés : le poisson est-il plus cher que la viande ? Les protéines végétales peuvent-elles concurrencer les protéines animales ?

Méthodologie

Les données proviennent du panel Worldpanel by Numerator (achats pour la consommation à domicile), couvrant la période 2021 à 2023. Les prix des produits aquatiques et carnés sont analysés mensuellement, ceux des végétaux annuellement, ce qui limite leur inclusion dans les analyses saisonnières. Les prix sont calculés sur la moyenne triennale 2021-2023, en poids net acheté. Leur volatilité est évaluée via l'analyse des extrema et des écarts-types mensuels.

Résultats

La viande représente 70 % des dépenses en protéines des ménages français, les produits aquatiques 25 %, et les végétales moins de 1 %.

Le prix reste le principal frein à l'achat des produits aquatiques pour 76 % des consommateurs interrogés.

Pourtant, la comparaison des prix moyens révèle que les gammes de prix des produits aquatiques et carnés sont comparables, voire avec des produits aquatiques pouvant s'afficher parfois moins chers.

Les protéines végétales, moins diversifiées, se

positionnent surtout en entrée et milieu de gamme.

À occasion de consommation équivalente, le prix des produits aquatiques est aligné sur celui des viandes : en valeur nutritionnelle, pour 20 g de protéines, l'écart de prix entre protéines aquatiques et carnées s'avère faible. Mais les viandes comprennent les catégories de produits les plus chères pour 100 g consommables.

La perception par les consommateurs d'un poisson plus cher que la viande s'explique surtout par une plus grande volatilité des prix des produits aquatiques, due à la saisonnalité et à la disponibilité de l'offre.



Alimentation infantile depuis 2012 : évolution des achats pour les 0 à 3 ans



7 pages



Face à des enjeux démographiques importants, notamment la baisse du nombre de naissances en France depuis plusieurs années, comment évolue le marché de la nourriture infantile ? Sont étudiés, dans cette étude, le lait infantile et les petits pots pour bébés, ainsi que leur déclinaison en produits issus de l'agriculture biologique.

Méthodologie

Les données utilisées sont issues du panel de consommateurs Worldpanel by Numerator. Elles reflètent les achats de 20 000 ménages pour leur consommation au domicile.

Résultats

La baisse de la natalité se poursuit en France. Entre 2023 et 2024, elle représente 170 000 naissances de moins. Le chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires pour le rayon nutrition infantile est en recul de 1,7 % sur la même période (Circana). La baisse des achats concerne à la fois le lait infantile acheté par 4 % des ménages français et les petits pots pour bébés avec un pourcentage de ménages acheteurs de 9 %. Parmi les petits pots, les plus prisés par les ménages sont les petits pots « sucrés ». Dans un marché en baisse, les produits issus de l'agriculture biologique se maintiennent. La part de marché du bio en nourriture infantile progresse : elle s'élève à 29 % pour les petits pots bio et à 14 % pour le lait infantile bio.



Fruits et légumes bio : dynamiques de marché, comportements et saisonnalité des achats depuis 2005

 37 pages



Sur vingt ans, cette étude qualifie les tendances d'achat de fruits et légumes bio. Elle s'intéresse donc aux variations du profil des acheteurs, et à l'évolution des achats sur une longue période : comparée à celle des fruits et légumes « conventionnels », elle identifie l'effet potentiel du label sur les comportements d'achat. Enfin, ces produits étant à saisonnalité marquée, l'étude s'intéresse à l'importance de ce critère depuis 2005, spécifiquement pour les produits biologiques, et selon les circuits de distribution.

Méthodologie

Les données exploitées proviennent principalement de Worldpanel by Numerator, recueillies auprès d'un panel de ménages, concernant leurs achats destinés à la consommation à domicile. La période analysée s'étend de 2005 à 2024. Des moyennes triennales sont utilisées pour lisser d'éventuels effets atypiques, par exemple avec une moyenne triennale 2022-2023-2024 pour l'année 2024. Un panier de 6 fruits et 9 légumes frais parmi les plus consommés en France permet d'analyser les spécificités associées à différents critères (âge et revenu du ménage, circuits de distribution). La saisonnalité des achats est mesurée grâce à deux indices appliqués à des données mensuelles : les variations intra-annuelle et inter-annuelle.

Résultats

La production française des fruits et légumes bio a connu une forte croissance depuis 2010, avec une multiplication par 3 du nombre d'exploitations et par 4,9 des surfaces certifiées en France. Les achats sont différenciés selon des critères sociodémographiques. Les ménages aisés achètent, en volume, 79 % de plus de fruits bio que la moyenne nationale. À l'inverse, les ménages modestes en achètent 52 % de moins.

La répartition des volumes achetés de fruits et légumes selon les circuits de distribution présente des différences notables entre bio et non bio. Enfin, sur la période étudiée, les comportements d'achat des ménages évoluent, avec des variations saisonnières entre bio et non bio. La saisonnalité des achats varie selon les circuits de distribution, lesquels peuvent jouer un rôle clé dans la perception de cette dimension par les acheteurs.



Les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises.

Situation sur la période juillet 2024 / juin 2025



53 pages



Le ministère de l'Agriculture et FranceAgriMer ont conçu un tableau de bord fournissant les éléments chiffrés de pilotage et de suivi de la performance à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises.

Méthodologie

Les données sont issues de la DGDDI et de Trade Data Monitor. Les parts de marché françaises dans les différents pays sont calculées sur les échanges de 68 pays représentant 93 % des échanges mondiaux. Ce tableau de bord présente : les exportations françaises des filières agricoles et agroalimentaires, la balance commerciale, la répartition géographique des échanges, les parts de marché par filières, ainsi que leurs évolutions.

Résultats

En 2024, les échanges mondiaux restent fortement perturbés par le contexte géopolitique mondial. La France maintient son 6^e rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, avec 4,3 % de part de marché.

Sa balance commerciale des produits agricoles et agroalimentaires, bien que toujours excédentaire de 3,9 Md€, s'est encore repliée en 2024 (- 26 %) avec un recul du solde positif des échanges avec les pays tiers (- 16 %), et une quasi stabilité du déficit avec les pays de l'Union européenne.

Les exportations de produits d'épicerie, de fruits et légumes et d'animaux vivants et génétique animale sont en forte progression. À l'opposé,

celles de céréales et d'oléagineux baissent fortement. Celles de vins et spiritueux se dégradent encore en 2024.

En 2024, en valeur des exportations, la France est :

- le 1^e exportateur mondial de vins et spiritueux ;
- le 1^e exportateur d'animaux vivants et de génétique animale ;
- le 3^e exportateur de sucre ;
- le 4^e exportateur de lait et produits laitiers ;
- le 8^e exportateur de produits d'épicerie ;
- le 8^e exportateur de céréales et dérivés ;
- le 11^e exportateur de viandes et produits carnés ;
- le 12^e exportateur d'oléagineux et dérivés ;
- le 14^e exportateur de fruits et légumes ;
- le 21^e exportateur de produits de la pêche et d'aquaculture ;
- le 7^e exportateur d'« autres produits agricoles et agroalimentaires ».



Quantification de l'impact environnemental du déploiement de trois dispositifs d'aide à l'investissement dans les agroéquipements dans le cadre de l'évaluation du plan de relance



35 pages



Cette étude vise à élaborer et quantifier des indicateurs environnementaux permettant de mesurer l'impact de ces dispositifs sur la transition écologique. Ils se veulent réutilisables dans le cadre d'autres programmes similaires comme les guichets planification écologique.

Méthodologie

Le travail s'est déroulé en trois phases. La première phase était une phase de la construction du cadre d'évaluation avec l'organisation d'ateliers d'experts pour reconstruire les logiques de changement allant de l'achat du nouveau matériel aux effets environnementaux attendus à mesurer, et pour sélectionner les indicateurs pertinents.

Une deuxième phase a permis la formalisation des indicateurs retenus selon les critères SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini), en précisant les modalités de collecte, de calcul et de mise à jour. Enfin, une dernière phase visait la quantification des indicateurs pour une année de référence, principalement pour les bénéficiaires métropolitains et ceux de La Réunion (les autres DOM n'étant pas suffisamment représentés). Cette dernière étape s'est aussi accompagnée de la formulation de recommandations pour les dispositifs et évaluations suivantes.

Résultats

Trois à quatre indicateurs spécifiques ont été retenus par dispositif, ainsi que trois indicateurs transversaux. Le rapport reprend les limites de chaque indicateur retenu et une quantification brute puis une pondération selon la stratégie d'investissement des bénéficiaires pour prendre en compte l'effet d'aubaine.

Cette étude a permis de mettre en lumière une contribution plutôt modeste de ces dispositifs aux impacts environnementaux agricoles. Il est important de souligner que ces dispositifs n'avaient pas pour seul objectif l'amélioration environnementale, mais répondaient à des enjeux économiques et de relance.

NOS DONNÉES ÉCONOMIQUES SUR LE WEB

La direction Marchés, études et prospective diffuse également, en libre accès, les données économiques qu'elle collecte ou produit, sur ses différents sites internet.

Franceagrimer

Le site institutionnel présente l'actualité de l'Établissement ainsi que les publications et les dispositifs.

 franceagrimer.fr



Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

Les cotations des fruits, des légumes et d'autres produits agricoles frais périsposables sont établies par le Réseau des nouvelles des marchés (RNM), sur la base d'informations de prix collectées auprès d'opérateurs commerciaux sur tout le territoire, à différents stades de commercialisation. Ces données sont disponibles sur le site du RNM. Ces activités sont réalisées sous démarche Qualité certifiée ISO 9001:2015.

 rnm.franceagrimer.fr



VISIONet.

VISIONet. met à disposition les données utiles à l'analyse économique des filières. Ce site permet de consulter et de télécharger différents types de données sur les productions agricoles et alimentaires et d'avoir accès à des données interactives : Observatoire de la viticulture, VISIOTrade, Observatoire des économiques agricoles et Outre-mer, etc.

 visionet.franceagrimer.fr



Céré'Obs

Céré'Obs met à disposition le suivi de l'état des cultures françaises de blé tendre, blé dur, orges d'hiver, orges de printemps et maïs grain en s'appuyant sur des observations de terrain. Les conditions de culture et l'état d'avancement des cultures sont publiées chaque semaine.

 cereobs.franceagrimer.fr

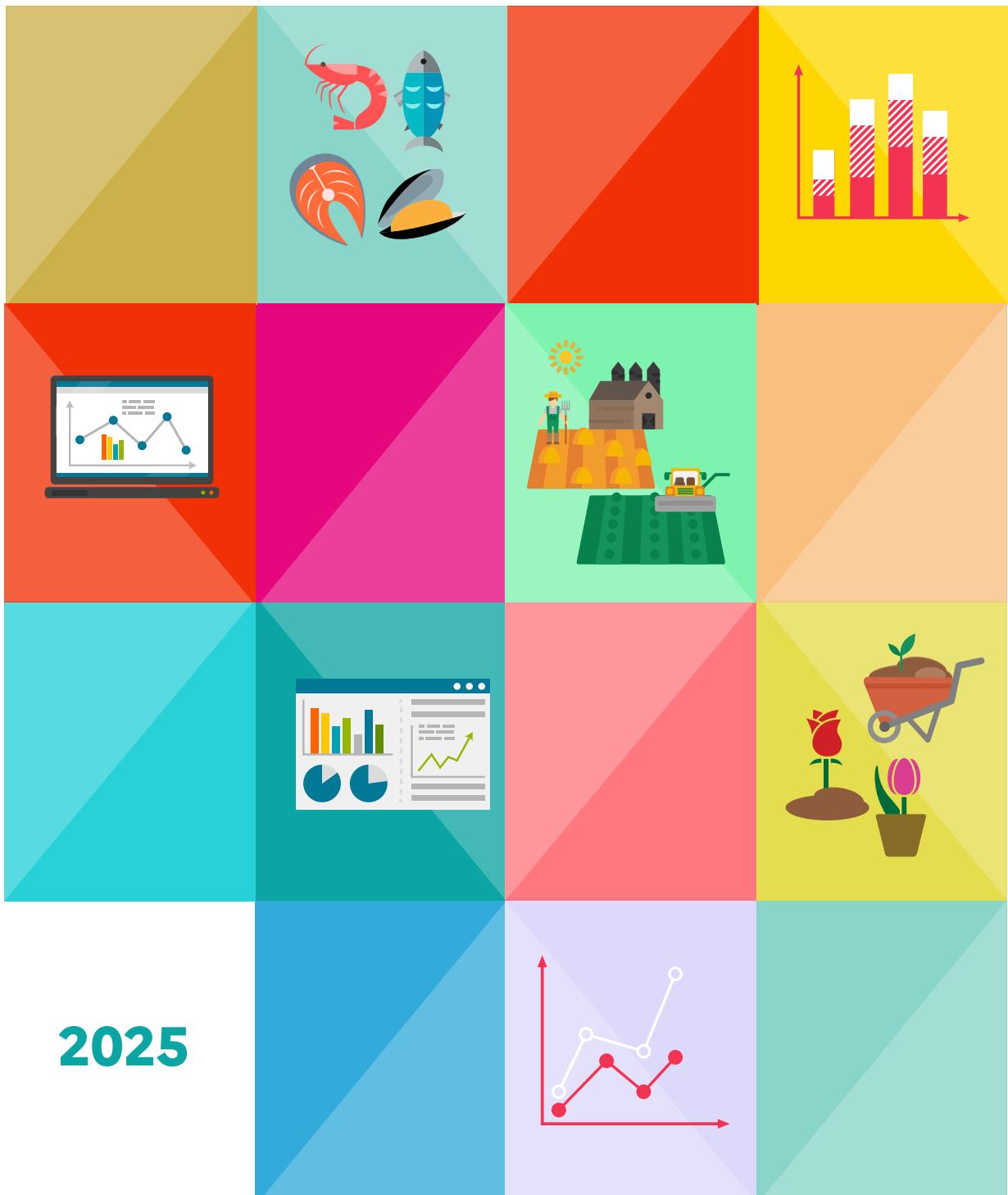


L'Observatoire de la formation des prix et des marges ALIMENTAIres (OFPM)

Le site de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires présente ses principaux résultats sous forme de tableaux et graphiques paramétrables et téléchargeables. Il donne accès aux différentes notes détaillant les méthodes employées et permet la consultation des publications. Enfin, il réunit différents documents ayant nourri les travaux de l'Observatoire et permet de prendre connaissance des documents officiels de référence.

 observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr





2025

LE CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE FRANCEAGRIMER - édition février 2025

Directeur de la publication : Martin Gutton
Conception et réalisation : Unité Documentation / Service Communication
Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00



FLASHEZ-MOI POUR CONSULTER
LE CATALOGUE DES PUBLICATIONS
EN LIGNE

www.franceagrimer.fr

